



# Rapport d'activité *et de développement durable* **2015**

Châteauroux Métropole  
Ville et Agglomération



# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ÉDITOS.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>CARTES.....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>PHOTOS.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE.....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>1. CHÂTEAURoux MÉTROPOLE, UN TERRITOIRE ET UNE ORGANISATION DURABLES EN MUTATION .....</b>         | <b>9</b>  |
| 1.1. Le périmètre géographique et les compétences respectives de la Ville et de l'Agglomération ..... | 9         |
| 1.2. L'organisation institutionnelle .....  | 11        |
| 1.3. Des services mutualisés entre la Ville et l'Agglomération.....                                   | 12        |
| 1.4. Une nouvelle communication institutionnelle de territoire .....                                  | 12        |
| 1.5. Performance et contrôle de gestion.....  | 15        |
| <b>2. DES RESSOURCES INTERNES ORIENTÉES VERS UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE .....</b>                    | <b>17</b> |
| 2.1. Finances .....   | 17        |
| 2.2. Commande publique .....  | 18        |
| 2.3. Systèmes d'information .....   | 19        |
| 2.4. Ressources humaines .....  | 21        |
| 2.5. Affaires juridiques .....  | 22        |
| 2.6. Secrétariat des assemblées .....   | 23        |
| <b>3. DES RESSOURCES NATURELLES ET UN PATRIMOINE PUBLIC À PRÉSERVER .....</b>                         | <b>25</b> |
| 3.1. Espaces verts .....  | 25        |
| 3.2. Propreté .....   | 27        |
| 3.3. Déchets .....  | 28        |
| 3.4. Déplacements .....   | 29        |
| 3.5. Voieries et dépendances .....  | 30        |
| 3.6. Eau et assainissement .....  | 32        |
| 3.7. Ingénierie technique .....   | 33        |
| 3.8. Maintenance des bâtiments .....  | 35        |
| 3.9. Travaux neufs et conduite d'opération .....  | 36        |
| 3.10. Bureau d'études bâtiments .....   | 37        |
| 3.11. Magasin et entretien ménager .....  | 38        |
| 3.12. Moyens généraux .....   | 39        |
| 3.13. Énergie, développement durable, hygiène et prévention .....                                     | 40        |
| <b>4. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE COMME OBJECTIF PARTAGÉ .....</b>                                 | <b>42</b> |
| 4.1. Aménagement et urbanisme .....   | 42        |
| 4.2. Attractivité du territoire .....   | 46        |
| 4.3. Développement économique .....   | 50        |
| 4.4. Habitat, renouvellement urbain et prospective .....  | 54        |
| 4.5. Politique de la ville et vie des quartiers .....   | 58        |
| <b>5. UNE ORGANISATION GARANTE DU LIEN SOCIAL ET DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE .....</b>                    | <b>61</b> |
| 5.1. Démarches administratives .....  | 61        |
| 5.2. Culture .....  | 63        |
| 5.3. Sport .....  | 66        |
| 5.4. Évènementiel .....   | 67        |
| 5.5. Éducation - Jeunesse .....   | 68        |
| 5.6. Restauration municipale .....  | 70        |
| 5.7. Petite enfance .....   | 70        |
| 5.8. Santé Publique .....   | 72        |
| 5.9. Police municipale et la sécurité publique .....  | 74        |
| 5.10. CCAS .....  | 76        |
| <b>BILAN FINANCIER .....</b>  | <b>84</b> |

# Éditos

Ce nouveau rapport d'activité et de développement durable de l'Agglomération Châteauroux Métropole, met en exergue toutes les actions menées sur le territoire des quatorze communes qui constituent cette intercommunalité, poumon économique de l'Indre.

Savoir aller de l'avant, porter des projets structurants et accompagner un développement économique tout en préservant l'environnement, peut s'apparenter à une gageure pour bon nombre de collectivités. Ce n'est pas le cas dans notre agglomération, à laquelle le terme de rurbanité

sied parfaitement. Nous savons toute la richesse que représente la nature qui nous entoure et nous agissons en conséquence pour concilier de la manière la plus adéquate cette richesse et nos besoins, pour moderniser les services rendus à nos habitants et aux investisseurs qui y créent de l'emploi.

Les pages qui suivent vous démontrent qu'être une ville dans un jardin est loin d'être synonyme d'immobilisme, bien au contraire ! Jamais notre collectivité n'aura été si dynamique et portée vers l'avenir qu'aujourd'hui. Je vous en souhaite bonne lecture.



Gil Avérous

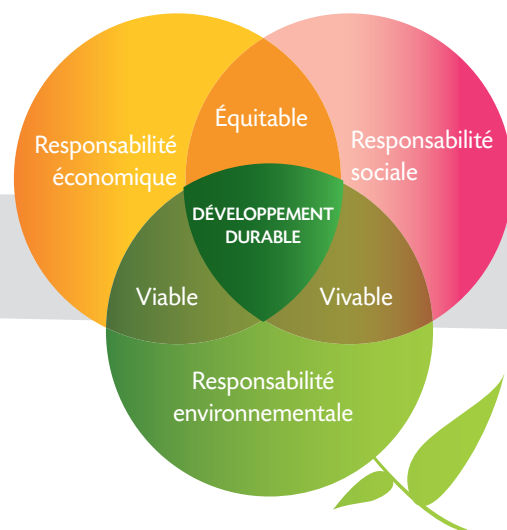
Maire de Châteauroux.  
Président de Châteauroux Métropole.

Le développement durable, après avoir longtemps été une simple caution morale pour beaucoup d'élus, est aujourd'hui une nécessité. Il faut passer des paroles aux actes, sans délais, car l'avenir de notre planète en dépend. L'heure est aujourd'hui à la transition énergétique, au développement d'énergies renouvelables, tout en maintenant un niveau de services équivalent, si ce n'est supérieur à celui rendu aux habitants.

Or, en ces périodes où les financements publics se tarissent, il s'agit de cibler ses investissements au plus près des besoins de chacun et à faire des économies, notamment en matière de consommation d'énergies sur les bâtiments publics.

Ainsi, l'Agglomération Châteauroux Métropole, avec trois de ses

principales communes en termes d'habitants (Châteauroux, Le Poinçonnet et Saint-Maur), a-t-elle lancé un diagnostic poussé sur quelques cent-soixante-dix bâtiments dont elles sont propriétaires, pour en diminuer l'impact énergétique. De même, d'autres actions en matière d'éclairage public, de gestion des espaces verts ou du tri toujours plus sélectif en déchetteries (pour éviter au maximum l'enfouissement) accompagnent cette démarche qui ne fera qu'améliorer à la fois le quotidien de la collectivité, mais aussi et surtout de tous ses habitants. Au fil des pages de ce rapport, vous pourrez apprécier la forte volonté qui nous anime dans ces domaines.



Christophe Bailliet

Vice-Président délégué  
au Développement durable, à l'Agenda 21,  
à l'Aménagement du territoire et aux Économies d'énergie.  
Conseiller municipal délégué au Développement durable et à l'Énergie.

## LES 14 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION



## LES GRANDS QUARTIERS DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX



Les conseils de grands quartiers de la Ville de Châteauroux ont été créés en 2002. Suite aux élections leur composition a été renouvelée, pour une mise en oeuvre à partir de 2015.



Les services de Châteauroux Métropole ont agi en faveur du développement durable tout au long de l'année 2015. Ce focus élaboré autour des 5 finalités du développement durable vous propose des indicateurs de suivi, ainsi que l'actualité des actions menées sur le territoire.

En 2015, les élus de l'Agglomération et de la Ville de Châteauroux ont choisi de lancer l'élaboration d'un

Agenda 21 mutualisé entre les deux collectivités. Afin de favoriser une démarche de développement durable à l'échelle du territoire, il a été proposé aux communes de participer à ce projet, 5 d'entre elles ont répondu favorablement : Coings, Diors, Etretchet, Jeu-les-Bois et Saint-Maur. C'est au cours du premier semestre de l'année 2016 que ce dernier sera réalisé.

## FINALITÉ 1 : La lutte contre le changement climatique

### LES ACTUALITÉS DD 2015

En juin 2015, une phase de consultation des entreprises pour la mise en place d'un Contrat de performance énergétique (CPE) mutualisé a été lancée. Ce contrat concerne la Ville de Châteauroux, Châteauroux métropole, le CCAS de Châteauroux, Saint-Maur et Le Poinçonnet, soit 165 bâtiments. L'objectif fixé est de 15% d'économies d'énergie. Le titulaire sera désigné en 2016 pour une application du marché au 1<sup>er</sup> juin 2016.

L'éclairage public vétuste a été remplacé par des luminaires à LED. Grâce à ce dispositif, la consommation électrique diminue considérablement tout en assurant une intensité d'éclairage égale, voire améliorée du fait de l'orientation optimisée des luminaires.

### Nombre de bilans thermiques réalisés dans le cadre de l'OPAH

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 155     | 161     | 91      |
| en 2013 | en 2014 | en 2015 |

Evolution 2013-2015 : - 41,3 %

### Nombre de jours où la qualité de l'air a été bonne ou très bonne

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 279     | 270     | 245     |
| en 2013 | en 2014 | en 2015 |

Evolution 2013-2015 : - 12,2 %

### Nombre de voyageurs dans les transports en commun

|           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|
| 4 595 952 | 4 669 810 | 4 384 546 |
| en 2013   | en 2014   | en 2015   |

Evolution 2013-2015 : - 4,6 %

### Taux de valorisation des déchets du SYTOM

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 52      | 54      | 54      |
| en 2013 | en 2014 | en 2015 |

Evolution 2013-2015 : + 3,9 %

### Rendement du réseau d'eau potable

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 73,2    | 77,3    | 82,9    |
| en 2013 | en 2014 | en 2015 |

Evolution 2013-2015 : + 13,3 %

### Nombre de m<sup>3</sup> d'eau distribués par foyer

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 175     | 161     | 161     |
| en 2013 | en 2014 | en 2015 |

Evolution 2013-2015 : - 8 %

## FINALITÉ 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

### LES ACTUALITÉS DD 2015

En 2015, 600 m<sup>3</sup> de bois en provenance de l'entretien des espaces verts de Châteauroux Métropole ont été broyés pour être valorisés en mulching (paillage) dans les massifs d'arbustes. Cette technique a pour but de limiter la pousse des plantes adventives, de limiter l'évaporation de l'eau et d'apporter de la matière organique au sol.

Les déchets produits par les services techniques sont pour une grande partie centralisés au niveau de la déchetterie mise en place depuis plusieurs années dans les locaux du Centre Technique Municipal. Les déchets collectés sont valorisés au mieux dans les filières de tri les plus appropriées (bois, métaux, cartons...) et des réflexions sont en cours pour élargir les possibilités de valorisation.

## FINALITÉ 3 : La cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations

### LES ACTUALITÉS DD 2015

Le Contrat Local de Santé en cours sur la Ville de Châteauroux arrive à son terme fin 2015, le prochain sera élaboré à l'échelle de l'agglomération. Une présentation du dispositif a été faite à l'ensemble des Maires des communes de Châteauroux Métropole.

Le Conseil Citoyen de Châteauroux a été créé en juillet 2015. Il regroupe habitants, bénévoles associatifs et acteurs locaux issus des 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les conseils citoyens contribuent à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Leur objectif est de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Depuis juillet, le Conseil Citoyen castelroussin est déjà très actif et sera partie prenante dans la démarche NPRU notamment.

### Nombre de dossiers Habiter Mieux (FART)

|                |               |               |
|----------------|---------------|---------------|
| 105<br>en 2013 | 99<br>en 2014 | 71<br>en 2015 |
|----------------|---------------|---------------|

Evolution 2013-2015 : - 32,4 %

### Nombre de demandes "relais logement"

|                |               |               |
|----------------|---------------|---------------|
| 106<br>en 2013 | 84<br>en 2014 | 73<br>en 2015 |
|----------------|---------------|---------------|

Evolution 2013-2015 : - 31,1 %

### Part des projets financés par l'OPAH au regard des objectifs conventionnés (%)

|               |               |               |
|---------------|---------------|---------------|
| 74<br>en 2013 | 85<br>en 2014 | 78<br>en 2015 |
|---------------|---------------|---------------|

Evolution 2013-2015 : + 5,4 %

### Nombre de personnes suivies par le PLIE

|                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|
| 250<br>en 2013 | 246<br>en 2014 | 224<br>en 2015 |
|----------------|----------------|----------------|

Evolution 2013-2015 : - 10,4 %

## FINALITÉ 4 : L'épanouissement de tous les êtres humains

### LES ACTUALITÉS DD 2015

L'opération « Bougez à Belle-Isle », créée en 2010, connaît toujours un franc succès, même si pour la première année, sa fréquentation a légèrement diminué. La nouveauté de l'été 2015 a été la projection gratuite de deux films en plein air (Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu et E.T. l'Extra-terrestre) qui a rassemblé environ 1 200 personnes.

En 2015, un service de portage de livres à domicile « Livres et moi » a été créé en partenariat avec le CCAS. Ce service a permis aux personnes ne pouvant se rendre dans les bibliothèques d'avoir tout de même accès à la culture.

### Nombre de spectateurs et de spectacles au MACH36

|                        |                        |                        |
|------------------------|------------------------|------------------------|
| 35 547 / 24<br>en 2013 | 40 716 / 20<br>en 2014 | 29 259 / 20<br>en 2015 |
|------------------------|------------------------|------------------------|

Evolution 2013-2015 : - 16,8 %

### Fréquentation de « Bougez à Belle Isle »

|                  |                  |                  |
|------------------|------------------|------------------|
| 4 631<br>en 2013 | 4 800<br>en 2014 | 4 781<br>en 2015 |
|------------------|------------------|------------------|

Evolution 2013-2015 : + 3,2 %

## FINALITÉ 5 : Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### LES ACTUALITÉS DD 2015

Le second chantier de viabilisation du parc d'activités économiques d'Ozans a été livré à l'automne, rendant ainsi disponibles 41 hectares supplémentaires dans les secteurs tertiaires et de services, ainsi qu'en logistique. Le premier bâtiment de bureaux a été construit et les aménagements extérieurs ont été livrés eux aussi à l'automne. Le bâtiment CITECH a été réalisé selon les prescriptions environnementales du CCCT (cahier des charges de cessions de terrain) et de la fiche de lot, telles que la réalisation d'une toiture végétalisée, l'utilisation de matériaux naturels (par exemple les ardoises ou de la terre cuite) et la réalisation d'aménagement facilitant la pratique du vélo (abris vélo et douches dans le bâtiment).

### Nombre de personnes suivies par la plateforme des métiers

|                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|
| 142<br>en 2013 | 111<br>en 2014 | 111<br>en 2015 |
|----------------|----------------|----------------|

Evolution 2013-2015 : - 21,8%

### Nombre d'hectares aménagés dans une zone exemplaire

|               |               |               |
|---------------|---------------|---------------|
| 23<br>en 2013 | 23<br>en 2014 | 64<br>en 2015 |
|---------------|---------------|---------------|

Evolution 2013-2015 : + 178,3 %







# #01 CHÂTEAUX MÉTROPOLÉ, UN TERRITOIRE ET UNE ORGANISATION DURABLES EN MUTATION

## *1.1. Le périmètre géographique et les compétences respectives de la Ville et de l'Agglomération*

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Communauté d'Agglomération de Châteauroux Métropole a vu son périmètre évoluer. A partir de 2013, l'Agglomération comptait 15 communes, soit par ordre d'intégration : Ardentes, Châteauroux, Déols, Le Poinçonnet, Montierchaume, Saint-Maur, Diors, Etretchet, Sassièrges Saint Germain, Mâron, Arthon, Jeu-les-Bois, Coings, Luant et Villers-les-Ormes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle est composée de 14 communes, et non plus 15, suite à la fusion des communes de Saint-Maur et Villers-les-Ormes.

La superficie et la population des communes membres sont les suivantes :

| COMMUNES              | SUPERFICIE (HA) | POPULATION MUNICIPALE 2014 |
|-----------------------|-----------------|----------------------------|
| ARDENTES              | 6 209           | 3 859                      |
| ARTHON                | 4 679           | 1 220                      |
| CHÂTEAUX              | 2 554           | 45 209                     |
| COINGS                | 2930            | 807                        |
| DÉOLS                 | 3 174           | 7 889                      |
| DIORS                 | 2 544           | 763                        |
| ETRECHET              | 1 789           | 922                        |
| JEU-LES-BOIS          | 3 830           | 379                        |
| LE POINÇONNET         | 4 500           | 5 808                      |
| LUANT                 | 3 110           | 1 469                      |
| MÂRON                 | 2 802           | 766                        |
| MONTIERCHAUME         | 3 720           | 1 630                      |
| SAINT-MAUR            | 7 031           | 3 531                      |
| SASSIÈRGES-ST-GERMAIN | 3 172           | 486                        |
| <b>TOTAL</b>          | <b>53 804</b>   | <b>75 094</b>              |

## LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

L'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) définit les compétences des Communautés d'Agglomération, et certaines d'entre elles sont subordonnées à la reconnaissance de leur intérêt communautaire. Le 28 juin 2006, le Conseil communautaire avait procédé à la définition de l'intérêt communautaire.

Les statuts de l'Agglomération ayant évolué, suite à la prise de compétences et aux différents changements législatifs, une actualisation de cette définition a été réalisée en 2015.

La Communauté d'Agglomération nouvellement dénommée Châteauroux Métropole, exerce donc de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, les compétences suivantes :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

#### > Développement économique :

- Actions de développement économique d'intérêt communautaire, telles que le développement et la commercialisation des espaces d'activités communautaires, la promotion et la commercialisation économique du territoire communautaire, et nouvellement inscrit en 2015 la promotion et l'accompagnement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, en lien avec les besoins des entreprises ;

- Création, aménagement, gestion, entretien de toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et aéroportuaires reconnues d'intérêt communautaire ;

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

- Promotion du tourisme.

#### > Aménagement de l'espace communautaire :

- Création et réalisation de Z.A.C. d'intérêt communautaire,

- Schéma de cohérence territorial

et schéma de secteur,

- Organisation des transports urbains.

- Etude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme tenant lieu et de carte communale.

#### > Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :

- Programme Local de l'Habitat ;

- Politique du logement d'intérêt communautaire ;

- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;

- Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### > Politique de la Ville :

- Elaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville ;

- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;

- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

Du fait de la loi NOTRe, les compétences suivantes ont rejoint les compétences obligatoires de l'Agglomération :

#### > Accueil des gens du voyage

#### > Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

> Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

> Assainissement.

> Eau.

> Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- lutte contre la pollution de l'air,

- lutte contre les nuisances sonores,

- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : l'espace multi-activités LE MACH 36, le complexe sportif de La Margotière, l'aérodrome de Villers les Ormes et le centre aquatique communautaire.

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

> Construction et aménagement des équipements de secours et de lutte contre l'incendie (en liaison avec le S.D.I.S.).

> Versement des contributions obligatoires d'incendie et de secours au service départemental pour le compte des communes membres.

> Protection des milieux naturels de la vallée de l'Indre, pour la partie agglomération.

> Création, entretien et gestion d'une aire de grand passage des gens du voyage.

> Etablir et exploiter sur son territoire toutes les infrastructures et tous les réseaux de communication électroniques rentrant dans le cadre de l'article L1425-1 du CGCT.

## LES COMPÉTENCES DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

La Ville de Châteauroux est dotée d'une clause générale de compétence qui lui permet d'exercer des missions très diversifiées :

- dans le domaine sanitaire et social, elle met en oeuvre l'action sociale grâce à son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

- en charge de l'enseignement dans les écoles maternelles et élé-

mentaires, elle s'occupe de la création et de l'implantation, ainsi que de la gestion et du financement (à l'exception de la rémunération des enseignants) de ces établissements ;

- dans le domaine culturel, elle assure la création et l'entretien des bibliothèques, des musées, du conservatoire, de salles de spectacle et l'organisation de manifestations culturelles ;

- dans le domaine sportif et des

loisirs, la Ville de Châteauroux assure la création des équipements et subventionne des activités sportives. Elle est également en charge des aménagements touristiques.

À ces compétences s'ajoutent celles correspondant à des missions traditionnelles, tels que l'entretien de la voirie communale ou la protection de l'ordre public local, mais aussi des fonctions exercées par les maires et leurs

adjoints au nom de l'État, grâce aux moyens et aux personnels de la commune :

- l'état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès) ;
- les fonctions électorales (organisation des élections) ;
- l'hygiène et la sécurité publique.

## 1.2. L'organisation institutionnelle

### LE PRÉSIDENT-MAIRE

A l'issue des élections municipales de mars 2014, Gil Avérous a été élu Maire de Châteauroux et en avril, le Conseil communautaire l'a élu Président de l'Agglomération.

Le Président prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la Communauté d'Agglomération. Il représente l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en justice. Il peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'assemblée délibérante, et déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions à des élus communautaires. La délégation de l'assemblée au Président a été donnée dès la séance d'installation du nouveau Conseil Communautaire.

Le Maire, quant à lui, est à la fois exécutif de la commune et agent de l'Etat. Il représente la commune, prépare et exécute le budget et les délibérations du Conseil Municipal. Il peut également être chargé, en tout ou partie, de certaines de ses compétences par délégation de l'assemblée délibérante et il est le seul en charge de l'administration municipale. Toutefois, il a la possibilité de procéder à des délégations de fonctions et/ou de signature. Le Maire exerce également des pouvoirs de police, et en tant qu'agent de l'Etat, il est chargé de l'état civil, de l'organisation des élections et du recensement citoyen notamment.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cette assemblée délibérante est composée de 51 conseillers représentant les 14 communes de l'agglomération. Parmi ceux-ci, le Président a accordé par arrêté, des délégations à 10 Vice-présidents.

Le Conseil Communautaire a pour rôle de gérer les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. En 2015, il a été réuni 8 fois et a adopté 279 délibérations.

Le Président a par ailleurs rendu compte de 141 décisions qu'il a prises par délégation.

### LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Les commissions communautaires sont organisées de la façon suivante :

> 3 commissions permanentes :

- Commission Développement du territoire et Attractivité ;
- Commission Environnement, Aménagement et Grands Equipements ;
- Commission Finances et Affaires générales.

> Plusieurs commissions spécialisées, dont les suivantes :

- Commission d'évaluation des charges ;
- Commission d'appel d'offres et jury de concours ;
- Commission consultative des ser-

vices publics locaux ;

- Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées ;
- Comité technique paritaire ;
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, créé par la délibération du Conseil communautaire du 25 septembre 2014.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal comprend 43 conseillers municipaux, dont 33 conseillers de la majorité et 10 de l'opposition. On compte parmi eux 12 Maires-adjoints et un conseiller municipal délégué.

Le Conseil Municipal gère les affaires de la ville, il est notamment compétent pour voter le budget, décider des travaux ou encore gérer le patrimoine municipal.

En 2015, le Conseil Municipal s'est réuni 7 fois et a adopté 298 délibérations.

Le Maire a rendu compte de 807 décisions qu'il a prises par délégation.

### LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont organisées de la façon suivante :

> 4 commissions permanentes :

- Commission Affaires sociales et Sécurité ;
- Commission Aménagement de l'espace public ;

- Commission Animation du territoire ;
- Commission Finances et Affaires générales.

> 4 commissions spécialisées :

- Commission des foires et des

marchés ;

- Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
- Commission d'appels d'offres ;
- Commission consultative des services publics locaux.

> 4 commissions extra-municipales :

- Commission des jumelages ;
- Commission du salon du livre ;
- Commission de concertation de la circulation et de la sécurité routière ;
- Conseil municipal d'enfants.

### 1.3. Des services mutualisés entre la Ville et l'Agglomération

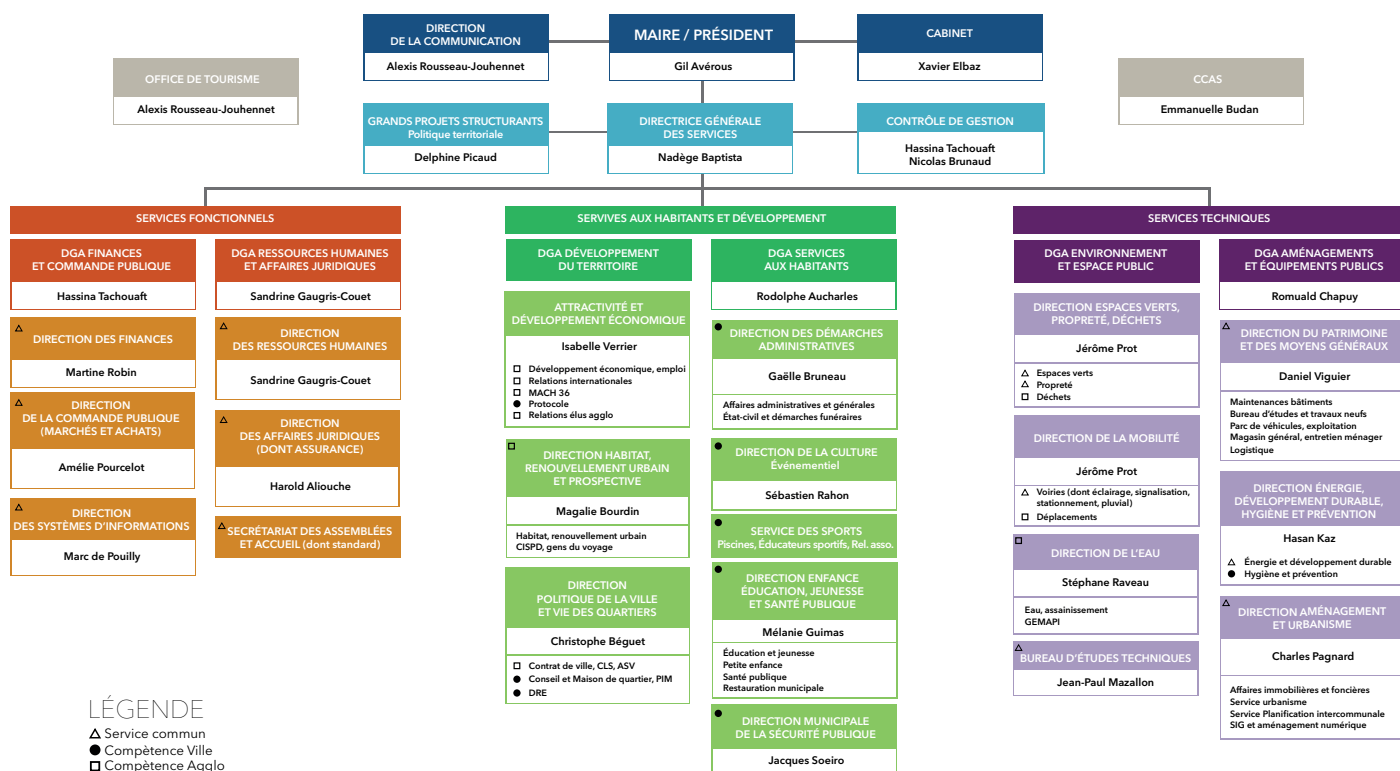
La mutualisation des services s'est traduite par la mise en place, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, d'une nouvelle organisation en trois pôles : les services fonctionnels, les services aux habitants et dédiés au développement du territoire, et les services techniques.

412 agents ont été transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la Ville vers l'Agglomération, tout en conservant leurs missions.

L'année 2015 est donc une première année de fonctionnement pour cette organisation mutuali-

sée. Le schéma de mutualisation, délibéré le 18 décembre 2014 et adopté le 28 mai 2015 après avis favorable des communes, a été mis en oeuvre et un groupe de travail s'est constitué afin de l'évaluer et de l'actualiser à la lumière de ce premier retour d'expérience.

## ORGANIGRAMME MUTUALISÉ DES SERVICES



08 septembre 2016

### 1.4. Une nouvelle communication institutionnelle de territoire

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015 VILLE ET AGGLOMÉRATION

- Fin février : arrivée d'un nouvel agent au sein de la direction en qualité de graphiste-web designer.

- 17 mars 2015 : création d'un nouveau site Internet partagé entre la Ville et l'Agglomération, [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr), avec une arborescence simplifiée et un contenu adapté à tous les supports. En l'espace de sept mois

seulement, sa fréquentation a dépassé celle de l'ancien site de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération cumulées sur 1 an.

- 31 mars 2015 : lancement de la nouvelle identité partagée entre la

Ville et l'Agglomération avec la création de la charte graphique « Châteauroux Métropole » et d'un nouveau logo. Les documents à usage externe et interne ont tous été chartés : carte de visite, formulaires, guides, power point, affiche, carton d'invitation, signalétique, signature courriel, etc.).

- Fusion des réseaux sociaux avec la déclinaison Châteauroux Métropole pour tous nos outils : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube. Tout au long de l'année, les réseaux sociaux ont été optimisés : + 239 % de « j'aime » sur Facebook, + 490 % abonnés sur Twitter, ces outils ne cessent de croître. Une enquête d'octobre 2015 classe notamment Châteauroux dans le Top 10 des collectivités utilisant le réseau social Instagram.

- 29 octobre 2015 : Châteauroux Métropole poursuit son développement numérique avec le lancement de visites virtuelles Google, favorisant la promotion de notre territoire. Plus d'une dizaine de lieux, accessibles sur la plateforme Google Maps et depuis le site Internet [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr), peuvent désormais être visités depuis n'importe quel lieu en France et dans le monde.

- 4 novembre 2015 : la Ville et l'Agglomération de Châteauroux poursuivent la valorisation de leur territoire et se dotent d'un nouvel outil de communication : « Little big ville », le nouveau film de promotion du territoire castelroussin. Dévoilé en avant-première dans les salons de l'hôtel de ville de Paris, le dimanche 25 octobre 2015, pendant le congrès national de la Protection Civile, il est disponible sur la page YouTube de Châteauroux Métropole et sur ses réseaux sociaux.

- Reprise de la gestion (commande et suivi de demandes) des objets publicitaires, auparavant assurée par le service Événementiel.

- Développement du réseau des kakémonos avec la création de nouveaux visuels, utilisables plusieurs années de suites (DARC, etc.).

via les autres outils numériques, pour valoriser le territoire dans son ensemble (grands projets structurants, information de proximité, développement économique, développement solidaire, développement durable, initiatives locales, portraits, histoire, etc.). La création d'un supplément culture, sports et loisirs viendra compléter l'information institutionnelle.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

La direction de la Communication, composée d'une équipe de huit personnes, impulse, décide et met en place toute communication à destination du grand public (hors correspondance), en fonction des projets et des services à la population retenus par les élus et mis en application par les services : carton d'invitation, affiche, guide, plan, panneau (hors signalétique), formulaire, leaflet, kakémono, bache, drapeau, logo, newsletter, site Internet, réseaux sociaux...

Le service gère également les relations avec la presse et reste l'unique porte d'entrée pour les médias.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Lancement du nouveau magazine de territoire.
- Lancement d'une nouvelle communication interne.
- Affirmation d'une identité pour les travaux menés dans le Cœur d'Agglomération.
- Refonte du parcours des totems historiques.
- Élaboration d'une nouvelle politique touristique en lien avec la restructuration de l'office de tourisme de l'Agglomération, avec l'appui de l'Attractivité du territoire.
- Poursuite du développement de la communication de territoire avec de nouveaux outils à imaginer.

## LE ZOOM 2015

La dernière pierre à l'édifice de la nouvelle communication de territoire a consisté au lancement du marché public pour la création d'un magazine de territoire, en remplacement du magazine municipal Châteauroux Pour Tous et du journal communautaire Le Journal de l'Agglo. Objectif : parution du premier numéro dans le courant du mois de janvier 2016. Les journalistes du service ont imaginé un nouveau support, dans l'esprit de la nouvelle orientation prise



## FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

pour environ 7 mois (17 mars 2015 - 25 octobre 2015)

**159 967** visites / **100 974** visiteurs uniques / **388 479** pages vues

En l'espace de 7 mois seulement, la fréquentation du site Internet de Châteauroux Métropole a dépassé celle de l'ancien site de la ville de Châteauroux et celle de celui de l'Agglomération cumulées sur 1 an.

### TOP DES PAGES

Page d'accueil vue **83 041** fois / Page « Agenda » vue **8 578** fois / Page « Piscines » vue **8 403** fois  
Page « Les services » vue **7 785** fois / Page agenda consacrée à la voltige aérienne vue **7 022** fois

**37 %** des utilisateurs du site Internet [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) le consultent en mobilité (smartphone ou tablette).

D'où l'importance de ce nouveau site en Responsive design, qui s'adapte donc à toutes les tailles d'écran.

### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

- **Un visiteur sur deux** a consulté le site en région Centre-Val-de-Loire.
- **Un visiteur sur cinq** a consulté le site depuis Châteauroux.
- **1 539** visiteurs ont consulté le site depuis les États-Unis.
- **558** visiteurs ont consulté le site depuis l'Allemagne.
- **219** visiteurs ont consulté le site depuis la Chine.

Sur les **159 967** visites du site Internet,  
**19 506** (12 % des visites) ont pour origine les réseaux sociaux.

### PROGRESSION DU NOMBRE D'ABONNÉS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

depuis le 1er juin 2014 à octobre 2015



FACEBOOK  
**2 613 > 8 856**  
**+ 239 %**



TWITTER  
**457 > 2 695**  
**+ 490 %**



TWITTER  
**0 > 1 701**

Cette progression s'explique par des publications plus nourries et régulières sur nos réseaux sociaux, faisant de Châteauroux Métropole un territoire actif dans ce domaine.

### CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE DANS LES CLASSEMENTS E-TERRITOIRE

#### Villes les plus actives sur Twitter

**16<sup>e</sup>** position pour toute la France  
(au 2 septembre 2015)

#### Villes les plus suivies sur Twitter

**47<sup>e</sup>** position sur toute la France  
(au 5 octobre 2015)

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014

#### AGGLOMÉRATION

- Octobre 2015 : arrivée d'un contrôleur de gestion pour l'Agglomération et la Ville de Châteauroux.

- 2015 a été marquée par la nouvelle programmation du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2015-2020 et pour laquelle Châteauroux Métropole s'est vue renforcée dans son rôle d'organisme intermédiaire grâce à un taux de consommation de 98,4 % pour la période 2007-2014, le plus élevé en région Centre Val de Loire. Une convention a été signée avec les services de l'Etat jusqu'en 2017 (renouvelable 1 fois) dont le montant prévisionnel maximal attribué de crédits FSE s'élève à 1 428 000 €.

#### VILLE

- Décembre 2015 : audit de la Direction des Démarches Administratives.

### LE ZOOM 2015

L'audit de la Direction des Démarches Administratives s'est déroulé en 3 phases : l'état des lieux, le diagnostic et la proposition des pistes d'amélioration. L'état des lieux a permis de faire le point sur les missions réalisées ainsi que sur les moyens humains, financiers et matériels alloués à cette direction. Le diagnostic a permis de mettre en avant les points pouvant être améliorés et les contraintes qui vont peser sur le service dans les années à venir. A partir de cet état des lieux et de ce diagnostic, des pistes d'améliorations ont été proposées : entrée de la direction dans une démarche qualité du type Marianne, formalisation des procédures de traitement des demandes et la réorganisation des espaces de front office et backoffice.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le pôle performance et contrôle de gestion est en charge de réaliser des audits et d'accompagner les services dans la mise en place des préconisations.

Le contrôleur de gestion a en charge la construction d'un système d'information décisionnel permettant à l'ensemble des décideurs de la collectivité de disposer des informations nécessaires au pilotage de gestion.

Il pilote et anime les Commissions ressources et performance.

En collaboration avec la DRH, il assure la fiabilité et le suivi des données relatives aux ressources humaines

dans le cadre de la mutualisation (suivi des effectifs et du coût des services communs).

Il pilote la mise à jour des conventions cadre de création des services communs.

Le service réalise également l'instruction et la gestion de la subvention globale 2015-2020 du Fonds Social Européen (2,8 millions d'euro) auprès des porteurs de projets, pour lequel Châteauroux Métropole est organisme intermédiaire.

La mission FSE consiste à la fois en la gestion de la subvention globale mais également au suivi des demandes de subvention :

- Suivi de la subvention globale (suivi de l'enveloppe financière, du cadre de performance...);

- Elaboration des appels à projets ;

- Information, animation, appui aux bénéficiaires ;

- Instruction des demandes de subvention ;

- Présentation des dossiers des porteurs en conseil communautaire ;

- Notification de la décision aux bénéficiaires ;

- Etablissement des actes attributifs ;

- Recueil des données relatives aux indicateurs ;

- Examen des bilans ;

- Contrôle de service fait, dont visite sur place en cours d'exécution ;

- Mise en paiement des aides aux bénéficiaires et suivi ;

- Contrôle de déroulement de l'opération par des visites sur place.

- Elaboration des appels de fonds auprès des services de l'Etat.

Parallèlement, divers documents de réalisation et d'audit doivent être produits :

- Rapport annuel et final de mise en oeuvre ;

- Déclaration annuelle de gestion ;

- Résumé annuel des audits et des contrôles ;

- Dialogue de gestion.

En 2015, Châteauroux Métropole a conventionné 7 dossiers :

| PORTEUR DE PROJET     | OPÉRATION   | MONTANT FSE MAXIMAL ATTENDU |
|-----------------------|---|-----------------------------|
| Solidarité Accueil    | Accompagnement socioprofessionnel en SIAE   | 210 000 €                   |
| Intermaide            | Développement de la formation et d'outils pédagogiques dans le cadre des parcours d'insertion | 30 000 €                    |
| AGIR                  | Favoriser l'insertion par l'accompagnement professionnel                                      | 30 000 €                    |
| CCAS                  | Accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation                                       | 20 000 €                    |
| Châteauroux Métropole | Facilitateur clauses sociales   | 16 000 €                    |
| Châteauroux Métropole | Plan Local Insertion et Emploi  | 100 000 €                   |
| Châteauroux Métropole | Plateforme des métiers  | 50 000€                     |

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Organiser et formaliser le suivi d'activité des services.
- Mettre en place les premiers entretiens intermédiaires de gestion, en lien avec la Direction des Finances.
- Effectuer trois nouveaux audits de services municipaux ou communautaires.
- Mettre en place les préconisations effectuées dans le cadre des audits 2015 et 2016.
- Acquérir, paramétrer et mettre en oeuvre un logiciel de Business Intelligence.
- Construire des tableaux de bords de gestion en collaboration avec les services.
- Instruire et gérer la subvention globale du Fonds Social Européen.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**4** Commissions Ressources et Performances organisées en 2015

**1** Audit de services réalisé

### FSE

**7** dossiers conventionnés

**476 000 €** crédits programmés

**448 197,50 €** crédits conventionnés (au 31/12/2015)





# #02

## DES RESSOURCES INTERNES ORIENTÉES VERS UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE

### 2.1. Finances

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

##### VILLE DE CHÂTEAUROUX, COMMUNE DE SAINT-MAUR ET CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Mutualisation des Directions des finances de la Ville de Châteauroux et de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole au 1er janvier 2015, avec déménagement physique des agents en juin 2015 et mutualisation de la comptabilité de la Commune de Saint-Maur le 1er mars 2015, avec déménagement physique d'un agent le 1er mai 2015.

> **Utilisation de deux logiciels budgétaires et comptables différents :** SEDIT Finances pour la Ville de Châteauroux et la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et MairieStart pour la Ville de Saint Maur.

> **Dématérialisation des relations avec la trésorerie :** Depuis 2013, les Directions des Finances de la Ville et de l'Agglomération préparent, en

étroite collaboration, la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable qui générera, à terme, une économie de papier et d'impression. Le Protocole d'Échange Standard version 2 (PES V2), protocole d'échange de flux comptables avec la trésorerie a été mis en place le 1er décembre 2014.

- Pré-requis 1 : mise à jour des bases tiers (base tiers ville environ 28 000 tiers),
- Pré-requis 2 : test des flux PESv2 sur PESOS (2014),
- 1<sup>ère</sup> étape : passage au flux PESv2 et dématérialisation des mandats et titres (1<sup>er</sup> décembre 2014),
- 2<sup>ème</sup> étape : dématérialisation des pièces justificatives,
- 3<sup>ème</sup> étape : dématérialisation des bordereaux journaux de mandats et de titres avec signature électronique (fin 2016).

En 2015, la réflexion a porté sur la réalisation de la 2<sup>ème</sup> étape du plan de dématérialisation de la chaîne comptable, en lien avec la mise en œuvre du parapheur électronique.

#### LE ZOOM 2015

Les bons de commande, les demandes de virement de crédits et les certificats de paiement sont transmis par le e-parapheur et signés électroniquement, réduisant ainsi les délais d'instruction et les photocopies des documents.

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

> **Optimisation des procédures internes :**

- Diffusion de procédures d'édition d'états paramétrables dans le logiciel financier SEDIT, permettant l'édition des CA et des BP par service et direction.

- Diffusion des BP et CA sur le site internet de Châteauroux Métropole, permettant aux organismes de télécharger directement des données budgétaires des collectivités (sans délai et sans envoi papier).

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

Il est envisagé en 2016 d'animer un réseau de secrétaires comptables référents, afin de professionnaliser l'activité comptable des services gestionnaires. Cela permettra d'une part d'optimiser l'organisation du travail, de mettre en place un vocabulaire partagé et d'autre part d'or-

ganiser un pilotage centralisé de la fonction Finances.

La signature électronique des bordereaux journaux de mandats et de titres, et l'automatisation de l'envoi des flux informatiques vers la trésorerie permet d'avancer dans le schéma de dématérialisation.

L'évolution du logiciel budgétaire et

comptable SEDIT Finances du mode Client Serveur vers le mode Web2 permettra en 2016 de dématérialiser les factures dès leur enregistrement, ainsi que les pièces justificatives des mandats et des titres y compris les pièces de marchés et les arrêtés de personnel à joindre à la paye. Cela permettra de suivre les work-flows et d'améliorer le délai global de paiement.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| Nombre de budgets.....                  | 4 (4 en 2014)               |
| Nombre de factures reçues.....          | 14 292 (15 130 en 2014)     |
| Nombre de mandats émis.....             | 13 239 (13 632 en 2014)     |
| Nombre de titres émis.....              | 4 919 (5 202 en 2014)       |
| Nombre de virements de crédits.....     | 440 (687 en 2014)           |
| Délai global de paiement (interne)..... | 26,83 jours (21,45 en 2014) |
| Nombre de BS.....                       | 1 par budget (1 en 2014)    |
| Nombre de DM.....                       | 5 (2 en 2014)               |

#### Agglomération

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| Nombre de budgets.....                  | 10 (10 en 2014)             |
| Nombre de factures reçues.....          | 3 729 (4 128 en 2014)       |
| Nombre de mandats émis.....             | 4 794 (5 934 en 2014)       |
| Nombre de titres émis.....              | 2 457 (3 832 en 2014)       |
| Nombre de virements de crédits.....     | 590 (758 en 2014)           |
| Délai global de paiement (interne)..... | 22,58 jours (10,95 en 2014) |
| Nombre de BS.....                       | 0 (0 en 2014)               |
| Nombre de DM.....                       | 27 (18 en 2014)             |

#### Ville de Saint Maur

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Nombre de budgets.....      | 3     |
| Nombre de mandats émis..... | 1 774 |
| Nombre de titres émis.....  | 515   |

## 2.2. Commande publique

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### VILLE-AGGLOMERATION

- 1<sup>er</sup> janvier 2015 : création d'une direction de la Commande publique commune Ville-Agglomération ;
- Mars 2015 : intégration d'un nouvel agent en tant qu'acheteur public ;
- Elaboration d'une nomenclature des achats puis suivi des natures de prestations afin d'élaborer une cartographie des achats.

but 2016, chaque lauréat a transmis un projet, rendu anonyme par un huissier de justice. Le jury de concours s'est prononcé en faveur d'un des projets. Des négociations ont été menées avec ce candidat concerné et le conseil communautaire lui a attribué le marché de maîtrise d'œuvre.

### L'ACTIVITE PAR SERVICE

Deux commissions consultatives des services publics locaux ont été organisées par le service.

L'une, pour la Ville de Châteauroux, avait à son ordre du jour l'examen des rapports d'activité 2014 des délégations de service public pour l'exploitation d'un service de crémation et pour la gestion du marché couvert dit Les Halles établis par les délégataires

de chacun de ces équipements. L'une, pour l'Agglomération, comptait 6 dossiers à l'ordre du jour :

- Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement ;
- Transports Urbains ;
- Ordures ménagères ;
- Camping le Rochat de Belle-Isle ;
- Gestion du Parking Colbert ;
- Avis sur la création d'un établissement public industriel et commercial relatif au tourisme.

#### VILLE

Les principaux marchés passés par la Ville :

- Contrat de performance énergé-

### LE ZOOM 2015

Un concours d'architecture relatif à la construction d'un centre aquatique communautaire a été lancé en 2015. Un appel à candidatures a été publié dans la presse spécialisée et 48 candidats y ont répondu. 3 ont été sélectionnés et ont reçu le programme technique. Dé-

tique en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes avec l'Agglomération (7 sites), Châteauroux (119 sites), Saint-Maur (21 sites), Le Poinçonnet (17 sites) et le CCAS (7 sites) ;

- Extension de l'Etablissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes de Saint Jean.

### AGGLOMÉRATION

Les principaux marchés passés par l'Agglomération :

- Réalisation d'un skatepark ;
- Délégation de service public relatif aux transports urbains;
- Délégations de service public relatives à l'eau potable et à l'assainissement pour les communes de Châteauroux et du Poinçonnet ;
- Magazine communautaire mutualisé ;
- Transports scolaires dans le cadre d'un groupement avec le Département.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Acquisition d'un nouveau logiciel pour la réduction et le suivi des procédures de marchés publics.

- Evaluation et suivi de la performance économique des achats.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



34

NOMBRE DE COMITÉS MARCHÉS PUBLICS TENUS

| <i>Ville</i>  | <i>Agglomération</i> |
|---|----------------------|
| 37 (42 en 2014) _____ NOMBRE DE MARCHÉS PUBLIÉS _____                             | 33 (27 en 2014)      |
| 36 (38 en 2014) _____ NOMBRE DE MARCHÉS NOTIFIÉS _____                            | 25 (62 en 2014)      |
| 94 (107 en 2014) _____ NOMBRE DE LOTS TRAITÉS _____                               | 79 (90 en 2014)      |
| 17 (79 en 2014) _____ NOMBRE D'AVENANTS PASSÉS _____                              | 5 (13 en 2014)       |
| 11 (2 en 2014) _____ NOMBRE DE CLAUSES SOCIALES INSÉRÉES _____                    | 16 (3 en 2014)       |
| 18 (10 en 2014) _____ NOMBRE DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES INSÉRÉES _____          | 6 (1 en 2014)        |
| NOMBRE DE DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉES _____ 2 (2 en 2014)               |                      |
| 3 _ NOMBRE DE MARCHÉ EN GROUPEMENT DE COMMANDES _ 1<br>EN QUALITÉ DE COORDONATEUR |                      |

### 2.3. Systèmes d'information

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### VILLE

- Mise en place du Portail Famille pour les services éducation-jeunesse et petite enfance, permettant à l'utilisateur d'accomplir en ligne ses démarches de réservation de places en centre de loisirs ou de paiement de la cantine et de la garderie. Cette dématérialisation signe la fin du ticket de cantine.

### AGGLOMÉRATION

- Mutualisation du logiciel Droits de Cités (gestion du droit des sols) à l'ensemble des communes de l'Agglomération.

### LE ZOOM 2015

Deux projets logiciels nouveaux et emblématiques de la mutualisation des services ont été mis en œuvre dans le but de permettre une communication efficace au

sein de Châteauroux Métropole :

- Le nouvel Intranet Châteauroux Métropole (sur la base de la solution SilverPeas) qui constitue une plateforme de mise en commun de l'information et de production de contenus à l'usage des services.
- Le parapheur électronique (solution iXbus de la société SRCI) avec intégration de signatures électroniques et numérisées, projet qui a permis une rationalisation et une

traçabilité de la circulation des documents, en la rendant par ailleurs plus rapide et efficace.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Dans le cadre de la mutualisation, la DSI a dû mener dans le début de l'année 2015 un certain nombre d'actions liées à la réorganisation des directions, aux déménagements de services qui ont induit une refonte de l'infrastructure aussi bien dans le domaine informatique que téléphonique (réorganisation des répertoires réseau, déménagement des noms de domaine, intégration de la messagerie Zimbra, intégration de nouveaux postes téléphoniques, etc.).

Au-delà de la refonte de l'infrastructure, la mutualisation a impacté les aspects logiciels et s'est notamment déclinée en :

- mutualisation du logiciel de gestion des temps (eTemptation),
- mutualisation du logiciel de gestion du courrier (Post-Office),
- mutualisation du logiciel de gestion des délibérations (Airs Délib).

Par ailleurs, à la faveur de la mise en place du parapheur électronique, environ 300 utilisateurs de Châteauroux Métropole et de la Ville ont été dotés de licences Microsoft Office (2013).

### > Services éducation-jeunesse et petite-enfance

- Mise en œuvre du Portail Famille pour la réservation et le paiement en ligne des activités.

- Dématérialisation via le logiciel Agora des activités de restauration scolaire et d'accueil du matin et du soir. Mise en place du pointage informatisé dans les écoles maternelles et élémentaires. Publication

sur le portail famille de ces activités pour consultation.

### > Direction des finances

- Intégration de la comptabilité de Saint-Maur : mise en place des équipements et des connexions à distance sur le logiciel comptable de Saint-Maur depuis les locaux de Châteauroux Métropole.

- Dématérialisation comptable : analyse et acquisition des équipements nécessaires à la dématérialisation des pièces justificatives et des bordereaux journaux pour une mise en œuvre en 2016 : modules du logiciel Sédit Finances ; module OCR/LAD de numérisation des factures ; chaîne de télétransmission des flux PES.

### > Direction des démarches administratives

- Acquisition d'un logiciel de location de salles (GMA), intégrant un portail de réservation en ligne ainsi qu'un module de gestion des subventions accordées, pour une mise en œuvre de ces applications en 2016.

- Mise en place d'interface entre nos applications de gestion de l'état civil (logiciel Mélodie) et de gestion des listes électorales (logiciel Suffrage) d'une part, et le portail « mon.service-public.fr » d'autre part.

### > Service espaces verts

- Migration du logiciel Cimetières de France : transposition du logiciel en mode externalisé (mode SaaS) avec intégration de la cartographie des cimetières.

### > Direction municipale de la sécurité publique

- Dans le cadre du programme d'investissement en Vidéoprotection, la DSI a procédé au renouvellement de 20 caméras et a créé 2

packs mobiles (packs autonomes permettant une installation rapide de caméra pour un besoin ponctuel). Au CSU, le mur d'écrans a été renouvelé, ainsi que des PCs opérateurs.

### > Écoles

- La couverture WiFi de toutes les classes des écoles élémentaires a été achevée.

- 10 vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI) ont été installés (en 2015 chaque école élémentaire a une classe équipée). En outre, certaines écoles ont été dotées de vidéoprojecteurs simples de manière à ce que chaque école dispose de ce type de matériel (avec adaptateur iPad dans les maternelles).

- Dans le cadre du projet REP+ (conséquence du plan numérique national), les 3 écoles du REP+ de Châteauroux (Frontenac, Michelet et Buffon élémentaires) ont été dotées chacune de 40 iPad, acquisition intégralement couverte par la subvention ministérielle.

- Par ailleurs des PC fixes connectés ont été installés dans les 7 ULIS (ex-CLIS) et l'équipement des 2 classes d'enfants du voyage a été renouvelé.

### > Divers

- Renouvellement de 83 PC, 50 écrans, 700 licences CAL Windows et 125 licences RDS Windows.

- En téléphonie, mise à jour de l'Autocommutateur Alcatel.

- Renouvellement du photocopieur de production de l'atelier de reprographie.

- SAN : renouvellement de switches.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Poursuite de la dématérialisation comptable.

Et deux projets d'envergure visant à moderniser la gestion des ressources :

- Migration de l'application Sedit Finance en Web2,

- Migration de l'application Sedit Ressources Humaines en Web2.

Ainsi que les projets suivants :

- Le projet de GRC, Gestion de la Relation Citoyen : il s'agit d'un portail intégré au site de la Métropole permettant de fédérer en un point d'entrée unique un ensemble de démarches en lignes offertes aux usagers. Dans un premier temps, la GRC permettra les inscriptions en ligne au sport (Sénatorerie et Ecole mu-

nicipale des sports), aux piscines, à l'Embac et aux transports scolaires. Elle intégrera le portail famille Agora. La GRC sera amenée à s'étoffer de nouveaux services en ligne au gré des besoins.

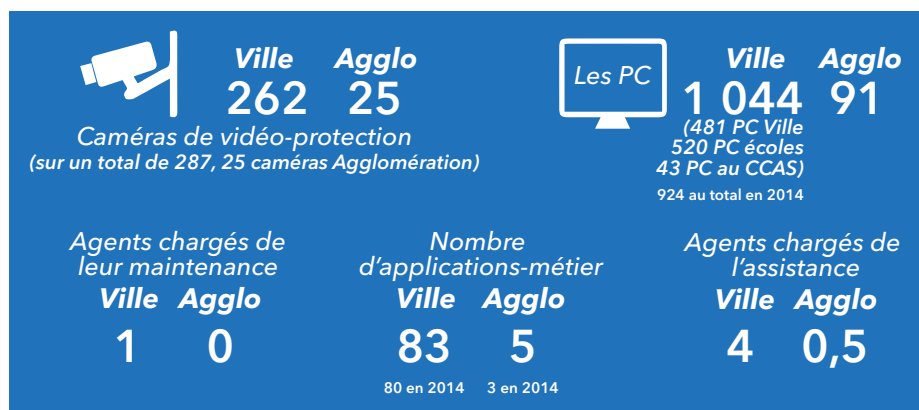
- Renouvellement du marché de téléphonie, dans le cadre d'un groupement de commandes associant la Ville de Châteauroux, la Communauté d'Agglomération, le CCAS et la Ville d'Ardenes. Ce marché est pré-

vu pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

- Acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine immobilier.

- Etude de la mise en place d'une GED.

- Proposition de prestations d'audits de leurs systèmes d'information aux communes, dans le cadre des prestations mutualisées.



### 2.4. Ressources humaines

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- 1<sup>er</sup> semestre 2015 : poursuite des actions liées à la mutualisation, notamment auprès des partenaires (nouvelles conventions avec le Centre de gestion 36, l'AIMSMT, ...).

- Septembre 2015 : prise en charge du secrétariat du comité médical et de la commission de réforme pour la Ville.

- Septembre 2015 : lancement d'une démarche de prévention des risques psycho-sociaux ; contractualisation avec le cabinet Thomas Legendre en décembre 2015.

- Novembre 2015 : élections professionnelles pour la Ville et l'Agglomération.

## LE ZOOM 2015

### > Le plan de prévention des risques psychosociaux

Le protocole d'accord national du 22 octobre 2013 pose le principe de la prévention des risques psychosociaux (RPS). La circulaire du 20 mars 2014 définit les conditions de mise en œuvre d'un plan d'évaluation et de prévention des RPS, l'objectif étant le bien-être et la qualité de vie au travail afin de favoriser l'efficacité du service public et l'évolution individuelle des agents.

Ainsi, des démarches ont été engagées avec les membres du CHSCT pour contractualiser avec un cabinet expert en ce domaine. Les rencontres et les échanges nombreux ont permis d'aboutir au lancement de l'action fin 2015.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Outre le suivi des actions de formation individuelle, le service for-

mation a organisé des formations en interne (achat, marchés publics, MBTI...) qui ont débuté en 2015 et se sont parfois poursuivies en 2016 (formation accueil).

Au sein de la médecine préventive, un agent est désormais formateur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) pour le personnel des 2 collectivités.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Poursuivre l'accompagnement du changement dans le cadre de la mutualisation.

- Participer à la mise en œuvre des outils de suivi et de mesure de l'activité.

- Etudier et généraliser un format unifié de fiches de poste.

- Harmoniser et réviser le règlement des congés.

|   | Ville   | Agglomération                              |
|---|---|--|
| Nombre d'agents présents au 31/12/2015.....                                 | 652 (1 108 en 2014).....                        | 552 (129 en 2014)                          |
| En Équivalent Temps Plein.....  | 498,13 (935,72 en 2014).....                    | 546,31 (127,62 en 2014)                    |
| Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés.....                       | 17 (28 en 2014).....                            | 22 (4 en 2014)                             |
| Nombre d'agents hommes.....   | 165 (497 en 2014).....                          | 388 (89 en 2014)                           |
| Nombre d'agents femmes.....   | 487 (611 en 2014).....                          | 164 (40 en 2014)                           |
| Nombre de payes établies.....   | 8 755 (14 301 en 2014).....                     | 6 958 (1 736 en 2014)                      |
| Nombre total d'heures supplémentaires réalisées<br>et montant concerné..... | 3 078h (64 709€) (7 205h en 2014).....          | 3 078h (64 709€) (7 205h en 2014)          |
| Nombre de CDD établis.....  | 448 (dont 2 contrats d'insertion en cours)..... | 123 (dont 6 contrats d'insertion en cours) |
| Nombre de recrutements externes.....  | 19 (16 en 2014).....                            | 9 (5 en 2014)                              |
| Nombre de mobilités internes.....   | 30 (44 en 2014).....                            | 8 (0 en 2014)                              |
| Nombre de départs effectifs de la collectivité.....                         | 45 (30 en 2014).....                            | 18 (4 en 2014)                             |
| Dont nombre de départs à la retraite.....                                   | 22 (20 en 2014).....                            | 4 (3 en 2014)                              |
| Budget (CA 2014) formation agents.....                                      | 115 684€ (146 318€ en 2014).....                | 25 615€ (15 610€ en 2014)                  |
| Budget (CA 2014) formation élus.....  | 6 010€ (9 772€ en 2014).....                    | 348€ (642€ en 2014)                        |
| Nombre de jours de formations agents.....                                   | 2 006 (2170 en 2014).....                       | 1 073 (257 en 2014)                        |
| Nombre de jours de formations élus.....                                     | 51,5 (72 en 2014).....                          | 15 (2 en 2014)                             |
| Nombre de reclassements médicaux.....                                       | 1 (1 en 2014).....                              | 1 (0 en 2014)                              |
| Nombre de dossiers soumis en CDR.....                                       | 0 (8 en 2014).....                              | 7 (1 en 2014)                              |
| Nombre de dossiers soumis au comité médical.....                            | 26 (29 en 2014).....                            | 11 (7 en 2014)                             |
| Nombre de dossiers soumis en invalidité.....                                | 2 (0 en 2014).....                              | 2 (1 en 2014)                              |
| Nombre d'arrêtés individuels relatifs<br>à la carrière des agents.....      | 949 (1 841 en 2014).....                        | 1 143 (312 en 2014)                        |

## 2.5. Affaires juridiques

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### VILLE

- Mai 2015 : contentieux avec la Lyonnaise des eaux (sinistre rue de Chaumiau).

- Juillet 2015 : expulsion des squatters du grand Poirier.

- Novembre 2015 : contentieux sur les fluides (gaz-électricité) concernant la Maison des syndicats.

- Décembre 2015 : réactualisation des dossiers de périls.

#### AGGLOMÉRATION

- Février 2015 : solde du contentieux sur les captages de Montet/Chambon ; annulation de l'arrêté préfectoral.

- Mai 2015 : solde du contentieux avec Orange (tarification des fourreaux), désistement d'Orange suite à une nouvelle tarification communautaire.

- Juin 2015 : modification des statuts, prise de compétence PLUi.

- Juillet 2015 : attribution de la DSP transport urbain.

- Août 2015 : modification des statuts, nouvelle dénomination Châteauroux Métropole.

- Novembre 2015 : révision de l'intérêt communautaire.

- Novembre 2015 : attribution de la DSP camping du Rochat.

- Décembre 2015 : création de l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) office de tourisme.

### LE ZOOM 2015

#### La révision de l'intérêt communautaire

La révision de l'intérêt communautaire a consisté à :

- mettre à jour les compétences obligatoires et optionnelles du fait

des évolutions législatives successives. Les compétences "aire d'accueil des gens du voyage" et "ordures ménagères" deviennent des compétences obligatoires.

- intégrer les évolutions de l'intérêt communautaire depuis sa définition en 2006.

- ajouter à la définition de l'intérêt communautaire : l'enseignement supérieur au sein de la compétence développement économique, l'atelier santé-ville et le contrat local de santé au sein de la compétence politique de la Ville, et le futur centre aquatique au sein de la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

#### VILLE

Le service a fait face à une augmentation significative du nombre d'avis demandés par rapport à l'année 2014 (+ 30%).



Le service assure depuis 2015 le pré-contrôle de légalité des délibérations du Conseil municipal. Les fiches des incidents sans gravité des scolaires et des piscines ont été décomptées du nombre de sinistres d'où une baisse substantielle. On constate malgré tout une baisse significative des sinistres en tant que tel (120 en 2015, contre 189 en 2014 avec la même méthode de comptage, soit - 36,5%).

## AGGLOMÉRATION

Le service a fait face à une augmentation significative du nombre d'avis demandés par rapport à l'année 2014 (+ 32%).

L'Agglomération a adhéré à la plate-forme de dématérialisation

### 2.6. Secrétariat des assemblées

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Janvier : mutualisation des Secrétariats des assemblées Ville et Agglomération.

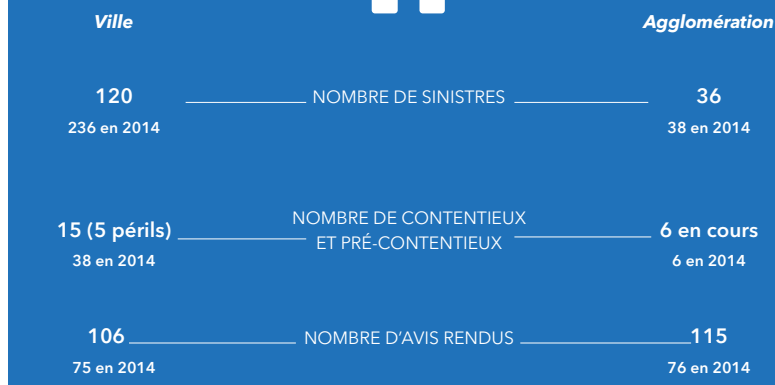
- Janvier : gestion commune des courriers Ville et Agglomération et enregistrement du courrier du Cabinet.

- Janvier : mise en place d'un registre des délibérations et d'un registre des actes à l'Agglomération et emménagement dans des bureaux rénovés.

- Mai : déménagement du standard et des appariteurs.

- Octobre : choix d'un logiciel de gestion des délibérations commun "AirsDélib", déjà utilisé à la Ville.

- Décembre : signature d'un avenant avec la Préfecture de l'Indre pour la télétransmission des arrêtés et des décisions de l'Agglomération, à l'image du régime pré-existant à la Ville.



des procédures des juridictions administratives : télérecours.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Sécuriser les actes des 2 collectivités.

- Garantir la fiabilité des avis juridiques.

- Diffuser l'information en matière de veille juridique.

- Développer les prestations aux communes, dans le cadre de la mutualisation.

## LE ZOOM 2015

L'année 2015 a été marquée par la mutualisation des deux Secrétariats des assemblées, Ville et Agglomération.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le Secrétariat des assemblées, incluant le Pôle accueil, est composé de douze agents : cinq au service des assemblées, deux pour les missions d'appariteur dont l'affranchissement, quatre à l'accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de ville, auxquels s'ajoute une personne pour l'encadrement.

Cette direction a pour principales missions :

- l'ouverture, le traitement et l'enregistrement du courrier,

- le tri et l'acheminement, l'affranchissement du courrier,

- la préparation et l'organisation des Conseils municipaux et communautaires,

- la préparation et l'organisation

du Conseil municipal d'enfants,

- la tenue à jour du tableau des arrêtés et des décisions,

- la télétransmission des actes administratifs au représentant de l'État,

- la réalisation du recueil des actes administratifs,

- la tenue des registres et leur archivage,

- la tenue à jour du tableau des délégués municipaux,

- l'actualisation des tarifs municipaux,

- l'accueil physique et téléphonique,

- le suivi du pool des véhicules de l'hôtel de Ville,

- la distribution des sacs poubelles,

- la vente des cartes de stationnement,

- la gestion des objets perdus.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Collaborer avec le service Education - Jeunesse pour la mise en place et dans l'accompagnement du Conseil municipal des jeunes.

- Poursuivre l'harmonisation des documents Ville et Agglomération (recueil des actes, tableaux de données...).

- Individualiser les courriers "départ" selon les Directions générales adjointes, afin de suivre les dépenses d'affranchissement.

- Adapter les actions du service aux budgets alloués (- 50 % pour le budget du Conseil municipal d'enfants et - 25 % pour l'affranchissement).

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

NOMBRE DE CONSEILS MUNICIPAUX

**7**

8 en 2014

NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS  
ADOPTÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

**298**

309 en 2014

NOMBRE DE DÉCISIONS

**807**

996 en 2014

NOMBRE D'ARRÊTÉS

**3 247**

4 378 en 2014

#### Agglomération

NOMBRE DE CONSEILS COMMUNAUTAIRES

**8**

8 en 2014

NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS  
ADOPTÉES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**279**

214 en 2014

NOMBRE DE DÉCISIONS

**141**

112 en 2014

NOMBRE D'ARRÊTÉS

**1 298**

356 en 2014

FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT **130 635 €** (Ville et Agglomération)

120 514 € en 2014 (Ville et Agglomération)





# #03

## DES RESSOURCES NATURELLES ET UN PATRIMOINE PUBLIC À PRÉSERVER

### 3.1. Espaces verts

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- 1<sup>er</sup> janvier 2015 : Fusion du service Espaces Verts de l'Agglomération avec celui de la Ville de Châteauroux (intégration d'un technicien et de 3 agents de terrain).
- 8 janvier 2015 : décoration florale pour les Vœux du Maire.
- 19 janvier au 11 février 2015 : Campagne d'élagage des arbres d'alignements (régie et entreprise).
- 17 mai 2015 : Journée « Portes Ouvertes » aux serres municipales ; information sur la gestion différenciées et sur les techniques de jardinage naturel.
- 20 au 25 mai 2015 : 91<sup>ème</sup> Foire exposition (décoration florale).
- Du 20 au 29 août 2015 : Championnat du monde de voltige aé-

rienne (décoration florale).

- Du 9 au 21 août 2015 : DARC : 40<sup>ème</sup> festival (décoration florale).
- août et septembre 2015 : Samedi 19 septembre ouverture de la serre tropicale au public ; courses hippiques (préparation piste et décors) 4 dimanches.
- 9 au 11 octobre 2015 : Salon des antiquaires (décoration florale).
- 3 novembre 2015 : Intervention à Châteauroux sur la gestion différenciée et le choix du zéro pesticide dans le cadre de la journée écophyto organisée par la FREDON Centre.
- Du 20 au 22 novembre 2015 : Salon de la gastronomie (décoration florale).
- à partir du 28 novembre : Patinoire (décoration florale).

#### LE ZOOM 2015

Le centre horticole propose aux communes de l'agglomération de produire des plantes annuelles et bisannuelles ainsi que des chrysanthèmes. Outre la production, il est possible de bénéficier de conseils concernant l'agencement des massifs ou le choix des espèces.

La première commune à le demander en 2015 est la commune de Saint Maur, pour laquelle 4 826 plantes estivales et 5 300 plantes bisannuelles ont été produites.

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le service espaces verts est chargé d'entretenir le patrimoine espaces verts dont :

- les espaces verts proprement dits (pelouse, végétaux ligneux, plantes vivaces et annuelles) ;
- les jeux d'enfants ;

- les bassins et fontaines ;
- le mobilier urbain des parcs et jardins et de la ville.

La régie espaces verts est divisée en 4 zones géographiques : jardin Public, Centre-Ville, Beaulieu, Saint Jean. À ces 4 grands secteurs se rajoutent :

- Un secteur cimetières (entretien des espaces verts et des circulations, exhumations, et différentes opérations funéraires) ;
- Un secteur sols sportifs (entretien des stades et autres installations sportives) : les sols sportifs sont de gros consommateurs d'eau. Une gestion plus rigoureuse depuis plusieurs années favorise une baisse de la consommation, mais une gestion centralisée (informatisation) permettrait une économie d'environ 30 % ;

- Un secteur logistique (tracteurs, camions, tondeuses, engins de chantiers...);

- Un secteur mécanique (réparation et entretien du matériel) ;

- Une équipe chargée de l'entretien des espaces verts des zones communautaires sur Châteauroux, Déols, Diors, Etrechet, Montierchaume et Saint-Maur (4 913h de travail). En 2015 une 1<sup>ère</sup> intervention d'entretien en régie (55h) a été réalisée dans les bassins d'orage de la Zone d'Ozans. L'externalisation de l'entretien des espaces verts devrait être réduite en 2016, par l'embauche de 2 agents pour l'entretien des zones d'activités communautaires. Il restera seulement 11ha entretenus par entreprise (accotements et piste aérodrome).

subvention. Élaboration et suivi des dossiers techniques, demande de renseignements auprès des concessionnaires (DR), rédaction de documents pour la passation des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre, définition des délais de travaux, planification, programmation des travaux, réalisation des plans techniques.

- Organisation et contrôle des travaux : coordination de l'activité des entreprises et des concessionnaires, conduite de réunions de chantier, veille au respect des cahiers des charges, contrôle du respect des exigences de sécurité sur les chantiers.

- Programmation et suivi des travaux dans les cimetières.

- Suivi de l'ensemble des pièces administratives des chantiers, réception de travaux, attachements, contrôle budgétaire des chantiers et suivi de la facturation.

- Une équipe travaux neufs :
  - Suivi de l'entretien secteur des Grands-Champs (10ha d'arbustes) ;

- Suivi de l'entretien pépinière et paniers-précultivés (stockés aux serres et répartis en ville) ;

- Travaux de création ou de rénovation d'espaces verts.

- Le centre horticole :

- Production des plantes à massifs annuelles, bisannuelles et vivaces, pour la ville de Châteauroux et les communes de l'agglomération.

- Conception du plan de fleurissement urbain estival et printanier, pour la ville de Châteauroux et les communes de l'agglomération.

- Programmation des cultures.



- Une cellule approvisionnements et magasin (commandes et gestion des fournitures) ;

- Un service d'entretien des équipements (fontainerie, arrosage intégré, jeux d'enfants mobilier urbain réalisation de décors évènementiels) ;

- Un bureau d'étude :

- Conception d'aménagements paysagers : étude et analyse de faisabilité des projets, lecture paysagère, estimation des projets, esquisses ; élaboration de dossiers pour conférence de majorité ou conseil municipal, permis d'aménager ou de construire, dossier de

- Culture d'essai de variétés annuelles moins consommatrice en eau et résistante à la sécheresse.

- Entretien des serres de collections.

- Entretien des paniers précultivés 125 unités.

- Entretien des espaces extérieurs et intérieur de la pépinière.

- Décorations florales.

- Visites pédagogiques : 18 visites pour 358 personnes dont 168 enfants.

- Journée portes ouvertes 1747 visiteurs dont 80 enfants.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Production pour les communes de Châteauroux Métropole : 15 066 annuelles 12 300 bisannuelles, 320 chrysanthèmes potées ;

- Reprise en régie des espaces

verts de l'agglomération externalisés (34 ha) ; embauche de 2 jardiniers ;

- Service Cimetières : Récupération des concessions échues ou en constat d'abandon ; embauche de 2 fossoyeurs.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

##### SERVICE ESPACES VERTS



#### Agglomération

##### SERVICE ESPACES VERTS



## 3.2. Propreté

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### VILLE

- Octobre 2015 : Implantation de 11 distributeurs de sacs à déjections canines.

- Octobre 2015 : Implantation d'une toilette sèche Avenue Le Notre (jardins familiaux).

### LE ZOOM 2015

Reprise en régie du balayage mécanique des zones d'activités de l'entretien des toilettes de fin de ligne de bus.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE VILLE

Depuis avril 2014, le logiciel Kimoco permet d'établir le temps passé par action (balayage manuel, balayage mécanique, lavage, décapage...) sur les 65 secteurs Propreté de la Ville.

### LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Obtention de la 1<sup>ère</sup> étoile du label éco-propre.

- Mutualisation du Pôle propreté et déchets au sein d'un même service, impliquant une réflexion sur le mode de gestion des différentes missions.

- Rapprochement des régies techniques au Centre technique municipal.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

##### SERVICE PROPRETÉ





### 3.3. Déchets

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

##### AGGLOMÉRATION

- Octobre 2015 : passage de deux collectes d'encombrants à une collecte annuelle.

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

##### AGGLOMÉRATION

Acquisition de matériel :

- Acquisition d'une benne à ordures ménagères de marque Faun sur châssis Renault.

- Acquisition de 2 bennes de 15 m<sup>3</sup> avec trappes pour la collecte des cartons sur deux déchèteries et 4 bennes 30 m<sup>3</sup> pour les déchets verts ou encombrants.

Les filières d'élimination :

- Signature d'une nouvelle convention pour la collecte et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Typologie des filières de tri existantes au sein des déchèteries :

ferrailles, déchets d'équipements Electriques et Electroniques (DEEE), cartons, déchets verts (tonte et feuilles), déchets verts (ligneux) destinés à être broyés, palettes et bois classe A, pneus, verre, huile de vidange, déchets diffus spécifiques, gravats.

#### LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Rapprochement des régies techniques au centre technique municipal : gestion des EPI via le magasin général, de la maintenance des

véhicules par le garage.

- Optimisation des filières de tri des déchets en déchèteries et au sein de services municipaux et communautaires.

- Optimisation de la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés.

- Modification de la collecte des encombrants.

#### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

##### Agglomération

##### SERVICE DÉCHETS

**98**   
composteurs distribués  
47 en 2014

**11 180** Tonnes  
de déchets humides collectés en porte à porte  
11 427 T en 2014

**492** Tonnes  
d'encombrants collectés en porte à porte  
401 T en 2014

**276**   
kg/habitant  
de déchets collectés  
280 kg/habitants en 2014

**9 795** Tonnes  
de déchets secs collectés en porte à porte  
9 793 T en 2014

**13 503** Tonnes  
de déchets collectés en déchetterie  
14 856 T en 2014

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015 AGGLOMÉRATION

- 1<sup>er</sup> février 2015 : Mise en service du SAEIV (système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs) sur le réseau Horizon.

- 28 mai 2015 : Délibération n°2015-104 d'attribution des marchés de transport scolaire pour les années scolaires 2015-2016 à 2020-2021. Le montant global cumulé des 28 lots est estimé à 5 832 826,40 € H.T.

- 2 novembre 2015 : Démarrage du nouveau contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains de l'Agglomération et lancement d'un nouveau réseau restructuré.

## LE ZOOM 2015

Le démarrage d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public pour une durée de 6 ans et 2 mois (02-11-2015 au 31-12-2021) a été mis à profit pour restructurer et améliorer le réseau avec :

- une simplification du tracé des lignes ;

- une offre de transport supplémentaire entre 12h et 14h ;

- une offre simplifiée sur la ligne structurante L1, avec des horaires identiques toute l'année, une déconnexion du système de correspondance générale au pôle d'échange central, ainsi qu'une fréquence améliorée vers les zones commerciales le samedi ;

- une fréquence accrue sur les lignes fortes (L1, L3, L4 et L6) ;

- une nouvelle identité visuelle (logo, livrée) ;

- une amélioration de la qualité de l'information (guide bus épuré, information aux points d'arrêts plus claire et plus lisible) ;

- le retour d'une agence commerciale en centre-ville ;

- une information en ligne plus riche ;

- évolution du site Internet [www.bus-horizon.com](http://www.bus-horizon.com) intégrant de nouvelles fonctionnalités (moteur de recherche, info trafic, calculateur d'itinéraire) ;

- une application pour Smartphone intégrant la recherche d'itinéraire, les horaires en temps réel, les services géolocalisés « Autour de Moi » et l'info trafic ;

- un système d'alertes SMS « Inmo© » ;

- une présence accrue et plus réactive sur les réseaux sociaux.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE AGGLOMÉRATION

Les transports en commun de l'Agglomération représentent un enjeu stratégique. La gratuité totale, instaurée en décembre 2001, a contribué à tripler la fréquentation du réseau.

L'année 2015 est marquée par le démarrage d'un nouveau contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains de l'Agglomération. Conclu avec la société Keolis pour une durée de 6 ans et 2 mois, ce nouveau contrat représente un coût global cumulé de 30 816 541,49€.

Les transports urbains ont enregistré en 2015 4 384 546 voyages pour un total de 1 546 351 kilomètres parcourus.

Au cours de l'exercice, 4 autobus

de type standard ont été renouvelés en remplacement de véhicules qui étaient jusqu'à présent mis à disposition par l'exploitant des lignes périurbaines. Ces 4 véhicules, acquis par l'Agglomération pour un montant total de 1 163 215,20 € TTC, ont été mis en service à l'occasion du démarrage du nouveau réseau le 2 novembre.

L'année 2015 a également vu le renouvellement des marchés de transports scolaires via un groupement de commandes avec le Département de l'Indre. Les 28 lots (soit 35 circuits), ainsi remis en concurrence pour des contrats de 6 années, ont été attribués aux sociétés STI CENTRE (17 lots), RAYMI (8 lots) et VOYAGES JOUBERT (3 lots).

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité du réseau Horizon, plusieurs projets significatifs ont été concrétisés :

- 167 929,53 € TTC ont été consacrés aux travaux de mise en accessibilité des points d'arrêts de bus situés sur les voiries d'intérêts communautaire, dont 102 743,74 € TTC pour le pôle d'échange central de la place Voltaire.

- Le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) a été déployé et mis en service sur l'ensemble du réseau de transport collectif urbain le 1<sup>er</sup> février. Un montant de 109 885,20 € TTC a été consacré à ce projet en 2015 pour sa finalisation.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

Mise en place d'une Direction de la mobilité mutualisée, intégrant les services Voirie de la Ville et de l'Agglomération, la gestion du réseau de bus intercommunal et les modes de déplacements doux.

## Agglomération

### TRANSPORTS COLLECTIFS

#### Coûts des transports

- Fonctionnement **5.604.105** € transports urbains  
**1.317.841** € transports scolaires  
 5.372.539 € en 2014 transport urbains  
 1.376.545 € en 2014 transport scolaires

- Investissement **1.441.030** € transports urbains  
**0** € transports scolaires  
 1.569.425 € en 2014 transport urbains  
 1 930 € en 2014 transport scolaires

**4.025.002** €  
 Produit net du versement transports  
 4.125.079€ en 2014

 **1 797**  
 Cartes scolaires délivrées  
 1 987 en 2014

 **4.384.546**  
 voyageurs dans les transports en commun  
 4.669.810 en 2014

 **40**  
 nombre de véhicules du parc  
 36 en 2014

**36,5 L / 100 Km**  
 Consommation moyenne  
 des véhicules  
 identique en 2014

**6,9**  
 Age moyen  
 du parc des véhicules  
 6,6 en 2014

 **465**  
 points d'arrêts de bus  
 identique en 2014

 **121**  
 points d'arrêts de bus  
 ACCESSIBLES  
 identique en 2014

**75 077** Km  
 parcourues par le  
 service « Handibus »  
 83 710km en 2014

 entre **45** et **50**  
 personnes prises en charges  
 quotidiennement par  
 le service HANDIBUS  
 identique en 2014

**11 940**  
 voyages réalisés par le  
 service « Handibus »  
 13 203 en 2014

**2 +1** en renfort  
 Nombre de véhicules TPMR  
 identique en 2014

### 3.5. Voiries et dépendances

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

##### VILLE

- Octobre 2015 : Abords du centre commercial des grands champs.

- Novembre 2015 : Réfection de la rue de la République sur la section cité administrative / Avenue De Gaulle.

- 2015 : Réfection de l'éclairage public via le changement de lanternes vétustes par des luminaires leds.

##### AGGLOMÉRATION

- Juin 2015 : Création d'un giratoire sur la RD 925 pour l'accès à l'ancien site militaire.

- Septembre 2015 : Création d'une piste cyclable le long de la RD 925 entre la RD 920 et l'entrée de la ZI de la Martinerie.

Voirie communautaire et l'aménagement de zones d'activités :

- Octobre 2015 : Fin de la seconde tranche de travaux d'Ozans.

- Renouvellement de 1800ml de

chaussées sur les voiries d'intérêt communautaire (travaux programmés mais décalés début 2016).

#### LE ZOOM 2015

Le renouvellement des lanternes vétustes d'éclairage public de la ville de Châteauroux par des luminaires leds. Environ 600 points ont été traités.

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE VILLE

> Service voirie

Les régies voirie (10 agents) et

signalisation non lumineuse (6 agents) entretiennent les 176 kilomètres de voiries communales. Les techniciens du service voirie gèrent en outre des travaux de gros entretien de la voirie et ont ainsi suivi les chantiers suivants :

- Réfection de la rue de la République : 150.000 € TTC ;
- Abords du centre commercial des grands champs : 72.000 € TTC ;
- Petites opérations de voirie : 130 000 € TTC
- Programme annuel de renouvellement de chaussées : 282.000 € TTC ;

De plus, des travaux conséquents ont été réalisés par les agents de la régie.

- Réfection des allées piétonnes et de la plateforme du manège sur le site de Belle Isle ;
- Intervention en urgence suite à un effondrement dans la cour de l'école Saint-Martial ;
- Mise en place d'un pont flottant à Belle Isle.

### > Service pluvial

Le service pluvial gère le réseau pluvial, les bassins de rétention et les poteaux d'incendie de la Ville. Il a supervisé les travaux d'investissement suivants :

- Travaux bassin rétention dans le Parc Beaulieu et réseaux rue d'Argenton : 200.000 € TTC
- Petits travaux sur réseau pluvial : 48.500 € TTC ;
- Petits travaux sur réseau incendie : 16.000 € TTC.

### > Service éclairage public

Le service éclairage public (8 agents) a assuré en 2015 en plus des interventions de dépannage :

- La pose de 600 luminaires leds (200.000 € TTC) dans le cadre du plan d'action sur les économies d'énergie ;
- La pose et dépose d'illuminations de fin d'année : plafond lumineux, fil lumineux dans les arbres.

Dans le cadre de travaux d'accompagnement à la réfection du terre-plein central du boulevard Saint-Denis, le réseau sous terrain d'éclairage a dû être en totalité rénové : 75.000 € TTC

## AGGLOMÉRATION

### > Service voirie

Les travaux majeurs réalisés en 2015 sont les suivants :

- ZAC OZANS : fin des travaux de la tranche 2 : 3 000 000 € TTC réalisés sur 6 103 000 € TTC ;
- Création d'un giratoire sur la RD 925 : 651.000 € TTC ;

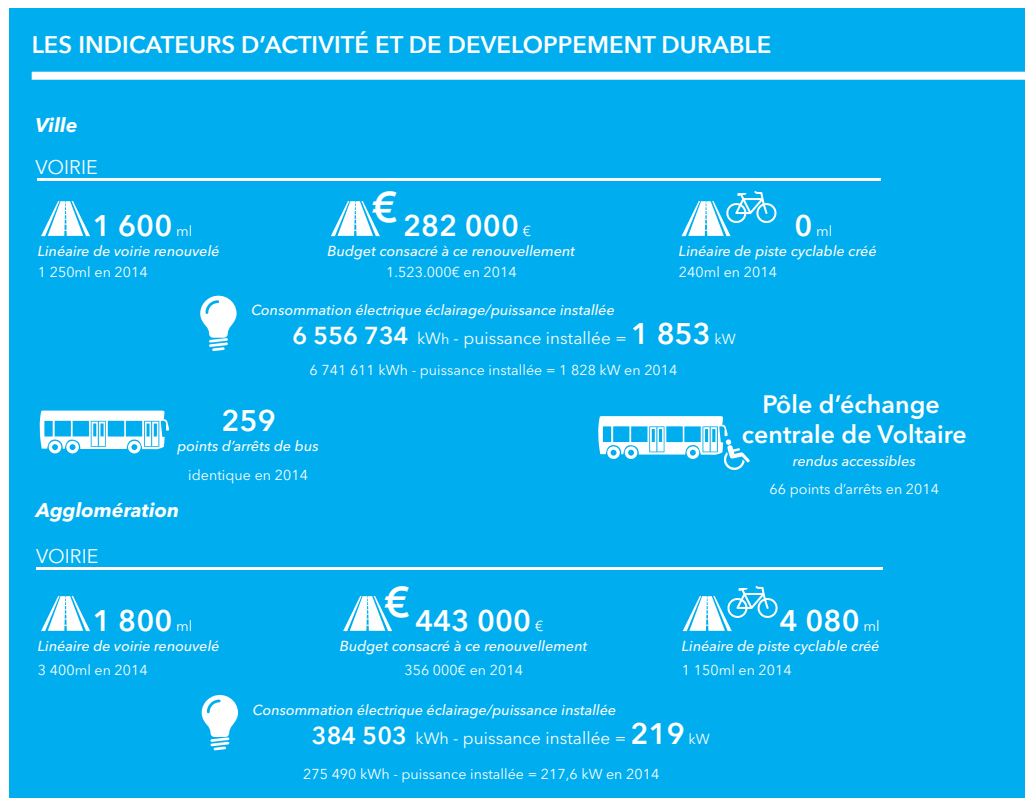
- Piste cyclable RD 925 : 246.000 € TTC ;

- Réfection du terre-plein central du boulevard Saint-Denis : 238.000 € TTC ;

- Travaux de clôture ex517 : 15.000 € TTC ;

- Travaux de réfection de chaussée dans l'espace Lafayette – ZI la Martinerie : 105.000 € TTC ;

- Programme annuel de renouvellement de chaussées (travaux programmés mais décalés début 2016) : 445.000 € TTC.



## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Janvier 2015 : Attribution à la SAUR d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public « Assainissement des eaux usées » pour les 8 communes d'Ardenes, Arthon, Coings, Diors, Etrechet, Maron, Montierchaume, et Sassièrges-Saint-Germain, d'une durée de 6 ans ;

- Février 2015 : Décision du Tribunal Administratif de Limoges annulant l'arrêté préfectoral des captages de Montet-Chambon avec effet au 1er septembre 2016 ;

- Mars 2015 : Déménagement du service Eau-Assainissement dans les locaux de l'hôtel de ville ;

- Été 2015 : Raccordement d'une partie des eaux usées de l'ancien 517ème RT et de la société Elis Berry à la station d'épuration de Châteauroux par GrandDéols et le « collecteur nord » et non plus par le centre-ville de Châteauroux ;

- Novembre 2015 : Dépôt en Préfecture de l'étude d'impact relative au nouveau dossier d'autorisation des captages de Montet-Chambon ;

- Décembre 2015 : Mise en service du nouvel équipement de relèvement des eaux usées entrant à la station d'épuration de Châteauroux permettant de lutter contre la saturation des réseaux d'assainissement du quartier et les débordements vers le milieu naturel.

bon à Déols pour alimenter quotidiennement 53 000 habitants.

Si ce volume paraît très important, il est à relativiser au regard de celui qui était mis en distribution au début des années 2000 : 6,5 Millions de mètres cubes...

Plus que par la baisse de la démographie, cette tendance s'explique prioritairement par le changement des pratiques individuelles et la recherche et l'éradication des fuites sur le réseau public.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

La Direction regroupe les services « eau potable » et « assainissement des eaux usées », mutualisés au niveau de l'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Durant l'année écoulée, la plupart des travaux patrimoniaux listés ci-dessous ont été engagés en faveur du développement durable :

- En eau potable, le remplacement des réseaux anciens et/ou défectueux participe à la réduction des fuites ;

- En eaux usées, le renouvellement des réseaux permet de limiter les entrées d'eaux parasites qui génèrent des surcoûts énergétiques de transport et de traitement.

Les principales dépenses du budget « Eau potable » :

- 127 197 € pour les travaux de maillage de réseaux à Ardenes,

- 118 807 € pour les travaux de renforcement de la route du grand Epot au Poinçonnet,

- 75 396 € pour les travaux de ré-

habilitation du réseau de la rue du pont Perrin à Déols,

- 65 724 € pour la mise en sécurité des châteaux d'eau des Etats-unis et de la Vrille à Châteauroux,

- 64 837 € pour les travaux d'étanchéité de la station d'eau potable des Déffents au Poinçonnet,

- la reprise de branchements en plomb à hauteur de 62 460 € à Déols et 73 533 € à Châteauroux,

- 56 233 € pour les travaux de renforcement du réseau rue Dorée et rue des Pavillons à Châteauroux,

- 18 000 € d'études préliminaires à la mise en place d'une sectorisation et d'une écoute permanente des réseaux de Châteauroux,

- 9 000 € de renforcement d'une conduite d'eau à Coings.

Les principales dépenses du budget « Assainissement des eaux usées » :

- 437 455 € pour les travaux d'amélioration de l'entrée hydraulique de la station d'épuration de Châteauroux,

- 248 596 € de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Longerolle à Arthon,

- 196 306 € de renforcement par chemisage du réseau d'eaux usées de GrandDéols,

- 152 104 € de travaux de réfection du réseau de la rue du pont Perrin à Déols,

- 80 484 € de travaux divers au Poinçonnet,

- 52 336 € de travaux d'assainisse-



## LE ZOOM 2015

4,5 Millions de mètres cubes ! C'est le volume moyen prélevé sur les 3 dernières années au niveau des captages de Montet - Cham-



ment route de Niherne à Luant,

- 34 320 € de travaux de réseaux rue Jean Jacques Rousseau et rue Porte aux Guédons à Châteauroux,

- 33 900 € de travaux de réhabilitation des réseaux avenue de La Chatre à Châteauroux,

- 26 026 € de travaux divers à Saint-Maur, ainsi que 16 925 € à Villers-les-Ormes,

- 21 183 € de travaux divers à Etrechet,

- 15 270 € de travaux de reprise du réseau de la rue du 8 mai à Ardentes,

- 15 078 € de travaux divers à Coings Céré,

- 10 707 € de travaux de renforcement des équipements de la station d'épuration de Maron,

- 8 880 € de travaux de renforcement des équipements de la station d'épuration d'Ardentes.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Mettre en place la nouvelle délégation de service public d'eau potable des communes de Châteauroux et du Poinçonnet.

- Mettre en place la nouvelle délégation de service public d'assainissement des eaux usées des communes de Châteauroux et du Poinçonnet.

- Finaliser la nouvelle procédure administrative autorisant les captages de Montet-Chambon.

- Réaliser le programme de travaux et en particulier, engager l'opération « sectorisation et écoute permanente des réseaux d'eau de Châteauroux ».

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Agglomération



**709** K€

Niveau des dépenses d'investissement «Eau potable»  
1.11M€ en 2014

**82,9** %

Rendement moyen pondéré du réseau d'eau potable  
77,4 % en 2014



**161** m<sup>3</sup>/foyer

Quantité d'eau consommée par foyer en moyenne  
161 m<sup>3</sup>/foyer en 2014

**100** %

Taux de Conformité bactériologique de l'eau distribuée  
identique en 2014

**100** %

Taux de Conformité physico-chimique de l'eau distribuée  
identique en 2014

**1 434** K€

Niveau de dépenses d'investissement « assainissement »  
2.09 M€ en 2014

### 3.7. Ingénierie technique

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### VILLE

- Balsan : travaux de réseaux pour desservir les logements aménagés dans les châteaux Tour et Rivière situés dans le parc Balsan, dossier de consultation pour aménager les allées du parc et des abords des châteaux début 2016 ;

- FRPA : chantier de construction

des 50 logements du nouveau foyer, desserte électrique du bâtiment en construction ;

- Place Saint-Christophe : livraison en avril 2015 après 1 an de chantier ;

- Viabilisation de l'opération soins de suite aux Chevaliers ; livraison des réseaux et de la voirie extérieure début 2015 ;

- Aménagement de la rue des Pa-

villons et de la rue Dorée dans la vieille ville (livraison fin 2015) ;

- Réaménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau (changement de sens de circulation, réfection des parkings, création de trottoir, et renouvellement de l'éclairage) fin 2015 ;

- Mise en place de contrôles d'accès sur les espaces piétonniers de la place de la République et du cours Saint Luc (fin 2015) ;

- Aménagement de terrains familiaux en faveur des gens du voyage chemin des vignes Saint Jean (été 2015) ;

- Aménagement d'un lotissement communal de 15 lots avenue le Notre (juin 2015).

### AGGLOMÉRATION

- Seconde tranche de travaux d'Ozans : fin du chantier en septembre 2015 ;

- Accompagnement des sociétés lors de leur installation sur l'ancien site militaire Martinerie : raccordements électriques, travaux de clôtures, conseils ;

- Travaux de réseaux du programme Cœur d'agglomération rue de l'écho (fin 2015). Elaboration du dossier de consultation d'entreprises des espaces publics du programme ;

- Mise en accessibilité des quais bus du point d'échange place Voltaire (été 2015) ;

- Aménagement d'un giratoire à la Martinerie, au carrefour du chemin de Beaumont et de la RD 925 (printemps 2015) ;

- Aménagement d'une bande cyclable bi-directionnelle le long de la RD 925 entre la rocade et l'entrée de la zone industrielle de la Martinerie (automne 2015).

### LE ZOOM 2015

Livraison du chantier de réaménagement de la Place Saint-Christophe assurant une meilleure fluidité du trafic et contribuant à la redynamisation de la vie du quartier.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le Bureau d'Etudes Techniques (BET) est constitué d'un directeur, de 2 techniciens, d'un surveillant de travaux et d'un dessinateur.

Le BET a géré une quinzaine de chantiers, représentant un montant de travaux de 3 500 000 € TTC. Le BET a chiffré vingt-cinq opérations dans le cadre de l'élaboration du BP 2016.

### LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

Un programme 2016 a été élaboré pour chaque collectivité ; il comprend notamment :

### VILLE

- Aménagement des rues Dauphine, Jean Lauron, descente de ville ;
- Rue de la Liberté ;
- Rues du Père Adam, des Halles, du Palan ;
- Allées du parc Balsan ;
- Les réseaux et les voiries de desserte pour les 50 logements du FRPA (livraison phase 1 en septembre 2016) ;
- L'aménagement de la rue Camille Létang aux chevaliers ;
- Trottoirs de la rue Porte aux Guédons ;
- La modification de l'entrée du parking Saint Luc ;
- Les trottoirs de la rue Ledru Rollin ;
- Rue Descente des cordeliers ;
- Etudes aménagement des places La Fayette et Gambetta.

### AGGLOMÉRATION

- L'aménagement des espaces publics du programme Cœur d'Agglomération
- L'instrumentation des bassins de gestion pluviale à Ozans ;
- Création de la plate-forme de stockage pour le Département ;
- Aménagement de l'avenue François Mitterrand entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue du Champ aux Pages.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### Ville

9

projets étudiés

25 en 2014

Filières d'élimination mises en œuvre sur les chantiers : recyclage des enrobés, recyclage des bétons

0

chantiers tests réalisés

identique en 2014

0

chantiers tests réalisés avec une charte chantier vert

identique en 2014

### Agglomération

6

projets étudiés

20 en 2014

Filières d'élimination mises en œuvre sur les chantiers : enrobés, ferrailles, DIB

1

chantier test réalisé

identique en 2014

1

chantier test réalisé avec une charte chantier vert

identique en 2014

### 3.8. Maintenance des bâtiments

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Janvier - Décembre : Participation active au réaménagement de l'Hôtel de Ville.

- Janvier - Décembre : mutualisation des moyens sur le bâti de l'Agglomération, la Ville de Châteauvieux et la Ville de Saint-Maur.

#### LE ZOOM 2015

Les travaux réaménagement de l'Hôtel de Ville ont demandé un gros investissement du service bâtiment : 373 interventions sur 2015, générant 7 501,95 heures de travail en régie, 51 256,06 € de fourniture et 242 171,53 € de travaux en entreprises.

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

L'activité du service maintenance bâtiments, sur l'année 2015, s'est déroulée avec pour objectif, d'augmenter la part des travaux effectués en régie.

> Actions spécifiques engagées en faveur du développement durable :

- Salle des fêtes de Belle-Isle : Remplacement des anciennes baies en bois, par des baies en acier à rupture de pont thermique : 10 160,50 € TTC (travaux faits en régie).

- Salle des fêtes de Belle-Isle : Remplacement de l'éclairage du hall 2 par du Led : 3 673,70 € TTC (travaux entreprises).

- École Victor Hugo maternelle : Remplacement des baies par des baies en acier à rupture de pont thermique 10 520,83 € TTC (travaux faits en régie).

- École Lamartine maternelle : Rénovation des extérieurs (toiture, bardage et ravalement façade) 134 331,59 € TTC (travaux mixtes entreprises et régie).

> Actions spécifiques engagées :

- École Victor Hugo élémentaire : Rénovation sanitaires - bâtiment A, 32 801,72 € TTC (travaux mixtes entreprises et régie).

- École Victor Hugo élémentaire : Rénovation sanitaires - bâtiment B, 32 801,72 € TTC (travaux mixtes entreprise et régie).

- École Jule Ferry maternelle : Rénovation de la cour de l'école,

21 594,06 € TTC (travaux mixtes entreprises et régie).

#### LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

Reprendre les missions du service Conformité et Identité.

#### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

##### Ville

##### SERVICE MAINTENANCE BÂTIMENT

36  
ETP



265  
bâtiments  
260 en 2014

305 562 m<sup>2</sup>  
de surface  
306 595 m<sup>2</sup> en 2014

##### SERVICE TRAVAUX ENTREPRISES

262  
interventions

1 199 074 €  
investissements  
1 622 449 € en 2014

268 228 €  
fonctionnement  
269 721 € en 2014

##### SERVICE TRAVAUX RÉGIE

3 425  
interventions

137 040 €  
investissements

297 632 €  
fonctionnement

dont 979 EPI 719 Serrurerie 667 Plomberie 541 Électricité 227 Menuiserie 144 Peinture 87 Maçonnerie 61 Vitrierie

##### Agglomération

##### SERVICE MAINTENANCE BÂTIMENT

58 824 m<sup>2</sup>  
de surface  
2 254 m<sup>2</sup> en 2014

33  
bâtiments  
33 en 2014

39 agents  
38,25 ETP  
36,5 en 2014

235 963,61 €  
Service travaux entreprises  
fonctionnement

1.249.381,63 €  
Service travaux régies  
fonctionnement

1.485.345,25 €  
coût salarial

5,4  
Effectif travaux entreprises  
fonctionnement  
40% de la direction



33,6  
Effectif travaux régies  
fonctionnement  
60% de la direction

44 069 €  
Service travaux entreprises  
fonctionnement

12 498 €  
Service travaux régies  
fonctionnement

##### Saint Maur

##### SERVICE BÂTIMENT

2 055  
m<sup>2</sup> en 2014

12 342,93 m<sup>2</sup>  
de surface



34  
bâtiments

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### VILLE

- Juin-Décembre 2015 : rénovation de l'école Jean MOULIN.
- Janvier-Juin : remplacement des menuiseries Jean ZAY.

### AGGLOMÉRATION

- Mars à septembre 2015 : changement du système de chauffage du bâtiment 670 à la ZIAP de DEOLS en s'appuyant sur une géothermie sur nappe.
- Juin à octobre 2015 : construction d'un skate parc en béton.



## LE ZOOM 2015

Rénovation des fenêtres de l'école Jean ZAY : inscrite comme bâtiment remarquable de l'AVAP, à partir d'une démarche volontaire de la Ville, appuyée et accompagnée par l'architecte des Bâtiments de France, cette école a vu ses fenêtres métalliques de l'époque (1935) remplacées quasiment à l'identique par des fenêtres contemporaines en acier, de très faible épaisseur et issues de la technologie la plus récente dans ce domaine. Ces travaux ont été complétés par des travaux de plâtrerie, d'isolation thermique, et de peinture.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

### VILLE

- Crèche des Papillons : préparation du dossier de consultation pour séparer la salle polyvalente de l'école maternelle, isoler acoustiquement la salle de jeux de cette dernière, modifier le hall d'accueil de la crèche, restructurer ses locaux de sommeil et créer un nouveau bureau de direction (Coût total : 161 000 € TTC).
- Groupe scolaire du Colombier : étude et réalisation de nouveaux

sanitaires pour les écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire compris réalisation d'un perron et création d'un sanitaire pour personne à mobilité réduite (Coût : 100 000 € TTC).

- Restaurant scolaire de Coings : études concernant la création d'un office de restauration pour la commune de COINGS dans le cadre d'une mise à disposition du personnel de Châteauroux métropole (Coût : En cours d'études, estimation 280 000 € TTC).

- Ecole élémentaire Jean Zay : réalisation de travaux concernant le remplacement des anciennes menuiseries en acier par des neuves du même style en coordination avec l'architecte des Bâtiments de France (Coût : 137 000 € TTC).

- Eglise Saint-Christophe : rénovation des baies hautes de la façade ouest de l'église saint Christophe : travaux de remplacement des pierres, ravalement, remplacement des verrières (Coût : 172 000 € TTC).

- Ecole Jean Moulin : travaux de rénovation de l'école élémentaire avec la première aile du bâtiment appelée tranche A. Il faut souligner, outre les travaux de rénovation de l'intérieur, la mise en place sur les bâtiments municipaux, des premières fenêtres mixtes bois-aluminium complétée par une isolation thermique par l'extérieur et par l'installation innovante d'une ventilation mécanique dans les salles de classes pour améliorer la qualité de l'air (Coût : 262 000€ TTC).

- Terrains familiaux : réalisation de deux maisonnettes pour permettre la sédentarisation de familles de gens du voyage, compris

travaux de clôture, assainissement autonome, V.R.D. et espace verts (Coût : 105 000 € TTC).

- Gymnase de Touvent : remplacement total du revêtement de sol avec reprise partielle des réseaux (Coût : 90 000 € TTC).

- EHPAD de Saint-Jean : Consultation d'entreprises pour agrandir la maison de retraite et mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité le bâtiment existant (Estimation : 1 310 000 € TTC).

- Front Office : réalisation d'une étude de faisabilité pour aménager le hall de l'hôtel de ville.

- Maison des syndicats : restructuration des locaux actuels abritant les associations syndicales pour accueillir le syndicat F.O. Etudes et consultation pour retenir le maître d'œuvre et les entreprises (Coût : études en cours, estimation 336 500 € TTC).

- Hangar UPC : création d'un bâtiment de stockage pour entreposer de la marchandise servant au bon fonctionnement de l'unité de restauration culinaire (Coût : 85 000 € TTC).

### AGGLOMÉRATION

- Skate Park : réalisation d'un skate parc de haut niveau sur le site de la Margotière, y compris traitement de la voirie et des espaces verts (Coût : 624 000 € TTC).

- ZIAP de Déols : remplacement complet du système de chauffage de l'ensemble des bureaux avec un système de chauffage du type pompe à chaleur couplé au principe de géothermie (Coût : 410 000 € TTC).

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Mener à bien les grandes rénovations thermiques dans les groupes scolaires.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



163 622 €  
masse salariale

#### Ville

#### SERVICE TRAVAUX NEUFS

797 388 €  
investissement dépensé

1 041 931 en 2014

#### Agglomération

#### SERVICE TRAVAUX NEUFS

999 538 €  
investissement dépensé

### 3. 10. Bureau d'études bâtiments

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

### VILLE/AGGLOMERATION

- Septembre 2015 : dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) de la Ville et de la Communauté d'Agglomération.



### LE ZOOM 2015

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) de la Ville et de la Communauté d'Agglomération a été déposé en septembre 2015, suivant l'arrêté de l'Etat. Cette programmation de travaux se répartit sur les neuf prochaines années au cours desquelles l'ensemble des bâtiments recevant du public seront mis en conformité d'accessibilité. 43 bâtiments sont à ce jour déclarés accessibles sur les 148 concernés par l'Ad'Ap.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE VILLE/AGGLOMERATION

- Démolition de bâtiments industriels de Balsan - 1<sup>ère</sup> phase (282 254,40 €).

- Appel d'offres pour les travaux d'extension de l'EHPAD Saint-Jean.

- Installation de détecteurs de fumée dans les logements de fonction.

- Mise en accessibilité des sanitaires de la salle Barbillat-Touraine et changement de l'ensemble menuisé de l'entrée (46 559,75 €)

- Mise en accessibilité de l'accès de l'école élémentaire Montaigne (22 808,25 €)

- Mise en accessibilité des sanitaires de l'espace Bossuet et création d'une rampe d'accès (33 167,22 €).

- Appel d'offres pour la vérification du matériel de sécurité incendie des bâtiments et du parc automobile - groupement de commandes Ville de Châteauroux - Ville de Saint Maur - Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole.

- Lancement des études pour l'aménagement de la Maison des Seniors dans l'ancienne cafétéria Casino.

- Lancement des études pour le remplacement des ascenseurs duplex de l'Hôtel de Ville.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Transfert de l'activité conformité réglementaire vers le service maintenance.

- Optimiser les coûts de fonctionnement en mutualisant les contrats et les interventions en régie.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



243 457,91 €  
masse salariale

#### Ville

6 en 2014

#### SERVICE BUREAU D'ÉTUDES

243 781,62 €  
investissement

577 033€ en 2014

233 540,02 €  
fonctionnement

264 028€ en 2014

477 321,64 €  
coût global de l'opération

841 061€ en 2014

29,50 %  
bâtiments  
communaux accessibles

29,25% en 2014

#### Agglomération

#### SERVICE BUREAU D'ÉTUDES

10 241 €  
fonctionnement

22,22 %  
bâtiments  
communautaires accessibles

### 3. 11. Magasins et entretien ménager

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### > Entretien ménager :

Reprise en régie par le service Entretien ménager à effectif constant et permettant une économie d'environ 51 000 € :

- du stade Gaston Petit, auparavant assuré par une société ;

- du DRE, auparavant assuré par un agent contractuel ;

- de la Crèche des Lutins, auparavant assuré par le service de la petite enfance.

### > Entretien ménager :

Assurer les prestations d'entretien ménager sur l'ensemble des bâtiments de la collectivité permettant une hygiène et une propreté des locaux à un coût adapté d'une part, le gardiennage des sites et bâtiments gérés d'autre part.

Nombre d'interventions exceptionnelles dans d'autres services : en 2015, 26 interventions ont été effectuées dans 11 sites pour un total de 168 heures, par exemple : le nettoyage des rails de faux-plafonds de l'hôtel de ville dans le cadre du chantier de réaménagement,

ou les interventions suite aux inondations à l'hôtel de ville, ou encore des nettoyages de fin de chantier. Le recours à ce type de prestations tend à augmenter pour éviter de faire appel à des entreprises extérieures.

## LE ZOOM 2015

Mise en place d'une gestion du mobilier récupéré dans les services et en bon état.

Courant 2015, a été mise en place une gestion du mobilier en bon état récupéré et pouvant être redéployé dans d'autres services. A cet effet, il a été mis en place un showroom au 1<sup>er</sup> étage du magasin permettant aux services de visualiser et de sélectionner le mobilier disponible.

En 2015, 48 articles ont été réaffectés pour 25 services.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE VILLE/AGGLOMERATION

### > Magasin général :

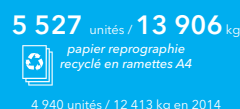
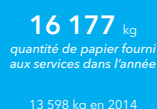
Mettre à disposition des services clients, principalement techniques, les fournitures, équipements et matériels nécessaires à leurs besoins et à leur activité suivant 3 critères principaux : la qualité des produits, le délai de livraison et de mise à disposition et le coût financier.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### SERVICE ENTRETIEN MÉNAGER



### MAGASIN GÉNÉRAL



## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### VILLE/AGGLOMERATION

- Réduction du nombre de véhicules et préparation pour vente aux enchères en 2016.
- Reprise en gestion du pool de l'Agglomération au garage du CTM.

### LE ZOOM 2015

25 sinistres de véhicules ont été déclarés en 2015, ce qui correspond à une baisse de 31 % par rapport à l'année précédente.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le parc automobile gère l'achat, l'entretien et le suivi des véhicules. Il est maintenant composé des équipements mutualisés de la Ville et de l'Agglomération. Les achats de véhicules et matériels divers se sont élevés à 545 682 € en 2015.

Le service exploitation est avant tout un prestataire de services auprès de l'ensemble des structures de la collectivité. Il apporte son soutien logistique dans l'activité quotidienne de tous par :

- la mise à disposition de personnel (conducteurs de véhicules VL et PL, d'engins de chantier, de manutentionnaire pour le transport, d'aide ponctuelle ou lors de déménagement) ;

- la mise à disposition de véhicules par l'intermédiaire de deux pools véhicules dont il a la gestion ;

- la mise à disposition d'un appareilleur et d'un coursier chargé d'approvisionner le magasin général et les services.

Le service logistique gère la logistique technique nécessaire au déroulement des manifestations organisées par la Ville et l'Agglomération, et toutes demandes des associations, particuliers, groupes scolaires, établissements publics ou privés.

Il met à disposition du personnel et/ou du matériel de transport montage et démontage d'installations. Il réalise les déménagements pour le compte de la collectivité.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Reprendre en gestion la flotte véhicules des ordures ménagères.
- Optimiser les coûts de fonctionnement en mutualisant les contrats et les interventions en régie en réduisant le nombre de véhicules et en optimisant l'utilisation.
- Etude sur le fonctionnement de véhicules hydrogène.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

##### PARC AUTOMOBILE



9,55 ETP

238

véhicules légers et lourds gérés en propre

571

matériels complémentaires

30

GPL

16

électriques

5

vélos à assistance électrique

9,3 en 2014

240 en 2014

550 en 2014

1 665

interventions sur véhicules

1 596 en 2014

231

externe

1 434

interne

549 905 €

Coût annuel de la maintenance interne

525 265 € en 2014

181 955 €

de pièces

367 950 €

de main d'œuvre

36 527 € coût de maintenance externalisée

60 842 € en 2014

1.294.148 km parcourus

1.270.302 km en 2014

267 267 €

Coût carburant

baisse de 2,40%

250 378 litres

##### SERVICE EXPLOITATION

14,3

ETP

16,3 en 2014

337

interventions de maintenance

153 en 2014

793 666 €

Coût annuel du service

829 986 € en 2014

572 421 €

de main d'œuvre

609 288 € en 2014

221 245 €

coûts véhicules

220 698 € en 2014

86 213 km

parcours

75 259 km en 2014

403 h

de grue

462 h en 2014



849 h

d'engins

854 h en 2014



##### SERVICE LOGISTIQUE

13,3

ETP permanents

13,3 en 2014

516

interventions

153 en 2014

effectifs complémentaires

32

emplois d'été + intérimaires (47 000€)

34 emplois d'été en 2014

678 709 €

coût interne des interventions

829 986 € en 2014

- 543 932 € coûts de main d'œuvre (Encadrement + 22 585 heures agents de terrain, dont 17 710 h en régie + 1 993 h en contrats d'été + 2 882 h d'intérim)

- 270 451 € coûts de prêt matériel

- 113 423 € coûts de transport

570 418 € en 2014

254 093 € en 2014

58 788 € en 2014

#### Agglomération

##### PARC AUTOMOBILE



55

véhicules gérés + ceux du service de collecte des déchets

931 €

VL

390 295 €

PL

373 €

Remorques

8 363 €

Engins

260 163 €

Coût carburant

290 299 € en 2014

233 541

litres

229 926,30 en 2014

509 893 km

parcours

399 127 km en 2014

400 762 €

coût de maintenance externalisée

409 961 € en 2014

### 3. 13. Énergie, développement durable, hygiène et prévention

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

### VILLE ET AGGLOMERATION

#### > Énergie

- Lancement de la phase de consultation des entreprises dans le cadre du Contrat de performance énergétique (CPE) à partir de juin 2015 et auditions au mois de décembre en vue de l'attribution en 2016.

#### > Développement durable et Prévention

- Mai 2015 : validation par le CHSCT de la Ville de la démarche de mise à jour du document unique d'évaluation des risques des services municipaux et lancement des entretiens dans chaque domaine d'activité ;

- Avril à décembre 2015 : élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> échéances des infrastructures routières communautaire sur le territoire de Châteauroux, Déols et Saint-Maur et des voies communales uniquement sur Châteauroux ;

- Septembre à novembre 2015 : décision de lancer la mutualisation des Agendas 21 de la Ville et de l'Agglomération et d'offrir aux communes de l'Agglomération la possibilité de s'inscrire dans une démarche conjointe.

### VILLE

#### > Développement durable, Hygiène et Prévention

- Janvier 2015 : Installation des services hygiène et prévention dans les locaux du Centre Technique Municipal, 15 rue Roland Garros ;

- Juin 2015 : délibération du Conseil municipal permettant d'étendre la taxe locale sur la pu-

blicité extérieure (TLPE) aux enseignes de plus de 12 m<sup>2</sup>.

### AGGLOMERATION

- Juin à octobre 2015 : élaboration du premier Rapport d'activité et de développement durable commun à Châteauroux métropole et à la Ville de Châteauroux ;

- Novembre à décembre 2015 : élaboration du document unique des services municipaux de la Commune de Saint-Maur ;

- Décembre 2015 : Délibération du conseil communautaire d'engager la procédure d'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

## LE ZOOM 2015

### L'agenda 21 mutualisé

À la suite de la mutualisation des services de l'Agglomération et de la Ville de Châteauroux, un Agenda 21 unique a été privilégié, pour mettre en œuvre une démarche globale de développement durable. En parallèle, il a été proposé aux communes de s'associer au projet pour s'engager, dans le cadre des actions de leur choix, en faveur du développement durable. Cinq communes ont manifesté la volonté de se lancer dans la démarche : Coings, Diors, Etrechet, Jeu-les-Bois et Saint-Maur. L'élaboration de l'Agenda 21 mutualisé consistera à définir de nouveaux axes communs, puis à mettre à jour le plan d'actions dont la déclinaison opérationnelle s'effectuera à l'échelle communale et/ou communautaire. Ce travail se fera durant l'année 2016.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

### VILLE ET AGGLOMERATION

#### > Énergie

- CPE : trois candidats ont été retenus dans le cadre de la consul-

tation pour le contrat de performance énergétique (CPE) mutualisé concernant la Ville de Châteauroux, Châteauroux métropole, le CCAS de Châteauroux, St Maur et Le Poinçonnet, soit 165 bâtiments. Les candidats ont été auditionnés en décembre 2015. L'objectif est de 15% d'économie d'énergie pour le chauffage d'une centaine de bâtiments. Le titulaire sera désigné en 2016 pour une application du marché au 1<sup>er</sup> juin.

- Marché de fourniture de gaz : application du marché de fourniture de gaz de la centrale d'achat Approlys pour les bâtiments hors marché de chauffage : -26% sur les prix au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### VILLE

#### > Développement Durable, Hygiène et Prévention

- La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) : créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 par la loi de modernisation de l'économie, son objectif est d'adapter le champ de taxation des supports publicitaires aux évolutions du marché de la publicité, afin de couvrir l'ensemble des nouveaux supports commercialisés par les sociétés d'affichage, mais également de lutter contre les nuisances visuelles qu'entraînent les affichages en tout genre. La Ville de Châteauroux a fixé par délibération le 1<sup>er</sup> juin 2015 les niveaux de la taxe pour une application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un recensement des différents dispositifs a été effectué par une société en décembre 2015. Un guide de la TLPE et le document permettant la déclaration ont été mis en ligne sur le site internet de Châteauroux métropole à destination des exploitants ou propriétaires de dispositifs.

- Elaboration d'une plaquette « Hygiène publique » : cette plaquette



a été rédigée par le service hygiène en collaboration avec la direction de la communication. Elle est destinée aux particuliers, aux professionnels et aux organismes sociaux. Elle a pour objectif de faire connaître les différentes missions exercées dans ce domaine par le service hygiène. Elle est disponible sur le site internet de Châteauroux métropole dans l'onglet « Kiosque » ainsi que sous format papier.

- Plan communal de sauvegarde : La Ville de Châteauroux détient un plan communal de sauvegarde (PCS) depuis 2008. Le PCS est un plan d'urgence qui implique le recensement des risques sur la commune et des moyens disponibles, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services municipaux). La réorganisation des services de la Ville dans le cadre de la mutualisation a donc nécessité une refonte de ce document.

## AGGLOMERATION

### > Développement Durable, Hygiène et Prévention

- Premier rapport d'activité et de développement durable mutuali-

sé entre la Ville et l'Agglomération : la mutualisation des services sur le territoire de Châteauroux métropole est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est pourquoi le rapport d'activité prend en compte les activités de l'ensemble des services de Châteauroux métropole et de la Ville de Châteauroux. Ce document a permis de mettre en lumière les politiques et actions entreprises ou réalisées en matière de développement durable et d'établir un bilan des actions engagées ou menées, dans le cadre des opérations structurantes et des services apportés à la population.

- Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) : la compétence en matière de suivi et révision des plans locaux d'urbanisme des communes de l'Agglomération a été transférée par arrêté préfectoral le 8 juin 2015, à Châteauroux Métropole. En conséquence, la capacité à élaborer, réviser ou modifier un règlement local de publicité revient de droit à l'Agglomération, à travers un règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Le conseil communautaire du 18 décembre 2015 a décidé de lancer l'élaboration du RLPi.

- Document unique d'évaluation

des risques : Les services de l'agglomération ne détenant pas de document unique d'évaluation des risques, la mutualisation a permis de mettre en oeuvre l'élaboration de ce document en parallèle avec la réactualisation de celui de la Ville. La commune de Saint-Maur a également souhaité s'engager dans cette démarche et a sollicité la mise à disposition d'un conseiller en prévention de la Ville de Châteauroux pour évaluer les risques professionnels et rédiger son document unique d'évaluation des risques professionnels.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Mettre en application le marché de fourniture d'électricité de la centrale d'achat Approlys à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Finaliser l'Agenda 21 mutualisé en juin 2016 et suivre sa mise en oeuvre.

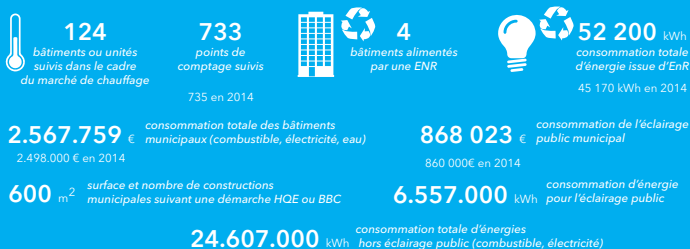
- Mettre en application le Contrat de performance énergétique (CPE) mutualisé à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016.

- Finaliser le document unique de Châteauroux métropole en juin 2016.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### Ville

#### SERVICE ÉNERGIE



#### HYGIÈNE

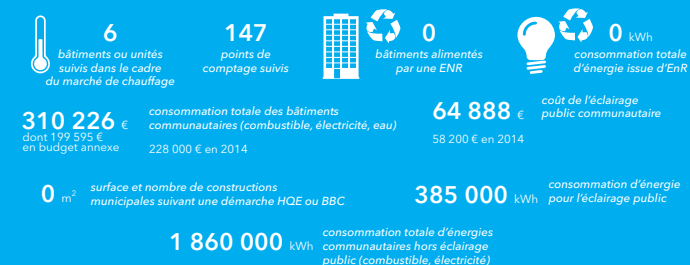


#### PRÉVENTION SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ



### Agglomération

#### SERVICE ÉNERGIE



#### PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



#### QUALITÉ DE L'AIR





# #04

## LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE COMME OBJECTIF PARTAGÉ

### 4.1. Aménagement et urbanisme

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

##### VILLE

###### > Foncier

- 23 novembre : mise en place du premier comité de pilotage « bâtiment ».

##### AGGLOMÉRATION

###### > Planification

- 12 février : délibération du Conseil communautaire validant le principe d'une prise de compétence « élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

- 08 juin : Arrêté préfectoral intégrant la nouvelle compétence « élaboration et suivi des documents d'urbanisme » dans les statuts de Châteauroux Métropole.

###### > SIG

- Mars / avril : recensement des besoins internes.

- Mars : lancement du SIG internet.

- Juin : recensement du besoin des communes.

###### > Aménagement numérique

- 29 juin : signature de la convention pour le déploiement de la fibre sur le territoire communautaire (à l'exception des communes de Luant, Coings et Villers les Ormes).

- Octobre : début des travaux de déploiement du THD avec des interventions sur les armoires de Beaulieu réalisées dans le cadre du lot 1 (secteur Nord-Ouest de Châteauroux).

###### > Zone d'activités d'Ozans

- Juin et septembre : 3 journées portes ouvertes sur le site avec présentation des aménagements réalisés sur la phase 1.

- 30 novembre : audit de suivi de la démarche HQE-Aménagement, permettant de confirmer le maintien de la certification pour la tranche 1 - phase 1 (décision programmée au 1er semestre 2016).

###### > Urbanisme / ADS

- 13 février : réunion de présentation du service mutualisé aux élus et services des communes de l'agglomération.

- 07 avril : basculement de l'instruction des demandes d'autorisation de la DDT vers le service commun Châteauroux Métropole.

- Semaine du 20 avril : organisation de 4 demi journées dans les communes pour poursuivre la formation des secrétaires de mairie à l'utilisation du logiciel DDC.

- Juin : formation juridique des secrétaires de mairie à l'urbanisme (2 x 1 journée).

- Août : recrutement de 2 agents au sein du service commun pour répondre aux besoins des communes.

- Octobre : définition des modalités de facturation de la prestation ADS en Conférence des Maires. Politiques territoriales.

#### > Politiques territoriales

- juin : négociation à mi-parcours du contrat d'agglomération et de pays dans le cadre d'une audition devant la commission régionale « Aménagement du territoire ».

#### > Centre Aquatique

- septembre 2015 : choix du site d'implantation du futur équipement en Conférence des Maires ; le quartier Balsan accueillera le centre aquatique communautaire.

- décembre 2015 : lancement du concours d'architecture.

assure l'instruction des dossiers d'urbanisme déposés dans les différentes communes de l'agglomération, en substitution de la DDT. Il s'agissait pour Châteauroux Métropole de répondre aux besoins formulés par les communes de l'agglomération en proposant une expertise en matière d'urbanisme visant à sécuriser le traitement des demandes présentées par les pétitionnaires du territoire. Plus de 1 500 dossiers (équivalents permis de construire) ont été traités depuis cette date. De nombreuses réunions avec les communes ont permis de définir au mieux les modalités de traitement des dossiers.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE SERVICE FONCIER ET ADS (VILLE)

### > Commission AVAP

La commission locale consultative composée d'élus, de représentants de l'Etat, de la Chambre des Métiers, de la Fédération des acteurs économiques et de personnalités qualifiées a poursuivi son activité au cours de l'année 2015. Elle intervient dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, lorsqu'elles nécessitent une adaptation des dispositions en vigueur, ou bien suite au recours formés contre l'avis de l'architecte des bâtiments de France, ou encore dans l'évolution

du dossier lui-même.

### > Transfert et gestion de patrimoine

Les principales acquisitions pour l'année 2015 portaient sur le quartier Balsan. La maîtrise foncière du site arrive à son terme. Les dernières acquisitions réalisées ont permis à la ville de céder à Châteauroux Métropole l'emprise nécessaire à la réalisation du centre aquatique (parcelles d'une surface totale de 36 521 m<sup>2</sup>). En matière de cession, il convient de noter la poursuite de la commercialisation des lots du lotissement des fontaines. Fin 2015, 14 d'entre eux étaient cédés ou réservés.

En matière de gestion du patrimoine, la Ville de Châteauroux a procédé à la mise en place d'un comité de pilotage bâtiment dont l'objectif est de définir les conditions d'attribution de locaux, d'étudier les demandes de renouvellement et d'étudier les demandes de travaux. L'objectif général étant de responsabiliser les associations et occupants sur les frais de gestion.

## AGGLOMÉRATION

### > Service Planification et Urbanisme opérationnel

- Zone d'activités d'Ozans : L'évaluation opérationnelle réalisée dans le cadre de la démarche de certification HQE Aménagement a permis de contrôler le respect des objectifs fixés en matière de développement durable. Ces évaluations portaient à la fois sur les travaux publics et privés menés sur la phase 1 et sur les études engagées en vue de la réalisation de nouveaux ouvrages (instrumentation des bassins de pluvial, projet de construction d'une plateforme logistique de grande envergure 12 ha bâti sur une emprise foncière de 25 ha).

## Q LE ZOOM 2015

### Création d'un service mutualisé « application du droit des sols »

Suite à la loi ALUR, la mise à disposition à titre gratuit des services de l'Etat pour l'instruction de l'application du droit des sols à toute commune qui appartient à une communauté de plus de 10 000 habitants a pris fin. Depuis le 07 avril 2015, le service mutualisé « Application du droit des sols »



- Planification urbaine :

La prise de compétence « élaboration et suivi des documents d'urbanisme » par Châteauroux Métropole a permis de lancer les premières étapes d'élaboration du PLUI (définition des modalités de concertation, diagnostics thématiques...) et de poursuivre la finalisation du PLU de Déols.

- SIG :

Le recensement des besoins des communes de l'agglomération et des services de Châteauroux Métropole a constitué la première étape de la mise en place d'un nouveau schéma organisationnel. Les différentes missions (collecte, traitement, intégration et diffusion des données) et composantes du SIG (contributeurs, référents, outils) devront ainsi être redéfinies pour répondre à la diversité des besoins exprimés.

- Aménagement numérique :

L'année 2015 marque le lancement du déploiement de la fibre sur le territoire communautaire par l'opérateur Orange. La cellule « aménagement numérique » assure la coordination de ce déploiement et veille au respect des engagements pris dans le cadre du conventionnement.



## COEUR D'AGGLO

### SERVICE PROJETS STRUCTURANTS ET POLITIQUES TERRITORIALES

- Cœur d'agglomération / secteur gare :

L'objectif général des opérations engagées consiste à revitaliser le centre-ville, en procédant notamment à une requalification des friches urbaines. A ce titre, l'année 2015 a été marquée par la réalisation des travaux de construction de la Résidence Exelmans, la conception des aménagements de la rue de l'Echo et le lancement d'une consultation visant à retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage

pour la restructuration du secteur gare (comprenant notamment la réalisation d'un pôle multimodal).

- Centre aquatique :

Le futur équipement s'inscrit dans une recherche de polyvalence quant à son usage (apprentissage, sport, loisir, détente). Les services ont essentiellement travaillé au cours de l'année sur la définition du programme de Maîtrise d'œuvre (avec notamment les équipements attendus et le niveau de performance recherché) et l'analyse des sites susceptibles d'accueillir la future construction. Le site de Balsan a retenu l'attention des élus communautaires.

- Politiques contractuelles :

Le bilan à mi-parcours réalisé fin 2014 a permis de réajuster les affectées à chacun des modules du contrat d'agglomération 2012 - 2017. L'objectif étant de faire progresser sensiblement le taux de consommation des crédits. 2015 a également été marquée par le lancement du programme Leader, animé par le Pays castelroussin, sur lequel plusieurs opérations municipales et communautaires ont été fléchées.



## > Service Foncier et ADS

En dehors des acquisitions / cessions réalisées pour le compte de Châteauroux Métropole, le service a traité les autorisations d'urbanisme pour le compte des 15 communes de l'agglomération (cf focus).

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Autorisations de Droit des Sols : instruction des dossiers déposés dans l'ensemble des communes de l'Agglomération.

- Urbanisme : poursuite des diagnostics relatifs à l'élaboration du PLUi.

- Zone d'activités d'Ozans: maintien de la démarche HQE-Aménagement, poursuite des aménagements et de la commercialisation de la zone.

- SIG Ville et Agglomération : assurer une couverture des besoins formulés par les services de Châteauroux Métropole.

- Très Haut Débit : assurer un déploiement sur les zones prioritaires et le raccordement des bâtiments publics gérés par Châteauroux Métropole.

- Projets structurants et politiques territoriales : coordonner les recherches et demandes de financements pour les différents projets, notamment dans le cadre du Contrat régional d'Agglomération.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Ville

**6 210** m<sup>2</sup>

de Surface  
aménagée disponible  
(2 900m<sup>2</sup> : Lotissement  
Alphonse Daudet et  
3 310m<sup>2</sup> à  
Les Fontaines)

9 960ha en 2014

**615,78** ha

de foncier relevant  
de la propriété  
de la ville

601ha en 2014

**172 155** m<sup>2</sup>

de surface  
au sol relevant de  
la propriété de  
la ville

identique en 2014

**263**

Conventions  
d'occupation du  
patrimoine gérées  
(foncier)

253 en 2014

**13**

Actes de vente /  
acquisition  
(urbanisme)

identique en 2014

**1 532**

Équivalent permis  
de construire  
(dossiers instruits  
par types d'actes)

820 en 2014

**1**

Projet faisant  
intervenir plus de  
trois directions  
(Balsan)

identique en 2014

**1**

Convention de mise  
à disposition de  
surfaces  
agricoles, avec un  
cahier des charges  
respectueux de  
l'environnement

identique en 2014

#### Agglomération

**62,5** ha

aménagée  
disponibles à Ozans

21,5ha en 2014

**962,80** ha

de foncier relevant  
de la propriété  
de  
l'Agglomération

804ha en 2014

**41 171** m<sup>2</sup>

de surface au sol  
relevant de la  
propriété de  
l'Agglomération

identique en 2014

**45**

Conventions  
d'occupation du  
patrimoine gérées  
(foncier)

identique en 2014

**7**

Projets faisant  
intervenir plus de  
trois directions  
(Centre Aquatique,  
secteur Gare, Coeur  
d'agglomération, Ozans, PLUI,  
développement du  
SIG à une échelle  
intercommunale,  
déploiement FTTH)

identique en 2014

**9**

Convention de mise  
à disposition de  
surfaces  
agricoles, avec un  
cahier des charges  
respectueux de  
l'environnement

identique en 2014

**10**

Dossiers de  
subvention traités  
au titre de contrat  
d'agglomération

14 en 2014



### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### VILLE

- 4 juin 2015 : signature d'une charte d'amitié entre la Préfecture de Honghe, province de Yunnan en Chine et Châteauroux.

- Du 6 juillet au 29 août 2015 : la sixième édition de « Bougez à Belle-Isle » a connu une fois de plus un vif succès (4 781 participants en 2015 contre 4 800 en 2014, et ce malgré la fermeture du site pour les Championnats d'Europe du Triathlon et une météo peu clémente). Environ 30 associations sportives et culturelles du territoire ont proposé 131 séances d'animations gratuites durant tout l'été, ajoutées à celles organisées par les animateurs de Châteauroux.

De nouvelles activités ont été mises en valeur cette année avec notamment le billodrome, le théâtre de rue, l'aïkido, la salsa et le djembel, la découverte de la voix, le baby ski nautique et le beach basket.

En matière de communication, cette année, un seul guide faisait état des diverses animations de Bougez A Belle-Isle et des autres activités sur Châteauroux Métropole. Ce format a été accueilli positivement par le public.

2 séances de cinéma de plein air ont été organisées sur le site avec la projection de 2 films :

- Le 31 juillet 2015 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? (650 spectateurs)
- Le 26 août 2015 : E.T. L'Extra-terrestre (550 spectateurs)

Le cinéma de plein air a connu un grand succès pour une première, avec pas moins de 1 200 personnes

venues sur le site de Belle-Isle profiter de 2 soirées en famille.

- Du 20 au 29 août 2015 : après le Texas aux Etats-Unis (en 2013), c'est Châteauroux qui a accueilli les 28<sup>èmes</sup> Championnats du Monde de voltige aérienne, à l'aéroport Marcel Dassault. Après une cérémonie d'ouverture le 20 août (avec le survol du centre-ville par la patrouille de France), les épreuves du 20 au 29 août ont permis d'animer le territoire. Un grand meeting aérien a été organisé le 29 août sur le tarmac de l'aéroport et la cérémonie de clôture s'est déroulée le soir au Château de Valençay.

Sur la place de la République et dans les rue de Châteauroux, plusieurs milliers de personnes sont venues fêter l'ouverture des WAC, saluée par la Patrouille de France. Pour le dernier jour, plus de 50 000 personnes étaient présentes sur le tarmac de l'aéroport afin d'assister au meeting et à la remise des prix.

- Jumelages : Différentes actions ont été menées en 2015, en collaboration avec les 3 comités de jumelage, les écoles, les associations et la population.

- Dans le cadre du jumelage avec Gütersloh : Une exposition « Energiewende, le

grand tournant énergétique allemand en Europe » a été présentée en mairie en début d'année, puis montée au CDI du lycée Blaise Pascal, où près de 100 élèves de première, terminale, et étudiants en BTS ont pu la découvrir.

- Séjours à Châteauroux : Séjour de représentants de l'église allemande du 19 au 23 janvier 2015 et visite de Monsieur Zöller, artiste allemand, du 18 au 20 février 2015.

Séjour à Gütersloh : Déplacement de Monsieur Gil Avérous, en mai, afin de participer à la journée européenne du handicap et d'échanger sur la question de l'administration numérique.

Le colloque, organisé en collaboration avec le CREDI sur le thème « France-Allemagne : séjours individuels de moyenne durée pour les jeunes » a réuni au Centre d'études supérieures de Châteauroux des professeurs d'allemand, des associations engagées dans les échanges franco-allemands et des personnes souhaitant s'informer sur tous les programmes de séjours en Allemagne mis en place pour les jeunes.

Cours d'allemand : Proposés depuis 38 ans, les cours d'allemand,



qui sont dispensés au lycée Jean Giraudoux le mercredi après-midi, ont enregistré l'inscription de 20 personnes. Avec la particularité cette année d'un cours « vrais débutants ».

Dans ses missions de conseil, le service a également reçu tout au long de l'année des associations qui souhaitaient partir à Gütersloh ou recevoir sur Châteauroux (International Police association, jumelage La Poste-France Télécom, Chants et Danses du Berry, ASPTT Handball, etc...). Un travail d'accompagnement est alors réalisé afin d'organiser au mieux les échanges.

- Dans le cadre du jumelage avec Olsztyn :  
Séjour professionnel : une étroite collaboration avec le CFA des métiers de l'Indre a permis cette année encore d'envoyer en séjour professionnel des apprentis en section boulangerie et pâtisserie du 12 au 25 avril. En retour, 4 apprentis et 3 professeurs polonais de l'école de gastronomie d'Olsztyn ont été reçus par le CFA du 28 septembre au 3 octobre 2015.

Dans le cadre d'un pèlerinage en Pologne intitulé « sur les pas de Jean-Paul II » du 21 au 27 octobre 2015, organisé par l'antenne de Châteauroux du diocèse de Bourges, 24 personnes ont passé une journée à Olsztyn.

Des joueurs d'échecs d'Olsztyn ont participé du 24 au 28 octobre 2015 au 16<sup>ème</sup> Open International de Châteauroux (tournoi d'échecs).

- Dans le cadre du jumelage avec Bittou :  
Après le soulèvement populaire d'octobre 2014 qui a chassé le président Compaoré après 27 ans de pouvoir, les institutions de transition sont parvenues à faire échec

à un coup d'état et à organiser des élections présidentielles et législatives. Les conseils municipaux doivent être installés à la suite des élections municipales.

Dans ce contexte politique troublé, les liens entre les comités de jumelage se sont resserrés et le comité de jumelage continue à suivre les actions engagées (réfection de la maison du jumelage, réalisation de forages, projet de mise en place d'une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture, collecte et recyclage des déchets, achat d'un deuxième tricycle pour le centre d'enfants handicapés).

A Châteauroux, le comité a fêté en 2015 ses trente ans d'existence. Il a réalisé une nouvelle plaquette présentant l'association, pris contact avec le directeur adjoint du centre hospitalier pour lui présenter les besoins du centre hospitalier de Bittou.

Les membres du comité ont participé à différentes manifestations : marché artisanal de Jeu-les-Bois le 19 avril, salon du bénévolat le 5 décembre, etc...

- Cérémonies patriotiques : 16 manifestations patriotiques ont eu lieu en 2015.

## **AGGLOMÉRATION**

- Taxe de séjour : la taxe de séjour est collectée par semestre. Sur le territoire de Châteauroux Métropole ce sont 66 hébergements qui sont collectés (dont 60% sont non classés) ainsi que le camping Le Rochat Belle-Isle. Pour l'année 2015, ont été collectées les recettes relatives aux fréquentations du 2<sup>nd</sup> semestre 2014 et du 1<sup>er</sup> semestre 2015, pour un total de 144 186,75 €.

Les hôtels représentent environ 84% des hébergements recensés

sur le territoire de Châteauroux Métropole.

On observe une augmentation des recettes sur l'année 2015 (+9.5%), qui devrait également se poursuivre sur 2016 au regard des fréquentations enregistrées aux premiers semestres 2014 et 2015.

De plus l'organisation des Championnats du Monde de Voltige aérienne, en août 2015, a permis à certains hôtels d'afficher complets.

- 2 juin 2015 : après la première édition en 2014 au Château de Valençay, les Tops du tourisme se sont déroulés en 2015 au couvent des Cordeliers à Châteauroux. Châteauroux Métropole est co-organisateur avec l'ADTI et la Nouvelle République. Cette soirée fut un succès avec 5 prix remis :

- Top Innovation : les bateaux électriques du lac de Chambon à Eguzon
- Top Marketing et Communication : l'application 3 Petits Tours
- Top Qualité d'Accueil : la Maison de George Sand à Nohant
- Top Terroir : la fête de la châtaigne d'Eguzon
- Top des Lecteurs : le stage festival Darc de Châteauroux

Suite à cette réussite, cet événement sera reconduit pour les années à venir aux Cordeliers ou sur un autre site historique en périphérie de Châteauroux.

- Juin 2015 : un voyage en Chine a été organisé pour une délégation française qui s'est rendue à Kunming. C'est à l'invitation de la municipalité de la ville de Kunming qui ambitionne de se jumeler, que la délégation française a répondu. Châteauroux Métropole avait reçu des élus de Kunming en 2014. Plus précisément, Kunming a invité les élus à participer à une très grande exposition internatio-

nale des Villes Jumelles. Châteauroux Métropole y tenait un stand, offert par la ville de Kunming. L'objectif était de faire du contact tant économique que touristique. La SFECZ était également présente sur le stand, en collaboration avec les représentants de Châteauroux Métropole.

- 23 septembre 2015 : accueil des Chasseurs de têtes : 2 cabinets de recrutement sur 15 invités ont répondu présents. L'objectif de cette journée étant de faire découvrir le territoire et présenter les initiatives des services en matière d'emploi et d'aides diverses au conjoint ou à la famille. Une visite des zones d'activités et des infrastructures de Châteauroux Métropole a été organisée avant un survol du territoire en avion.

- 29 septembre 2015 : une réunion avec l'ensemble des hébergeurs a été organisée au Mach 36. Lors de cette rencontre il a été acté, à la demande des hébergeurs présents, de revoir le classement considérant l'équivalence entre épis et étoiles. Une délibération sera prise en ce sens en 2016. De plus une étude doit être menée sur la collecte de la taxe de séjour auprès des particuliers adhérents au site Air BnB. Un courrier a été envoyé en ce sens au Ministère des Finances.

- 3 octobre 2015 : un après-midi a été consacré à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire de Châteauroux Métropole. Ces-derniers s'étaient inscrits au préalable sur le site [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr). Les nouveaux arrivants ont ensuite pu découvrir Châteauroux et l'agglomération en bus, avec un arrêt pour visiter le Château Raoul. Une visite de la salle du Mach 36, ainsi que des coulisses, et un goûter servi dans le hall du Mach 36 ont clôturé cet après-midi.

Tous les participants sont repartis satisfaits avec de la documentation et quelques goodies.

- DSP camping : nouvelle DSP mise en place, avec un nouveau gérant de société.

- Office de tourisme : étude sur la gestion d'un Office de tourisme en EPIC au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'Office de tourisme anciennement sous le statut associatif a été créé par délibération du 18 décembre 2015 en EPIC.

- Organisation de salons ou événements divers : Salon de l'Habitat, Parcours France, Maison d'Automne, 1/2 journée d'intégration des étudiants. La Direction vient en soutien des services porteurs pour la logistique.

- Accueil des étudiants chinois : la Direction de l'Attractivité du territoire participe mensuellement à des réunions d'organisation sur ce sujet, ainsi qu'à l'accueil de délégations tout au long de l'année. De plus, certaines rencontres ont permis d'établir des liens avec Mengzi en Chine et Fresno en Californie. Une lettre d'intention de jumelage a été signée en mai 2015 avec Mengzi et un prochain jumelage est envisagé avec Fresno (habitants de Fresno reçus par Monsieur Hugon en juillet 2015).

- Mach 36 : en 2015, 20 spectacles dont Agaristé, Shy'm et le Trial Indoor, organisés par Châteauroux Métropole ont attiré 29 589 spectateurs. L'activité de la salle s'est maintenue honorablement malgré un contexte économique morose. En effet, suite aux événements tragiques survenus en début et fin d'année, force est de constater une nette diminution de la fréquentation (environ 24.5% de baisse) pour un nombre de spectacles identique entre 2014 et 2015.

Les spectateurs ont pu de nouveau apprécier une programmation éclectique représentée par de belles têtes d'affiche telles que le duo Alain Souchon/Laurent Voulyzy, Francis Cabrel, Mickael Grégorio et Soprano.

La salle peut se réjouir d'avoir saisi l'opportunité d'accueillir la résidence des Bodin's pour la création de leur spectacle « Les Bodin's Grandeur Nature », en tournée dans toute la France dès la fin de l'année 2015.

Châteauroux Métropole a su également innover en proposant un show sportif, le Trial Indoor, qui a remporté un franc succès auprès des initiés et du grand public





- Manifestations économiques : 7 événements économiques se sont déroulés cette année au Mach 36 pour un total de 9 200 personnes. On enregistre donc une hausse de 2 900 personnes (soit environ + 46%) essentiellement due à 3 manifestations supplémentaires sur 2015.

lidé en Conseil communautaire du 18 décembre 2015.

Les séminaires se poursuivront pendant toute la durée du mandat pour tenir compte des adaptations nécessaires. Il est rendu compte de l'avancée des projets.

## LES OBJECTIFS FIXES POUR 2016

- Continuer à rassembler de façon cohérente les différents services et activités autour de la Direction de l'Attractivité du territoire afin de promouvoir le rayonnement de l'Agglomération.

- Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire.

## LE ZOOM 2015

Projet de territoire : lancé en décembre 2014, le projet de territoire est une démarche concertée associant tous les élus des communes de Châteauroux Métropole, afin de définir les grands enjeux et les projets à conduire entre 2015 et 2020. Il donne ainsi le cap de développement stratégique de notre territoire. Il constitue un triptyque avec le schéma de mutualisation des services et le pacte financier et fiscal. Il a pour objectifs l'efficacité, l'adaptabilité et l'efficience de l'action publique dans le service rendu aux habitants et au territoire.

4 demi-journées de séminaires ont été organisées afin de construire ce projet : 07/02/15, 11/04/15, 27/06/15 et 10/10/15.

Les 3 premières rencontres ont eu lieu dans les locaux de l'éco-campus HEI. Pour la dernière journée, c'est à la ferme des Bordes que les élus se sont réunis. S'en est suivie une visite guidée de la ferme expérimentale par Monsieur Jean-Paul Girault, Président de l'OIER des Bordes (Organisme Inter-Etablissement du Réseau chambres d'agriculture), et 1<sup>er</sup> Vice-président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Ces rencontres ont été l'occasion d'un dialogue permanent pour partager un diagnostic et des ambitions communes.

Le projet de territoire découlant de ces réunions de travail a été va-

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

La Direction de l'Attractivité du territoire a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle dépend directement de la Direction Générale des Services et a comme particularité de n'avoir aucun service mutualisé. Cette année a été une année test, qui a permis à tous les agents de se positionner et d'intégrer leurs missions respectives. La direction gère de nombreux projets d'événements nationaux ou internationaux, les inaugurations officielles et organise une dynamique autour du tourisme et de l'image du territoire.

Et depuis septembre 2015, avec l'arrivée d'un nouvel agent à temps plein sur la mission de mise à jour et de gestion du logiciel SUIPI (logiciel de contacts protocolaires), c'est environ 14 000 contacts qui aujourd'hui sont recensés dans la base de données mobilisables par l'ensemble des services.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**326**

Réceptions  
(vin d'honneur)  
212 en 2014

**16**

Manifestations  
patriotiques  
identique en 2014

**20**

Spectacles au MACH 36  
pour un total de  
**29 689** spectateurs

**9 137**

Nuitées au  
Camping du Rochat  
11 963 nuitées en 2014

**3**

Jumelages  
(Gütersloh en Allemagne,  
Olsztyn en Pologne  
et Bittou au Burkina Faso)  
identique en 2014

20 spectacles pour  
39 216 spectateurs en 2014

**7**

Manifestations économiques  
sur le territoire pour un total de  
**9 200** participants

**66**

Taxes de séjours  
identique en 2014

4 manifestations pour  
6 300 participants en 2014

**4 781**

Participants à  
Bougez à Belle-Isle  
4 800 participants en 2014

**6**

Délégations  
étrangères reçues

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Janvier : vente de 2 terrains de 1 165m<sup>2</sup> et 1 320m<sup>2</sup> sur la zone des Fadeaux à des artisans maçons.
- Avril : création du poste de manager du commerce, en partenariat avec la CCI.
- 5 et 6 juin : organisation du salon des entreprises et de l'emploi à Déols.
- Septembre : vente d'un terrain de 18 380m<sup>2</sup> à la SCI Les Bessonneaux sur l'ancienne base militaire de la Martinerie.
- 13 octobre : participation au salon PARCOURS France à Paris.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

#### > Parcours immobilier

En 2015, la direction du développement économique a accompagné 108 nouveaux contacts, soit la moitié des contacts de l'année 2014 (210), et les 2/3 de 2013 (166). C'est la traduction directe d'un contexte économique conjoncturel difficile à l'échelle nationale.

Toutefois, à compter de septembre, l'activité s'est intensifiée. L'année 2015 a vu la concrétisation de deux ventes de terrains et d'une vente de bâtiment, pour une superficie totale de 20 865 m<sup>2</sup> et 144 820 € de recettes.

10 dossiers de vente ont été particulièrement accompagnés en 2015 et sont en phase de rédaction des actes juridiques et d'instruction en parallèle des demandes d'autorisation, dont 6 dans le cadre de

la création d'une nouvelle activité sur le territoire.

La commercialisation des zones d'activités s'est poursuivie et a donné lieu en fin d'année à l'accompagnement de 5 nouveaux projets de cession, dont 3 dans le cadre d'une création d'activité.

L'année 2015 s'est caractérisée par le nombre de veilles immobilières réalisées, 38 demandes portant sur la recherche d'un bâtiment existant et ayant donné lieu à un accompagnement. Ces demandes ont donné lieu à 2 locations ponctuelles de bâtiments de l'Agglomération.

5 demandes ont concerné le local commercial de la rue de la Poste à Châteauroux, qui a donné lieu à la signature d'un contrat de sous-location.

Le bail commercial de la société Armatis au Centre Colbert a également été renouvelé en 2015 pour une durée de 10 ans, rétroactivement à compter d'octobre 2014.

L'année 2015 a permis en outre l'attribution de 145 500 € de subventions pour 5 entreprises au titre du Règlement Communautaire d'Aide à l'Immobilier d'Entreprises (4 dossiers de 20 000 € et plus de subvention). Il s'agit du plus gros montant d'attribution depuis sa mise en place en 2009.

#### > Ppération urbaine collective (OUC)

Le service parcours immobilier a repris et poursuivi courant 2015 la coordination du programme d'actions (T1 et T2) par un suivi administratif et financier des opérations inscrites au FISAC. La tranche 1 a été clôturée en oc-

tobre 2015. La demande du solde de la subvention interviendra en 2016, lorsque l'ensemble des subventions du fonds façades, destiné aux commerçants, auront été versées.

En 2015, 10 commerçants ont été accompagnés dans le cadre de leur projet de rénovation de devantures commerciales et de mise en accessibilité, pour un montant total de subvention de 43 793,14 € (prise en charge 50% Etat, 50% commune d'implantation).

#### > Commerce

En 2015, le Manager du Commerce a été en contact avec :

- près de 180 commerçants différents pour un nombre total de contacts de 620,
- une quinzaine de porteurs de projets pour des créations de commerces,
- une vingtaine de commerçants pour les accompagner sur l'accessibilité de leur établissement.

Le Manager du commerce accompagne l'association des commerçants de Châteauroux (FAE devenue les Boutiques de Châ-



teaux) et a organisé les animations suivantes :

- le studio photo de la Fête des Mères,
- la création de la page Facebook des Boutiques de Châteauroux (+780 fans),
- la grande braderie de juin,
- la distribution de fanions aux couleurs des participants des championnats du monde de voltige,
- les bons plans étudiants,
- la braderie d'automne,
- la création d'une nouvelle identité : nom et logo,
- le jeu-concours « La Vitrine de Noël ».

Un observatoire des locaux vacants a été mis en place au cours de l'année et recense, au 31 décembre 2015, 89 locaux commerciaux dont :

- 60 locaux disponibles,
- 7 locaux en construction (projet Exelmans),
- 4 occupés mais dont l'activité est à reprendre.

Ainsi que 15 locaux ayant retrouvé une activité.

### > Emploi

Afin de favoriser les rencontres entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs, le service Emploi

participe et/ou organise des opérations ponctuelles telles que :

- Les supporters de l'emploi La Berrichonne le 17 février 2015 à Châteauroux,
- Le salon des Séniors les 28 et 29 mars 2015 à Châteauroux,
- Le forum du contrat d'apprentissage, de professionnalisation et de la formation qualifiante le 15 avril 2015 à Châteauroux,
- La journée territoriale quartier St-Jean de Châteauroux le 8 décembre.

Le service emploi s'appuie sur un réseau d'entreprises et de partenaires solides, qu'il alimente en CV et en offres d'emploi.

En 2015, le service Emploi a été en relation avec près de 200 entreprises, soit 410 contacts au total.

189 offres d'emploi ont été gérées (dont 48% dans l'Industrie) et 426 participants mis en relation.

- La Plateforme des métiers propose différentes prestations :

L'accueil des nouveaux arrivants  
Créée en 2012, cette prestation a pour objectif d'attirer de nouvelles compétences et ainsi aider les entreprises dans leur recrutement.

Elle s'articule autour de 2 axes complémentaires :

- Pré-accueil des futurs collaborateurs en partenariat avec l'Office de Tourisme communautaire.
- Accompagnement à l'installation et à la recherche d'emploi du conjoint en partenariat avec LE CIL VAL DE LOIRE et la BGE Indre. En 2015, 44 personnes ont été accueillies dans le cadre de cette prestation. 5 dîners nouveaux arrivants ont été organisés et 6 newsletters diffusées.

- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales.

Dans le cadre de la démarche régionale visant à renforcer la pertinence et l'efficacité des dispositifs publics en matière de développement économique, d'emploi, de formation et d'insertion, la plateforme des métiers, sous l'impulsion de la DIRECCTE, a mis en place une GPECT, dont les enjeux ont été présentés en conférence des Maires en novembre 2014.

Le plan d'actions finalisé en juillet 2015 est composé de 9 actions :

- Mise en place d'un service partenarial centralisé d'accueil, d'information et d'orientation pour les entreprises,
- Adaptation du concept du salon SMILE aux activités et métiers industriels de l'Indre,
- Mise en place d'un dispositif de découverte des métiers industriels pour les personnes éloignées de l'emploi (dont les NEET) et les prescripteurs,
- Action de développement des compétences socles conditionnant l'accès à l'emploi dans les entreprises industrielles,
- Développement de l'alternance et sécurisation des parcours des apprentis dans l'industrie,
- Expérimentation d'un processus de recrutement innovant pour les



entreprises industrielles,

- Mise en place d'une offre de services pour l'accompagnement des cadres dans leur mobilité professionnelle,

- Action de soutien à l'attractivité de l'offre de formation du territoire préparant aux métiers de l'industrie,

- Mise en place d'une veille stratégique sur le tissu d'entreprises industrielles du territoire et les emplois associés.

Le second semestre 2015 a été consacré à la mise en œuvre opérationnelle de deux actions :

- Adaptation du concept du salon SMILE aux activités et métiers industriels de l'Indre : lancement des travaux visant à organiser une manifestation les 17-18 mars dans le cadre de la Semaine de l'Industrie.

- Mise en place d'une offre de services pour l'accompagnement des cadres dans leur mobilité professionnelle : démarrage sur le dernier trimestre avec un objectif de 7 bénéficiaires pour 2015.

La Plateforme des métiers coordonne également deux actions conventionnées :

- Le chantier intercommunal d'insertion, porté par les chantiers Insert Jeunes, dans les domaines du BTP et de l'environnement,

- La cyberbase, de la boutique de gestion de l'Indre (BGE-Indre), qui compte deux salles informatiques équipées de dix-huit postes de travail pour accueillir tout public en " rupture numérique ".

### > Ingénierie

En 2015, deux études ont été pilotées par la direction :

- L'étude de faisabilité Centre d'Affaires de Quartiers dans le quartier vécu Saint Jean – Saint-Jacques, financée à hauteur de 50 % par la Caisse des Dépôts dans le cadre d'un appel à projet (55 candidatures retenues au niveau national), et dont la réalisation a été confiée à Initiative Indre.

- Le volet commercial du SCoT, en lien avec le Pays, qui s'est notamment basé sur une enquête réalisée auprès de 500 consommateurs.

Châteauroux Métropole a également lancé une enquête auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, réalisée sur le mois de décembre 2015 auprès de ses ressortissants, de manière à affiner les besoins des artisans en matière immobilière. Cette enquête est destinée à alimenter la réflexion sur la création d'ateliers-relais par l'Agglomération.

### > Innovation

Le développement économique a participé à la rédaction de la candidature Leader avec le Pays castelroussin, et en particulier la fiche action 2 « Développer les filières innovantes du territoire ».

Par ailleurs, nous sommes entrés en contact avec l'Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert de Technologie afin d'intégrer le réseau Innovation Centre Val de Loire. Ce réseau permet dorénavant d'attribuer la Prestation Technologique Réseau, une aide de 10 000 € destinées aux TPE sous certaines conditions.

Enfin, nous avons travaillé en partenariat étroit avec HEI, la CCI et BerryLab36 afin de contribuer au développement du fab'lab' (appel à projets Tiers Lieux) et de la prestation Eco-conception. Dans

le cadre de ce partenariat renforcé autour de la spécialisation numérique de Balsan, la direction a participé à la labellisation Grande Ecole du Numérique.

### > Enseignement supérieur

L'année 2015 a été marquée par le transfert de la compétence enseignement supérieur à l'Agglomération. Plusieurs actions ont été initiées :

- Rapprochement entre le monde de l'enseignement supérieur et la sphère économique (rencontre Véolia/CES).

- Intégration du comité opérationnel Ecocampus (participation à la rédaction du passeport pour l'enseignement supérieur, actions conjointes de promotion),

- Participation à la journée d'intégration : déguisements par école, course de cafetiers, concert Place de la République,

- Mise en place du chéquier étudiant avec les commerçants du centre-ville.

Enfin, la direction a encadré 4 jeunes de l'IUT dans le cadre de leur projet tuteuré GEA. Après avoir travaillé le guide des zones d'activités, ils ont participé à l'organisation d'un petit déjeuner en entreprises.

### > Pépinière

Le taux d'occupation des locaux de la pépinière (1 365 m<sup>2</sup>) était en 2015 de 86 %.

17 entreprises occupent ce site. Le montant des loyers s'est élevé à 241 831,69 €, soit une augmentation de plus de 22 000 € par rapport à 2014.



Plusieurs faits marquants de l'année 2015 :

- La mise en place de la dématérialisation totale des données afin de permettre la gestion à distance par la responsable de la pépinière,

- La mutualisation avec les services bâtiments, DSI et énergie qui interviennent désormais pour la maintenance du bâtiment,

- La mise en place des petits déjeuners avec l'élue et les résidents,

- La création de nouvelles plaquettes,

- La réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des résidents durant l'été 2015.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Parcours immobilier : commercialisation prioritaire de la zone d'Ozans.

- RCAIE : Evolution du règlement courant 2016.

- OUC : solde de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'opération et demande de versement d'un acompte sur la 2<sup>ème</sup> tranche.

- Pépinière : maintien du taux d'occupation et du montant des recettes malgré le départ annoncé de la SFECZ et des entreprises chinoises

- Enseignement supérieur : Recrutement d'un volontaire en service civique animation de la vie étu-

dante et participation conjointe au Salon de l'Étudiant à Paris avec Ecocampus

- Finalisation du plan d'actions GPECT.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### PÉPINIÈRE

**86%**  
des locaux  
occupés  
identique en 2014

**241 831,69€**  
de recettes  
219 000€ en 2014

**17**  
Entreprises installées  
15 en 2014

#### EMPLOI

**111**  
Personnes suivies  
par la plateforme  
des métiers  
identique en 2014

**246**  
Personnes suivies  
par le PLIE  
identique en 2014



#### PARCOURS IMMOBILIER

**20 865 m<sup>2</sup>**  
de terrains commercialisés  
en zone d'activité  
37 ha en 2014

**108**  
Contacts accompagnés  
210 en 2014

**10**  
Commerçants accompagnés  
dans le cadre de l'OUC  
(fond façade)  
7 en 2014

**144 820€**  
de recettes des  
ventes des terrains  
3 854 729€ en 2014

**15**  
Dossiers de vente  
en cours

**5**  
Entreprises accompagnés  
dans le cadre du RCAIE  
(aide à l'immobilier)

#### COMMERCE

**180**  
Contacts accompagnés

**15**  
Contacts accompagnés  
dans le cadre d'une création

**20**  
Commerçants accompagnés  
dans le cadre de l'OUC  
(accessibilité)

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### > HABITAT

- 1<sup>er</sup> janvier 2015 : entrée en vigueur du Règlement sur l'Habitat, en application du PLH 2013-2018, et notamment du dispositif de soutien à l'accession à la propriété ;

- 25 mars 2015 : Atelier Habitat : demi-journée d'échanges inter-acteurs sur « le devenir des quartiers HLM en marchés détendus », en lien avec l'étude-action commanditée par l'USH et menée par GERAU Conseil (étude rendue en avril) ;

- 25 juin 2015 : création de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), issue de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 et de la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 ;

- 18 décembre 2015 : lancement de l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des demandeurs (PPGDLSID) (loi ALUR).

#### > Renouvellement urbain

- 1<sup>er</sup> janvier 2015 : création du service « renouvellement urbain » en charge de la mise en œuvre du volet « cadre de vie - renouvellement urbain » du Contrat de Ville et du NPRU. Le service comprend un chef de projet, un chargé de mission clauses sociales et emploi et un chargé de mission GUSP, CISPD et concertation (recruté en septembre).

- 3 février 2015 : 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage NPRU.

- Avril 2015 : le quartier Beaulieu est retenu au titre des Projets d'Intérêt Régional (PRIR). Il bénéficiera du soutien financier de l'Anru et du Conseil régional.

- 1<sup>er</sup> juillet 2015 : validation de l'étude Arc Sud, phase 2 : définition d'un projet urbain et social pour les quartiers Saint-Jean / Saint-Jacques. Les conclusions de l'étude (menée dans le cadre du PSL) préfigurent le nouveau projet de renouvellement urbain du quartier, site d'intérêt national pour l'ANRU.

- Septembre 2015 : candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Ville durable et solidaire, Excellence environnementale du Renouvellement urbain » avec comme problématique « L'optimisation de réseaux de chaleur existants performants dans les projets de renouvellement urbain en secteur détendu : la durabilité de l'innovation en question? »

- 12 octobre 2015: création du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

- 15 octobre 2015 : signature avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de la convention Centre d'Affaires de Quartier (CAQ), étude de faisabilité à Saint-Jean/Saint-Jacques.

- 04 novembre 2015 : Réunion de Travail Partenarial (RTP) ANRU : examen du dossier de présentation du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole.

#### > Gens du voyage :

- Avril 2015 : livraison de l'aire de grand passage pour les gens du

voyage, commune de Déols ;

- 02 octobre 2015 : le Conseil communautaire approuve le transfert de la compétence "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » (rendu obligatoire par la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015) ;

- 21 décembre 2015 : signature d'une nouvelle convention avec le CCAS pour la poursuite de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) en faveur de l'habitat gens du voyage 2016-2017.

### LE ZOOM 2015

#### L'engagement dans la démarche NPRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) concentre l'effort public sur les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la Ville qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus marqués. Les contrats de ville articulent ce nouveau programme avec deux autres dimensions que sont la cohésion sociale et le développement économique.

En termes de méthode, les projets NPRU font l'objet d'une contractualisation en deux temps :

- le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain ;

- la convention de renouvellement urbain.

L'année 2015 a donc été consacrée, localement, à l'élaboration du protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole, au bénéfice d'un projet intégré pour les quartiers Saint-Jean / Saint-Jacques (d'intérêt national) et Beaulieu (d'intérêt régional).

Le protocole de préfiguration doit permettre aux acteurs de s'accorder sur une feuille de route qui vise à déterminer un projet opérationnel, à l'échelle de l'agglomération. Il entend définir le contenu des projets urbains, leurs conditions de faisabilité et leur soutenabilité financière.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

### > Habitat

- Le PLH 2013-2018 :

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH, Châteauroux Métropole a engagé, en partenariat avec les communes, un dispositif de soutien financier en direction des ménages primo-accédants sous conditions de ressources du Prêt à Taux Zéro (PTZ). L'aide, apportée pour 2/3 par l'agglomération et 1/3 par la commune du projet, s'élève à 10 500 € par projet pour Châteauroux, 4.500 € pour les communes Pôles d'Appui (Ardenes, Déols, Le Poinçonnet et Saint-Maur) et 3.000 € pour les Communes Résidentielles (toutes les autres communes de l'agglomération). 13 projets ont été financés dans l'année : 6 à Châteauroux, 5 sur les communes Pôles d'Appui et 2 sur les Communes Résidentielles.

Concernant les aides en direction des organismes HLM, 5 opérations ont reçu un engagement de subvention de Châteauroux Métropole en 2015, représentant 186 logements aidés et 346.000 € de participation financière (moyenne de 1.860 € par logement).

- L'OPAH :

L'année 2015 aura été marquée par la circulaire de programmation C 2015.01 de l'Anah qui a entraîné une nouvelle répartition des dotations départementales après déclinaison des priorités na-

tionales. L'enveloppe 2015, pour le Fonds d'Action à la Rénovation Thermique (FART), inférieure de 50 % à celle de 2014, a entraîné un abaissement significatif des objectifs de dossiers "Habiter Mieux" sur le territoire de l'agglomération (38 en 2015 contre 100 en 2014). Cette baisse des dotations aura occasionné un recul du nombre de dossiers "amélioration énergétique", avec 78 projets aidés en 2015 contre 99 en 2014. Sur l'ensemble de l'activité de l'OPAH (Habiter Mieux + aides propres à Châteauroux Métropole), les résultats 2015 restent toutefois proches de ceux de 2014 (196 projets aidés en 2015 contre 199 en 2014). En revanche, les subventions engagées ont été plus importantes avec 219.866 € en 2015 contre 180.781 € en 2014. Le montant des travaux générés est resté stable : 2.426.541 € contre 2.248.757 € en 2014.

A l'approche de l'échéance de l'OPAH (février 2016), un projet de nouvelle contractualisation avec l'Anah a été mené devant aboutir, début 2016, à la signature d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) « rénovation énergétique » qui prendra le relais jusqu'au 31 décembre 2017, échéance de Contrat Local d'Engagement (CLE) dans la lutte contre la précarité énergétique, contrat départemental dans lequel l'agglomération est engagé depuis 2011.

Enfin, l'agglomération a renouvelé son partenariat avec EDF et l'Anah en signant le 16 novembre 2015 un nouveau protocole spécifique pour l'affectation des "CEE collectivités" du programme Habiter Mieux 2014- 2017. En 2015, la recette perçue dans le cadre de ces accords s'est élevée à 18.680 €

### > Gens du voyage

- Aire de grand passage :

Le début de l'année a été consacré à la réalisation de l'aire de grand passage, implantée sur la commune de Déols. Ce projet a nécessité la mise en place d'instances de gouvernance, l'organisation de réunions d'information notamment auprès des entreprises et commerçants riverains, le montage financier (solicitation du FEDER et du Conseil départemental), l'élaboration des documents régissant l'utilisation de l'équipement, l'établissement des tarifs et des modalités de gestion par le CCAS. Les travaux ont été réalisés entre décembre 2014 et avril 2015.

- MOUS sédentarisation des gens du voyage :

La MOUS, lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour 3 ans, s'est achevée le 30 septembre 2015. Les partenaires ont souhaité sa prolongation. Ainsi, par convention du 21 décembre 2015, elle a été relancée pour 2 ans, 2016 et 2017, avec une maîtrise d'ouvrage assurée par Châteauroux Métropole. Le CCAS en reste le maître d'œuvre, à travers son service logement/ingénierie sociale. Pour ne pas créer d'interruption, la première phase de la mission a été prolongée sur les 3 derniers mois de l'année 2015, à la seule charge de la communauté d'agglomération. L'Etat et le Conseil départemental restent partenaires financiers sur 2016 et 2017. En 2 ans, une dizaine de terrains familiaux sont à réaliser afin de solutionner les situations les plus urgentes. A l'issue, l'obligation du schéma départemental sera remplie.

- Aire d'accueil :

Suite à l'adoption de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015), qui porte obligation aux communautés d'agglomération en matière d'aire d'accueil pour les gens du voyage, Châteauroux Métropole a

décidé de prendre la compétence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La délibération du Conseil communautaire en date du 02.10.2015 acte ce transfert.

#### > Etudes-action :

Le service habitat a contribué à plusieurs études-action en 2015, dont :

- L'étude USH sur « le devenir des quartiers HLM en marchés très détendus » : Conduite par GERAU Conseil, elle a pris comme sites témoins Châteauroux et Nevers. Les conclusions ont été rendues à l'USH en avril 2015 puis transmises à l'ANRU pour prise en compte des problématiques propres à ces territoires.

- L'étude USH, ANIL, CDC sur « le budget logement des collectivités locales : vers la construction d'une grille d'analyse commune ».

Dans un contexte (évolution des compétences des collectivités, baisse des dotations...) qui plaide pour des outils de connaissance améliorés (dépenses – recettes), dans une perspective d'appréhension des financements croisés entre collectivités, de transversalité entre services d'une même collectivité, de « benchmarking » et de démarches d'évaluation, l'étude a consisté en un croisement des différentes pratiques pour tenter d'aboutir à la construction d'une grille d'analyse commune. Ont participé à ce groupe de travail : les régions Bourgogne et PACA, les départements du Finistère, de l'Isère et du Bas Rhin, les métropoles de Lyon, Nantes et Strasbourg, la communauté urbaine de Dijon et les communautés d'agglomération de Grand Paris Seine Ouest et de Châteauroux.

#### > Renouvellement urbain

- Définition de projets urbains et sociaux intégrés dans la stratégie de développement de l'agglomération.

L'année 2015 a eu pour objectif de définir de manière concertée le pilier 2 du contrat de ville « cadre de vie- renouvellement urbain », de conclure l'étude Arc Sud, de mettre en place une gouvernance NPRU avec une équipe dédiée Châteauroux Métropole (mais aussi l'identification de référents au sein des organismes HLM), de déterminer les études à mener le temps du protocole de préfiguration, phase en amont de la convention de renouvellement urbain, qui doit permettre de définir des projets urbains et sociaux, pour Saint-Jean/Saint-Jacques et Beaulieu, dont la faisabilité aura été expertisée.

- Accompagnement des projets de renouvellement urbain.

L'année 2015 a permis de constituer le socle des différentes démarches à entreprendre pour accompagner significativement les projets urbains : GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité), en amorçant l'élaboration des conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) avec l'Etat et les bailleurs sociaux, CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), concertation avec les habitants et lancement, avec le Conseil Citoyen, de la création d'un outil d'information portant sur le renouvellement urbain.

Sur le volet emploi/insertion, la mission menée vise à encourager le mouvement de généralisation de la clause sociale dans l'ensemble de la commande publique par l'identification d'un guichet unique partenarial. En phase

NPRU, la clause est obligatoire pour les opérations financées par l'ANRU.

En 2015, le service a accompagné et suivi 85 marchés, soit 82 509 heures générées, soit 7 fois plus de marchés qu'en 2014 et 3 fois plus d'heures générées.

Une convention a été renouvelée avec le Conseil régional Centre-Val de Loire, en date du 25 novembre 2015, pour la mise en œuvre de la clause sociale dans ses marchés publics à l'échelle départementale.

#### > Prospective

Le service Prospective a pour principales missions la construction d'un outil Observatoire, sa valorisation /communication auprès des différentes Directions de Châteauroux Métropole et la fourniture de statistiques ou de notes contextuelles au service des élus et techniciens de la Collectivité.

En 2015, la mission s'est concentrée sur la construction de l'Observatoire.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- NPRU : validation du protocole de préfiguration par le Comité d'Engagement de l'Anru, signature du protocole, puis lancement de la phase d'études (18 mois





maximum) devant conduire à la définition des projets de renouvellement urbain pour les quartiers Saint-Jean / Saint-Jacques et Beaulieu. L'objectif est la signature de la convention opérationnelle du NPRU en 2017.

- Accompagnement des projets de renouvellement urbain :

- sur le volet « cadre de vie des habitants » : animer le dispositif CISP, établir un état des lieux des pratiques des différents acteurs de terrain et proposer les grandes orientations/actions emblématiques de la GUSP, créer et faire vivre la Maison du Projet, lieu d'informations et d'échanges sur le renouvellement urbain, conclure les conventions d'utilisation de l'abattement TFPB ;

- sur les « clauses sociales » : promouvoir et généraliser « l'achat responsable » auprès des donneurs d'ordre publics et privés ; mobiliser le dispositif afin de satisfaire aux exigences de l'ANRU.

- Mise en œuvre des compétences nouvellement dévolues à la Communauté d'agglomération : accueil et habitat des gens du voyage, politiques de peuplement et d'attribution en lien avec les politiques locales de l'habitat et le renouvellement urbain (PPGDLSD, Convention d'Equilibre Territorial (CET) ;

- Suivi et évaluation à mi-parcours du PLH ;

- Clôture de l'OPAH, mise en œuvre du PIG « Rénovation énergétique » et actions de sensibilisation à la problématique énergétique ;

- Veille renouvellement urbain sur les quartiers Vaugirard et Nations ;

- Mise en place et animation de l'Observatoire (service Prospective).

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



| Année | Donneurs d'ordres rencontrés et sensibilisés | Donneurs d'ordres engagés et accompagnés | Opération en cours | Marchés « clausés » générés | Heures générés | Entreprises accompagnés | Heure travaillées dans le cadre de la clause sociale | Nombre de participants |
|-------|--|--|--------------------|-----------------------------|----------------|-------------------------|--|------------------------|
| 2014  | /  | 3  | 6                  | 12                          | 28 673h        | 9                       | 5 153h (56% via les SIAE)                            | 47                     |
| 2015  | 12   | 6  | 32                 | 85                          | 82 509h        | 63                      | 24 933h (63% via les SIAE)                           | 95                     |

## 4.5. Politique de la ville et vie des quartiers

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### VILLE

- 22 octobre 2015 : lancement du diagnostic local de santé.

#### AGGLOMERATION

- 19 juin 2015 : signature du Contrat de Ville.

Avec la mutualisation des services, l'exercice 2015 aura été celui de la mise en place d'une nouvelle organisation interne.

La direction Politique de la ville et Vie des quartiers, ainsi créée, mène des actions en direction des populations les plus vulnérables et vise à favoriser l'expression des habitants en mettant en œuvre des instances participatives.

Deux axes ont donc été développés :

- Service Politique de la ville : il intervient sur deux volets du Contrat de Ville, la Cohésion sociale, sous ses aspects réussite éducative, via le Dispositif de Réussite Éducative (DRE), et santé, au travers du Contrat Local de Santé (CLS) et de l'Atelier Santé Ville (ASV) et le Développement économique et l'accès à l'emploi, avec le Plan Local Insertion et Emploi (PLIE) ;

- Service Vie des quartiers : il met en place les conditions de la participation citoyenne avec la gestion des conseils de quartier et intègre la gestion de Maison de quartier Est. Il participe également au processus de réorganisation des structures de quartiers à l'échelle de la ville.

quartier Beaulieu. Ainsi, 18 partenaires, l'État et ses opérateurs, les collectivités territoriales Châteauroux Métropole, Villes de Châteauroux et de Déols, Département, Région, les bailleurs, les chambres consulaires, ERDF, La Poste et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont engagés sur un contrat reposant sur 3 piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi. De même, il inclut trois dimensions transversales : l'égalité femmes - hommes, la jeunesse, la lutte contre les discriminations.

Les habitants ainsi que les associations et les partenaires locaux seront impliqués dans l'ensemble du processus de construction, via le Conseil Citoyen créé en juillet 2015.

Conclu pour la période 2015 - 2020, le Contrat de ville vise à transformer en profondeur les quartiers retenus, St-Jean / St-Jacques, Beaulieu, Vaugirard / St-Christophe / Les Rocheforts, et notamment les deux premiers, qui feront l'objet d'une intervention urbaine d'envergure, ainsi qu'à offrir à l'ensemble des habitants de nouvelles perspectives.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

#### > Contrat de ville

La signature du Contrat de Ville a fortement mobilisé le service notamment durant le tout premier semestre. Positionné comme référent sur cette question par Châteauroux Métropole, il a contribué à l'animation, avec l'État, de diverses rencontres ayant donné lieu à la préparation du document final signé le 19 juin. De même, il a participé à toutes les étapes de

la construction du Conseil Citoyen installé en juillet.

Parallèlement, le service a continué son activité classique sur la Politique de la ville :

- coordination du Contrat de Ville avec l'État avec la mise en œuvre du programme d'actions 2015 et du suivi administratif et financier et animation de différentes instances thématiques ou territoriales au Contrat de Ville (ex : comités de pilotage, rencontres territoriales annuelles, coordination St Jean, groupes thématiques réussite éducative, santé, citoyenneté, développement économique et emploi, Maîtrise d'œuvre Urbaine Sociale (MOUS) élargie...) ;

- participation à divers groupes de travail locaux sur le DRE, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Ville Vie Vacances, ASV / CLS, Université du Citoyen, participation aux travaux des Conseils de Grands Quartiers. Régionalement et nationalement, le service participe aux travaux des réseaux professionnels de la Politique de la ville ;

- organisation de manifestations : à St Jean, une journée emploi et formation s'est tenue le 8 décembre. 128 personnes sont venues rencontrer les 25 acteurs professionnels présents. 328 contacts ont été pris ;

- lien avec les partenaires de terrain et les habitants : de nombreux temps de rencontre ont été organisés en la matière.

#### > atelier santé ville / Contrat local de santé (ASV / CLS)

L'ASV / CLS a poursuivi son activité sur un rythme continu.

De nouvelles initiatives ont été



### LE ZOOM 2015

Le 19 juin, le Contrat de Ville a été signé, en salle Barbara, dans le

menées. On citera ici un travail sur la question des partenariats dans le cadre de la gestion et des soins sous contraintes ou encore le démarrage d'une recherche action autour du thème « un enjeu de santé publique : la montée des alcoolismes ».

La Semaine d'Information sur la Santé Mentale, avec pour thème « adolescent et santé mentale », a rassemblé 1 600 personnes autour de 24 événements divers, débats, conférences, expositions, séance cinéma...

D'un point de vue organisationnel, le Contrat Local de Santé arrive à son terme fin 2015. En conséquence, en vue de le reconduire pour 3 ans, un diagnostic doit être réalisé. La méthode a été présentée aux partenaires le 22 octobre. Il est d'ores et déjà acté que le CLS couvrira désormais le champ de l'agglomération.

#### > Dispositif de Réussite Educative (DRE)

En 2015, le DRE a continué de mener des actions sur les 3 quartiers prioritaires de la Politique de la ville, St Jean, Beaulieu et Vaugirard pour 274 jeunes suivis. Ainsi, plus de 100 jeunes sont accueillis 4 soirs par semaine et 90 le mercredi après-midi.

En parallèle des suivis individuels, 55 ateliers et actions en petit groupe sont menés. On citera ici le projet Atelier Méthodologique Individualisé (AMI) qui vise à faciliter l'intégration des élèves en 6<sup>ème</sup> en effectuant la jonction entre l'école primaire et le collège par le biais d'une semaine d'activités méthodologiques et sportives juste avant la rentrée. Autre projet important initié par le DRE, l'action coup de pouce CLE (Club Lecture Écriture) qui vise, pour 55 élèves de CP identifiés comme fragiles, à



leur faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. D'autres actions, soutien Français Langue Étrangère, mercredis sportifs, mercredis culturels permettent aux enfants de répondre à leurs besoins d'ordre scolaire, culturel, sportif ou éducatif.

#### > Plan Local Insertion et Emploi (PLIE)

En 2015, le PLIE a permis d'accompagner 224 Participants, dont 134 femmes (60%) et comptabilise 94 sorties, 39 positives (43 %).

Les prescriptions sont d'abord dues au travail d'orientation des 12 structures Référents de Parcours (48%), puis à des démarches individuelles (19%), et enfin à l'orientation effectuée par les élus des collectivités territoriales de l'agglomération (13%).

La proportion du public RSA est assez stable (33 %) mais représente 50% des abandons. Cela démontre les difficultés multiples et la fragilité de ce type de public accompagné par le PLIE.

Dans les sorties positives, on peut noter une part un peu plus élevée que les autres années de sorties pour Formation Qualifiante (25%), mais avec le même taux de sorties sur des contrats aidés (Hors secteur Insertion par l'Activité Écono-

mique (IAE).

En conclusion, le constat est fait que, malgré un contexte économique toujours peu favorable à une reprise d'emploi massive, une tendance à l'amélioration semble se dessiner sur 2014/2015.

Cependant, le décalage continue à se creuser entre les compétences que possèdent les participants, d'une part, et, d'autre part, les besoins de personnels qualifiés (voire très qualifiés) avec une expérience suffisante pour être immédiatement autonome, exprimés couramment par les entreprises du territoire.

#### > Conseils de grand quartier

Fin 2014, des élections ont permis de renouveler les 7 conseils de grand quartier de la Ville. Ils ont donc pu commencer se réunir à partir de 2015.

Sur cet exercice, à noter qu'un nouveau fonctionnement pour l'enveloppe d'investissement a été établi. Le budget a été globalisé afin de permettre la réalisation de projets plus conséquents, décidés en Conférence de majorité selon leur pertinence et le besoin du quartier. Cela a permis de soutenir de nombreuses initiatives comme de l'achat de mobilier urbain ou de matériel, la réalisation d'aménagements extérieurs ou d'équipements polyvalents.

S'agissant du fonctionnement, des animations festives ou citoyennes ont été soutenues ou impulsées. On citera ainsi le carnaval, les fêtes de quartier, Noël, un vide-greniers, des concerts, des événements sportifs, des sorties familiales ou encore une rencontre intergénérationnelle. De même, des journaux de quartier ont pu voir le jour grâce aux conseils.

Enfin, 245 Demandes d'Intervention Signalées (DIS), qui permettent de repérer les petits ou grands dysfonctionnements (ex : trou dans la chaussée, souci d'éclairage...) et de voir si des réponses appropriées peuvent être fournies, ont été faites sur l'année.

#### > Maison de quartier EST

Cet équipement municipal, agréé Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre (CAF), s'entend comme un lieu accessible à l'ensemble de la population avec une vocation d'animation de la vie sociale. Il vise aussi à lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes en favorisant les liens intergénérationnels. Ont ainsi été

mis en place en 2015 des activités autour de la couture, de la cuisine, des loisirs créatifs, de l'informatique ainsi que des séjours familles ou des projets autour d'animations globales.

Il contribue également à favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes en organisant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), dont la fréquentation est en hausse depuis septembre 2015, en s'inscrivant dans le CLAS, en partenariat avec l'école Jean Zay, avec 15 participants ou en développant le pôle jeunes, qui concerne les 12-17 ans et accueille, durant les vacances, 8 jeunes.

Enfin, un conseil de maison actif et dynamique, permet de faire vivre la structure et d'être au plus près des préoccupations des habitants.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

S'agissant de la Politique de la ville, il s'agira de poursuivre la déclinaison des actions sur les terri-

toires afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Pour le volet santé, l'objectif sera de signer un nouveau CLS dans le courant de l'année. Concernant le DRE, il conviendra de veiller à la pérennité financière du dispositif et de réussir le transfert de l'équipement sur un autre site. Enfin, sur le PLIE, il faudra maintenir l'effort sur le nombre de sorties positives.

Pour la partie Vie des quartiers, il conviendra de conclure le rôle de soutien au processus de mutualisation des équipements socio-culturels. Il faudra également veiller à favoriser l'installation du Pôle Insertion- Médiation sur St Jean. L'activité de la Maison de quartier Est devra être soutenue dans son fonctionnement.

Enfin, les conseils de grand quartier devront continuer à assurer l'expression de la démocratie locale avec le concours du service référent.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**25**

Projets soutenus dans le cadre de la politique de la ville en 2015 (sorties, manifestations festives, culturelles, sportives, actions favorisant la solidarité, le lien social, la citoyenneté, initiatives visant à l'accès à l'emploi, opérations permettant de promouvoir la santé ou encore rencontres destinées à la mutualisation des savoirs)

37 en 2014

**6 600**

Bénéficiaires de l'ASV (6 500 en 2014),  
**90** acteurs locaux mobilisés (150 en 2014)

**274**

Enfants concernés par le DRE en 2015 (283 en 2014) pour 55 ateliers et actions en petits groupes (75% des jeunes sont issus du quartier St Jean (70% en 2014))

**224**

Personnes (246 en 2014) ont été suivies dans le cadre du PLIE sur l'année. 90 personnes (100 en 2014) sont sorties du dispositif dont 43% (45% en 2014) de sorties positives pour un objectif de 33%

#### CONSEIL DE QUARTIER

**32**

Conseils d'administrations se sont tenues en 2015 pour les 7 grands quartiers (31 en 2014).

**7**

Assemblées générales ont eu lieu entre novembre et décembre

**1**

Assemblée plénières a eu lieu le 14/12/15

#### MAISONS DE QUARTIER

**328**

Adhésions individuelles, familiales et associatives ont été enregistrées en 2015 (300 en 2014)

**800**

Adhérents  
760 en 2014



#05

## UNE ORGANISATION GARANTE DU LIEN SOCIAL ET DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### 5.1. Démarches administratives

#### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

La Direction des Services à la Population est dénommée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 Direction des Démarches Administratives. Les événements marquants ont été les suivants :

- L'intégration du pôle Domaine Funéraire (partie administrative uniquement) au sein de la Direction.
- Le transfert du service Accueil Standard au secrétariat des assemblées.
- Le départ en retraite de deux officiers d'Etat Civil et leur remplacement.
- L'absorption de l'activité « Location de salles » par le service Affaires administratives et générales et l'arrivée d'un nouvel agent, au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

- L'étude de la dématérialisation des données d'état civil, via le dispositif étatique «Comedec».

#### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

##### > Affaires administratives et générales

- Elections / recensement de la population : mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion des élections départementales. Interventions dans le cadre des temps d'activités périscolaires (jeux autour du thème des élections).
- Affaires administratives.

- Cartes nationales d'identité / Passports.

- Locations de salles : intégration de la gestion (régie) et mise à disposition des salles municipales.

- Mise en place du référendum d'initiative partagé : les électeurs inscrits sur les listes électorales

peuvent soutenir un projet de loi référendaire par accès direct sur internet. Huit postes informatiques ont été équipés à cette fin à la médiathèque.

##### > Etat civil / domaine funéraire

Intégration de la gestion administrative (3 agents), qui étaient auparavant rattachés au service des espaces verts, au sein de la direction.

##### > Transfert mairie annexe

L'accueil est assuré côté passage arrière en vis-à-vis avec la bibliothèque, permettant ainsi une sécurité pour les agents.

#### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- En termes de mutualisation : la Direction des Démarches Administratives a un domaine de compétences relevant uniquement de la Ville. Cependant, afin de permettre un début de coopération entre les communes de la Métropole, un agent du service Etat ci-

vil – domaine funéraire a été mis à disposition de la commune de Saint-Maur du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 31 juillet 2015 sur un ½ temps.

Par ailleurs, le pôle Domaine Funéraire pourrait être amené à conduire des missions d'audit et d'expertise auprès des communes membres de Châteauroux Métropole, notamment en ce qui concerne les procédures de reprises des concessions.

Principaux enjeux pour 2016 et les années suivantes :

- Engager la Direction dans une procédure de labellisation de type Qualiville.

- Placer l'usager au cœur de l'activité, notamment en contribuant à la constitution d'un guichet unique au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

- Formaliser les procédures en ce qui concerne l'accueil du public et le traitement des demandes.

- Consolider la polyvalence des agents dans le nouveau service « Affaires administratives et générales ».

- Revoir le fonctionnement de l'activité « Locations de salles » et former les agents à l'utilisation du nouveau logiciel de la société GMA.

- Développer les démarches en ligne. - Poursuivre la formation des agents (bureautique, logiciels professionnels, accueil).

- Créer un esprit d'équipe et une cohérence de travail au sein du service « Etat Civil – domaine funéraire ».

- Etudier la prolongation de la délégation de service public du crématorium de Cré, notamment en vue de la mise aux normes du système de filtration de l'équipement.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### ÉLECTIONS

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>1 085</b><br><i>Inscriptions</i><br>3 453 en 2014 | <b>727</b><br><i>Radiations</i><br>1 360 en 2014 | <b>824</b><br><i>Mutations</i><br>2 842 en 2014 |
|--|--|---|

(données extraites du logiciel Logitud)

### AFFAIRES ADMINISTRATIVES

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>450</b><br><i>Jeunes atteignant 16 ans recensés dans le cadre du recensement citoyen</i><br>466 en 2014 | <b>207</b><br><i>Attestations d'accueil instruites</i><br>301 en 2014 | <b>21</b><br><i>Suivi de licences pour débits de boissons réalisés</i><br>15 en 2014 |
|--|---|--|

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>4</b><br><i>Dossiers de remboursements agricoles instruits</i><br>11 en 2014 | <b>229</b><br><i>Autorisations pour des buvettes temporaires délivrées</i><br>230 en 2014 | <b>28</b><br><i>Certificats d'hérédité délivrés</i><br>43 en 2014 |
|---|---|---|

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>12</b><br><i>Agents recenseurs</i><br>identique en 2014 | <b>1 869</b><br><i>Feuilles de logements collectées</i><br>1 647 en 2014 | <b>3 853</b><br><i>Bulletins individuels collectés</i><br>2 568 en 2014 |
|--|--|---|

|   |   |
|---|---|
| <b>16</b><br><i>Autorisations de fermeture tardive délivrées</i><br>6 en 2014 | <b>150</b><br><i>Cartes de résidents délivrées</i><br>120 en 2014 |
|---|---|



### CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

données extraites du logiciel Alto (CNI) et de la plateforme de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (passeports)

**2 823**  
*Cartes nationales d'identité délivrées*  
2 754 en 2014

**2 138**  
*Passeports délivrés*  
2 009 en 2014

**23**  
*Jours de délai de délivrance moyen pour les cartes d'identité (correspond au délai de délivrance de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés)*  
identique en 2014

**25**  
*Jours de délai de délivrance d'un passeport (17 jours pour la mise à disposition + 8 jours pour le retrait)*  
identique en 2014

### ÉTAT CIVIL

données extraites du logiciel Mélodie

**1 408**  
*Naissances*  
1 498 en 2014

**315**  
*Reconnaissances*  
322 en 2014

**130**  
*Mariages*  
123 en 2014

**1 275**  
*Décès*  
1 049 en 2014

**3 591**  
*Mentions apposées*  
identique en 2014

**2 170**  
*Livrets de famille émis et en transit*  
2 094 en 2014

**52**  
*Entretiens mariages réalisés*  
50 en 2014

**240**  
*Demande de renseignement en vue de dépôt de mariage enregistrées*  
identique en 2014



## 5.2. Culture

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### > Réseau des bibliothèques

- Janvier 2015 : mise en place des nouveaux horaires des bibliothèques, comprenant notamment l'ouverture de la Médiathèque les lundis après-midis.
- Novembre 2015 à janvier 2016 : cycle complet d'animations, dont les expositions Hiver Nordique et Street Art.
- Transfert de la documentation à la Médiathèque.
- Refonte du prix littéraire : rénovation du prix de la ville de Châteauroux Guy Vanhor, devenu prix de la ville de Châteauroux Guy Vanhor et Eugène Hubert.
- Fermeture de la Bibliothèque des Grands-Champs.

#### > Musées

- Avril-août 2015 : exposition « Fernand et Fernande Maillaud et les arts décoratifs ».
- Juin-septembre 2015 : exposition « Objectif Terre » 18ème biennale de céramique.
- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des collections (Micromusee développé par la société Mobydoc).

#### > Conservatoire

- Juin-juillet 2015 : animations « Vendredi... Musiques »
- Juin 2015 : spectacle de chant choral « Flash dingues » à Equinoxe.
- Février, avril, mai et juin 2015 : concerts de l'Ensemble Instrumental de Châteauroux (Diabolique, Vol de nuit et Barocco), ainsi que le concert Requiem de Mozart réalisé conjointement par l'Ensemble Instrumental de Châteauroux et des élèves
- Audit de l'établissement réalisé par le cabinet CALIA Conseil
- Modification des tarifs à partir de la rentrée de septembre 2015.

#### > École Municipale des Beaux-Arts

- Février 2015 : exposition « Hayoun Kwon ».
- Mars 2015 : exposition « Duchamp'15 ».
- Mars-mai 2015 : exposition « Les Migrants » de Mathieu Pernot.
- Juin 2015 : exposition « Les Drôles de l'Art ».
- Juin 2015 : exposition « Duchamp du soir ».
- Juin-septembre 2015 : exposition « en cours » de Marie Heughebaert.
- Février-mai 2015 : résidence de l'artiste Marie Heughebaert.

- Octobre-décembre 2015 : exposition collective « Street Culture ».
- Novembre 2015 - janvier 2016 : résidence de l'artiste Maxime Thoreau.

### LE ZOOM SUR 2015 🔍

L'audit du CRD réalisé par le cabinet CALIA Conseil sur le second semestre a constitué un moment important de l'année. Il s'est inscrit dans un contexte financier délicat pour la ville. L'objectif a consisté à pérenniser l'offre du CRD mais aussi de réfléchir à son dimensionnement.

Un état des lieux et une analyse financière ont conduit à des préconisations :

- Resituer l'établissement au sein de la politique culturelle de la ville,
- Retracer le lien avec le milieu scolaire,
- Distinguer l'action de l'Ensemble Instrumental de celle du CRD,
- Rediscuter avec le Département le rayonnement départemental de l'établissement,
- Confirmer que le CRD repose bien sur 3 spécialités : musique, danse et théâtre,
- Résoudre la question de l'absence d'élèves dans les niveaux intermédiaires et avancés,
- Privilégier une logique de l'offre

- plutôt que de la demande,
- Rechercher la transversalité avec les autres services municipaux,
  - Maîtriser les dépenses et travailler sur les tarifs,
  - Travailler au transfert du CRD vers le centre Racine.

Le résultat présenté aux élus en fin d'année a permis de fixer des orientations concernant l'établissement.

## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

### > Réseau des bibliothèques

La modification des horaires est intervenue pour mise en adéquation avec la fréquentation du public et, ainsi, la Médiathèque a accueilli davantage de visiteurs. Le réseau des bibliothèques a aussi mis en place un service de portage à domicile « Livres et moi » (en partenariat avec le CCAS) et un service en ligne « Jadis et Naguère ». Diverses manifestations ont eu lieu comme la soirée Annie Ernaux ou des animations autour de l'Hiver Nordique.

### > Musées

Les musées ont organisé des expositions, des visites, des conférences tout au long de l'année pour tous types de publics. Les Cordeliers ont accueilli la création contemporaine. Le Musée des arts et traditions populaires du Berry est un lieu de transmission de la mémoire locale. Le Musée Hôtel Bertrand conjugue art et histoire. La conservation est la fonction fondamentale des musées et ils assurent la pérennité des collections grâce à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de ces collections.

### > Conservatoire

Les enseignements du CRD en musique-chant, danse et théâtre

ont permis de rassembler plus de 1 000 élèves. La diffusion est une des grandes missions du CRD, aussi essentielle pour la formation des élèves que pour l'animation culturelle de la Ville. Ainsi, on peut estimer à plus de 10 000, le nombre de personnes touchées par les actions du CRD au travers des « Vendredi... Musiques », des concerts pédagogiques ou des masterclasses.

### > École Municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (EMBAC)

L'école a accueilli des expositions, des conférences, des rencontres autour des artistes mobilisés. Les cours dispensés au sein de l'école ont permis aux élèves d'appréhender différentes formes d'art (peinture, dessin, céramique...).

### > Archives

Ouvert en permanence, le service des archives a permis aux usagers de venir consulter des registres en vue de recherches scientifiques ou généalogiques. Le service a également été chargé de recueillir les documents de l'Agglomération en

complément de ceux des services municipaux, dans le cadre de la démarche de mutualisation.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR FIN 2016

- Réflexion sur la restructuration du Centre Racine afin d'y regrouper le Conservatoire, les réserves des musées et les archives municipales et communautaires. Réflexion sur l'installation de l'École Municipale des Beaux-Arts de Châteauroux à l'espace Françoise Katz.
- Mutualisation du fonctionnement des archives, avec propositions en termes de regroupement et de gestion. Étude relative au développement de l'archivage numérique.
- Étude sur la mise en place de l'automatisation des prêts et retours (Radio Frequency Identification) dans le réseau des Bibliothèques.
- Réflexion sur le projet scientifique et culturel des Musées et sur le projet de restructuration du Musée Bertrand.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### ARCHIVES

**506**

Visiteurs

288 en 2014

**3 446**

Documents  
transmis en salle

1 778 en 2014

**1 068**

Recherches par  
correspondance

1 194 en 2014

### CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

**4**

Concerts

identique en 2014

**80**

Auditions

identique en 2014

**4**

Vendredis Musique

identique en 2014

**1 176**

Élèves

(81% en musique  
et chant, 14% en danse  
et 5% en théâtre)

1 154 en 2014



## RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

**158 746**

Visiteurs à la bibliothèque  
(autres bibliothèques non équipées  
de portiques de sécurité/comptage)

139 471 en 2014



**347 588**

Emprunts réalisés

308 426 en 2014

**262**

Animations réalisées

388 en 2014

**7 138**

Inscrits actifs

7 025 en 2014

**181**

Classes accueillies

191 en 2014

## MUSÉES

**13 172**

Visiteurs dont 7 745 au Musée Bertrand,  
et 4 876 aux Cordeliers

22 351 visiteurs en 2014



**40**

Manifestations culturelles  
ou associatives

52 en 2014

**6**

Conférences

17 en 2014

## EMBAC

**14**

Ateliers adultes soit 134 élèves

16 ateliers soit 120 élèves en 2014



**7**

Ateliers enfants soit 75 élèves

7 ateliers soit 67 élèves en 2014

**2**

Résidences d'artistes

identique en 2014

**4**

Expositions d'artistes

5 en 2014

**3**

Expositions pédagogiques

identique en 2014

**18**

Élèves en classe préparatoire (17 en 2014)  
(préparation aux concours d'entrée  
des écoles supérieures d'art)

**10**

Classes de l'Éducation Nationale (17 en 2014  
et 2 programmes (1 en 2014) dans le cadre  
des temps d'activités periscolaires)

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014

- Juillet-août 2015 : organisation de l'opération « Bougez à Belle-Isle » en lien avec la direction de l'attractivité du territoire.

- Déménagement des pôles administratifs et animation/éducation sportive vers le stade d'athlétisme de la Margotière.

- Dématérialisation des inscriptions de l'A.L.S.H de la Sénatorerie.

- Modification des plannings des piscines (créneaux « public », activités municipales, clubs).

- Organisation du 1<sup>er</sup> Défi des entreprises.



### LE ZOOM SUR 2015

En juillet, le site de Belle-Isle a accueilli la Coupe d'Europe de Sprint Élite et Junior de Triathlon comptant pas moins de 75 personnes au départ de chaque course.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le service des sports, réparti en trois pôles distincts (administratif, animation/éducation sportive, établissements aquatiques), a assuré la gestion des équipements sportifs en lien avec les services techniques (mise à disposition, suivi des travaux, plannings d'utilisation, etc.).

Le service a aussi suivi les différentes manifestations sportives organisées sur le territoire que ce soit sur le plan logistique (études des besoins, faisabilité), sur le plan organisationnel (agenda, planification) que sur le plan réglementaire

(cahier des charges des organisateurs, gestion des ressources de la collectivité).

Enfin, le service a assuré le lien entre les usagers et les associations sportives par une aide à la vie des associations (subventions, conventions, etc.) et par une étude des attentes des Castelroussins en matière de sport (projets, « étude faisabilité-prospective »).

### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Participation à l'étude concernant la création d'un centre aquatique.

- Réflexion relative à l'organisation du service des sports.

- Accueil d'un stagiaire autour du projet de création d'une Halle des sports et d'un espace de street workout.



### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### SPORTS

70

Manifestations organisées en partenariat avec la Ville

identique en 2014

2

Manifestations organisées directement par le service

(Beach Soccer et 1<sup>ères</sup> Assises du sport Castelroussin)

identique en 2014



112

Manifestations sportives suivies

80

Équipes participantes au Défi des entreprises

#### PISCINES

104 732

Entrées à la piscine à vagues

101 968 en 2014



50 010

Entrées à la piscine Firmin Batisse

58 036 en 2014

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Septembre 2015 : Transfert de la gestion des locations de salles à la Direction des démarches administratives.

- Signature de l'avenant au contrat d'objectifs et de moyens avec l'AGEC pour la Scène Nationale.

- Préparation d'une convention de financement et de mise à disposition des moyens avec la Musique Municipale.

### LE ZOOM SUR 2015

L'organisation d'événements nouveaux a permis de développer les activités du service : animations en centre ville, portes ouvertes des structures culturelles le 20 juin.



### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Le service événementiel a coordonné de nombreux événements organisés par des associations ou des prestataires. Le service a aussi géré directement des manifestations comme l'inauguration de la patinoire ou le festival de théâtre à la salle Édith Piaf.

### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

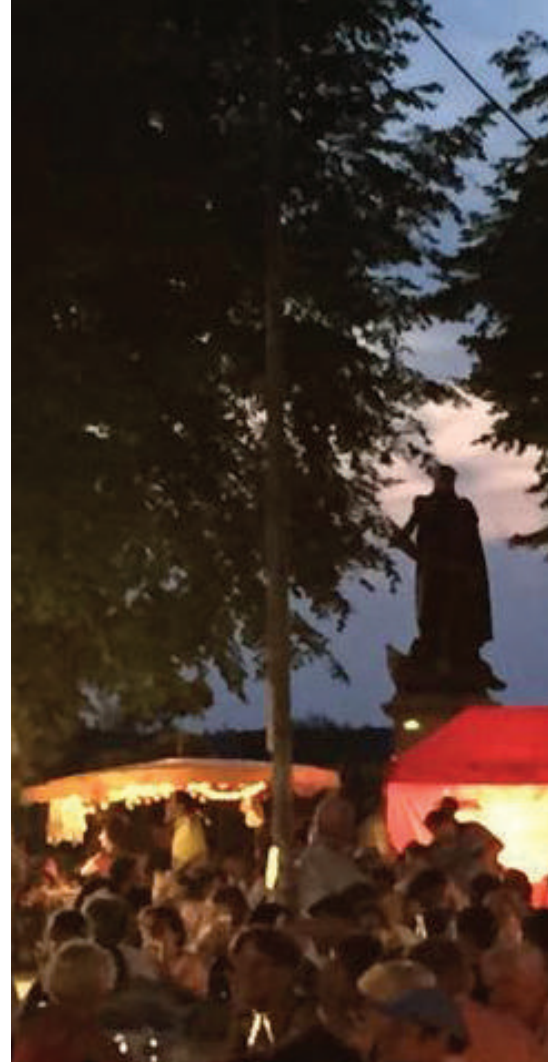
- Mise à jour régulière d'un agenda des manifestations.

- Amélioration de la gestion des subventions et évaluation des avantages en nature attribués aux associations.

- Accueil d'une personne en service civique : aide à la mise en place d'indicateurs de suivi des actions et développement de nouvelles animations.

- Organisation du concert phare de la manifestation Multirythmes.

- Organisation du forum des associations en lien avec un prestataire extérieur.



### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### ÉVÈNEMENTIEL

# 10

## Évènements organisés directement par le service

(Voeux du Maire, match partenaire La Berrichonne Football saison 2013-2014, Salon du Livre, Anniversaire du jumelage Châteauroux Bittou, Fête de la Musique, Feu d'artifice et bal populaire, Football saison 2014-2015, Forum des associations, Festival de théâtre à Edith Piaf, Inauguration de la patinoire, Arbre de Noël, concert de Noël)

14 en 2014

# 170

Évènements organisés en partenariat avec la Ville de Châteauroux

230 en 2014

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

La collectivité, en concertation avec l'Education Nationale, a modifié les Temps d'Activités Périscolaires mis en place en septembre 2014. Afin de garantir des activités de meilleure qualité dans des conditions plus adéquates, il a été décidé de placer des T.A.P d'une heure au lieu de 45 minutes les après-midis, après la classe, les lundis, mardis et jeudis.

#### Q LE ZOOM 2015

Un stage de « création de meubles en carton » a été mis en place durant les vacances d'hiver et de printemps avec les jeunes du Pôle Ados.

Pour ce faire, ils ont décidé de s'associer avec l'organisme « Ap-puycréateur » pour concevoir et réaliser des meubles fonctionnels, à l'aide d'un matériau écologique, pur produit de recyclage « le carton ».

Les meubles réalisés ont permis d'aménager les locaux du Pôle Ados, installé à l'espace Katz.

En effet, avec des cartons de réfrigérateur, les jeunes participants ont réalisé des tables en forme d'étoile filante, de cœur..., des chaises en forme de chat, d'éléphant ou classique..., capables de supporter 300 kilos.

Avec l'aide de l'intervenante, les ados étaient libres de leur conception, ils ont ainsi pu développer leur créativité, l'imagination... à travers la création de ces meubles. L'approche de cette nouvelle activité artistique, simple à mettre en œuvre a suscité énormément d'intérêt et a déclenché beaucoup de motivation.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

- Les activités proposées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont les suivantes :

- En école maternelle : activités créatives (petits jeux de plein air, dessin, activités manuelles...).

- En école élémentaire : activités sportives, activités manuelles et créatives, atelier autour du livre, activités informatiques et vidéos, jeux de plein air... Des actions avec des prestataires extérieurs sont aussi menées (judo, capoeira, théâtre, musique, lecture, sports, aide aux devoirs, écocitoyenneté, percussions, hip-hop, radio, beaux-arts). Des plannings d'activités sont établis pour les écoles élémentaires selon 3 axes : « Arts et Culture », « Sport » et « Environnement et Citoyenneté ». Chaque axe de découverte est positionné, dans la majorité des écoles, sur un jour spécifique ; l'enfant peut donc s'inscrire suivant le thème qu'il souhaite découvrir. Dans quelques écoles, ces thématiques sont proposées simultanément.

Concernant l'ALSH la Valla et les Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE), les projets d'animation élaborés rentrant dans le cadre de l'Agenda 21 ont été les suivants :

- Actions mises en place avec le self La Valla contre le gaspillage du pain et des denrées,

- Utilisation de matériaux de récupération pour les travaux manuels et la décoration de l'ALSH,

- Sortie au plan d'eau naturel de Chambord et à Naturéo à Loches,

- Ateliers scientifiques sur le développement durable,

- Sensibilisation à la protection de l'environnement,

- Rendre l'enfant acteur de son environnement : embellissement des extérieurs de la Valla, plantations, travail de la terre, etc.,

- Utilisation des vélos et des bus de ville pour se rendre sur certains lieux d'activités.

### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

En 2016, les familles recevront une facture unique regroupant la fréquentation de leur enfant sur les temps périscolaires, à la restauration municipale et à l'accueil de loisirs la Valla. Parallèlement à cette évolution, un portail famille est mis en place afin de faciliter la vie des familles et la communication avec le service Education-Jeunesse. Ce portail permettra notamment aux familles de mettre à jour des informations les concernant, de payer leurs factures en ligne et de réserver une place à l'accueil de loisirs La Valla pour leur enfant.



## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**1 700**

Enfants environ participant  
chaque jour aux TAP  
(47% des enfants scolarisés sur la ville).  
Ils sont encadrés par  
106 animateurs (100 en 2014)  
et 57 Atsem environ.

**181 665**

Journées enfants réalisées  
durant l'année 2015.  
92 394 en 2014

**3 898**

Enfants scolarisés  
(3 902 en 2014) dans les écoles de Chateauroux  
2 394 en élémentaire (2 407 en 2014)  
et 1 504 en maternelle (1 495 en 2014)  
0,10% de diminution  
par rapport à l'année précédente.

**748**

Enfants inscrits par le service  
Education-Jeunesse en 2014-2015  
366 en élémentaire et 382 en maternelle  
diminution de 89 enfants par rapport  
à 2014-2015.

**83 162**

Enfants ont fréquenté les CLAE  
pour l'année 2014  
(diminution de 1,3% par rapport à 2014)  
Le budget de fonctionnement global est de  
266 914,91€.  
(265 596,72€ en 2014)

**16 771**

Enfants ont fréquenté l'ALSH La Valla  
17 507 en 2014

**532 892,91 €**

de dépenses de fonctionnement  
pour l'ALSH (601 804,23€ en 2014).  
109 866,57€ de participation des familles  
(118 364,44€ en 2014),  
98 004,74€ de participation de la CAF  
(96 649,70€ en 2014)  
(Prestation de service, Prestation de service  
ordinaire ALSH + et séjours),  
2 153,32€ de recettes autres  
(4 217,16€ en 2014),  
322 868,28€ à la charge des collectivités  
(382 572,93€ en 2014).

**11**

Séjours organisés  
12 en 2014

## 5.6. Restauration municipale

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

L'année 2015 a été marquée par le recrutement d'un nouveau chef de service. Il a pris ses fonctions le 15 octobre 2015 et s'attache depuis cette date à impulser une nouvelle dynamique.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

L'exercice 2015 est marqué par le renouvellement d'un certain nombre de conventions avec des organismes extérieurs : l'entreprise Orange notamment et un important travail sur les tarifs pratiqués par le service. Ainsi, il a été notamment décidé de procéder au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à une hausse des tarifs pour les repas scolaires et les repas proposés aux employés mu-

nicipaux et assimilés, de manière à rapprocher ces tarifs des prix de revient.

### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

Maintenir la fréquentation des restaurants scolaires et adultes malgré la hausse des tarifs en proposant des menus de qualité.

#### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

##### SERVICE RESTAURATION COLLECTIVE

**438 667**

*Repas fabriqués en 2015,  
dont 315 041 pour les scolaires  
(maternelles, élémentaires et collégiens)  
74 618 pour les adultes et  
49 008 pour les personnes âgées.  
Le nombre de repas fabriqués en 2014 est  
en baisse de 1,51% par rapport à l'exercice 2014  
(445 392 repas en 2014)*

## 5.7. Petite enfance

### LE ZOOM 2015

Le service Petite enfance a participé au groupe de projet «portail famille» pour dématérialiser la facturation et le paiement des activités « petite enfance ».

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

A la crèche familiale « Le Jardin des Lutins », en raison de la poursuite de la diminution du nombre d'assistantes maternelles (longue maladie, retraite, démission), les accueils ont diminué d'un peu plus de 4 %.

Il y a eu une légère hausse de l'activité au multi-accueil Le Petit Poucet de 1.5 %. Cette hausse permet un retour à une fréquentation optimisée (taux de fréquentation supérieur à 70 %).

L'activité de l'Espace Enfance Les Papillons a fortement diminué (- 6.52 %) en raison des travaux envisagés dans l'établissement. Moins d'enfants ont pu être accueillis cette année.

Comme cela avait été envisagé, la fréquentation de La Maison des Lutins a diminué (- 4.25 %) pour revenir à des chiffres plus habituels (taux de fréquentation de 77 %).

L'année 2015 reste une année riche où les équipes ont suivi des formations sur l'approche Montessori pour améliorer la qualité d'accueil, notamment des groupes des plus grands.

L'activité du Relais assistants maternels (RAM), a légèrement augmenté notamment au niveau des

demandes et contacts pour obtenir des informations en lien avec les contrats d'accueil.

Au 31 décembre 2015, la commune de Châteauroux compte 267 assistants maternels agréés mais seulement 241 en activité.

### LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

- Mise en place du portail famille pour les usagers.

- Fourniture des couches aux familles dans les structures d'accueil de la Petite Enfance générant des recettes supplémentaires au titre de la prestation de service unique de la Caisse d'allocations familiales.

## LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur l'ensemble de l'année, ce sont 312 enfants qui ont été confiés aux structures municipales.

Sur les 285 familles qui ont fréquenté les structures, 226 résidaient à Châteauroux et 59 en dehors.

### SERVICE PETITE ENFANCE

## 285

Familles ont fréquenté  
les structures  
(226 résidaient à Châteauroux,  
59 en dehors)

## 312

Enfants ont été confiés aux  
structures municipales sur  
l'ensemble de l'année 2015

|   | Le Jardin<br>des Lutins | Le Petit<br>Poucet   | Les<br>Papillons   | La Maison<br>des Lutins | Total              |
|---|-------------------------|----------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| Nombre de familles dont les<br>enfants ont fréquenté la<br>structure et évolution entre<br>2014 et 2015 | 134<br>-2,90%           | 55<br>-8,33%         | 35<br>-5,41%       | 61<br>-16,44%           | 285<br>-7,47%      |
| Nombre d'enfants ayant<br>fréquenté la structure et<br>évolution entre 2014 et 2015                     | 147<br>-2,65%           | 61<br>-4,69%         | 34<br>-8,11%       | 70<br>-13,58%           | 312<br>-6,31%      |
| Nombre d'heures<br>d'ouverture et évolution<br>entre 2014 et 2015                                       | 272160<br>+ 0,40 %      | 64 636<br>+ 0 %      | 41400<br>- 0,80 %  | 78818<br>- 0,44 %       | 471309<br>+ 0,21 % |
| Nombre d'heures enfants<br>réalisées et évolution entre<br>2014 et 2015                                 | 133902<br>- 5,58 %      | 40959,68<br>- 0,12 % | 24039<br>- 10,55 % | 56058<br>- 4,25 %       | 254958<br>- 4,94 % |
| Nombre d'heures enfants<br>facturées et évolution entre<br>2014 et 2015                                 | 144993<br>-4,06%        | 45349,45<br>+1,54 %  | 26909<br>- 9,29 %  | 63921<br>- 4,25 %       | 281172<br>- 3,78%  |
| Taux de fréquentation et<br>évolution entre 2014 et 2015  | 51,63%<br>- 4,36 %      | 70,16%<br>+2,77 %    | 65 %<br>- 6,52 %   | 77,67%<br>- 4,25 %      | 54,10%<br>- 3,98 % |

| Structures              | Dépenses<br>(€)  | Nombre de<br>places<br>agréées | Prix de<br>revient par<br>heure<br>d'ouverture<br>(€) | Prix de<br>revient par<br>place<br>agréée<br>(€) | Prix de<br>revient par<br>heure enfant<br>facturée<br>(€) | Prix de<br>revient par<br>enfant ayant<br>fréquenté la<br>structure<br>(€) | Montant moyen des<br>participations<br>horaïres des<br>familles<br>(€) |
|-------------------------|------------------|--------------------------------|---|--|---|--|--|
| Le Jardin des<br>Lutins | 3,96<br>(4,04 *) | 120                            | 3,96<br>(4,04 *)                                      | 9 356,58<br>(9 433,62 *)                         | 7,66<br>(7,49 *)  | 8,30<br>(7,98 *)   | 1,27<br>(1,26 *)   |
| Le Petit Poucet         | 3,96<br>(4,04 *) | 30                             | 7,21<br>(7,53 *)                                      | 15 709,50<br>(16415,28 *)                        | 10,39<br>(11,03 *)  | 11,51<br>(12,01 *)   | 1,78<br>(1,78 *)   |
| Les Papillons           | 3,96<br>(4,04 *) | 20                             | 8,04<br>(8,17 *)                                      | 17 207,98<br>(17416,86 *)                        | 12,79<br>(11,74 *)  | 14,32<br>(12,96 *)   | 0,83<br>(0,74 *)   |
| La Maison des<br>Lutins | 3,96<br>(4,04 *) | 40                             | 8,20<br>(7,99 *)                                      | 16 870,46<br>(16433,18 *)                        | 10,56<br>(9,85 *)   | 12,04<br>(11,23 *)   | 1,79<br>(1,50 *)   |
| Total                   | 3,96<br>(4,04 *) | 210                            | 5,52<br>(5,59 *)                                      | 12 385,56<br>(12544,56 *)                        | 9,25<br>(9,00 *)  | 10,20<br>(9,81 *)  |  |

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

#### > Urgences Médicales 36

Ce nouveau service à la population a ouvert le 19 janvier 2015.

En aucun cas, les médecins d'UM36 ne remplacent les Urgences de l'hôpital. UM36 s'inscrit en complémentarité :

- UM36 : urgences de médecine générale non vitales, du type : entorse de cheville, otite de l'enfant, sciatique douloureuse, angine, bronchite, plaie...

- SAMU centre 15 : urgences vitales : malaise cardiaque, chute avec perte de connaissance...

A noter que la Ville de Châteauroux n'a versé aucune subvention puisque le chiffre d'affaires de l'association permet son bon fonctionnement.

#### > Projets pôles de santé ou lieux d'exercices regroupés

Afin de maintenir une offre médicale de proximité et de renforcer les modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé, la Ville de Châteauroux a travaillé sur un projet d'implantation de lieux d'exercices regroupés dans divers quartiers.

Un travail dense a été effectué sur ce projet dans le prolongement des travaux effectués les années précédentes. Les principales étapes de l'année 2015 se présentent ainsi :

- Janvier : constitution d'un dossier dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER),

- Mars : réunion entre la Direction Territoriale 36 de l'ARS Centre, la Ville et un médecin du quartier Saint-Jean, intéressé par le projet,

- Mai : réunion entre les professionnels de santé des quartiers

Saint-Jean/Saint-Jacques,

- Juin : réunion entre les professionnels de santé des quartiers Saint-Jean/Saint-Jacques, la DT 36 de l'ARS Centre, l'OPAC 36 et la Ville,

- Juillet : réunion entre l'OPAC 36 et la Ville,

- Octobre : réunion entre tous les professionnels de santé du territoire castelroussin, la DT 36 de l'ARS Centre, l'OPAC 36 et les élus Santé Publique et Finances. L'OPAC 36 présente les projets de construction ou de réaménagements sur les sites : 100 000 chemises, Saint-Christophe et Saint-Jean.

Il ressort de ces travaux, un souhait des professionnels de travailler sur un projet de « lieux d'exercices regroupés ». A noter que la Ville ne porte pas directement l'immobilier, grâce à l'intervention de l'OPAC 36.

### LE ZOOM 2015

Durant l'année 2015, des permanences tenues par l'infirmière du service Santé Publique ont été expérimentées dans les maisons de quartier ou centres sociaux de 6 quartiers de la Ville.

Prévues sur un rythme de 2 heures toutes les 2 semaines dans chaque quartier, elles ont débuté en janvier et ont concerné durant le 1er semestre les quartiers Beaulieu, Centre-Ville, Quartier Est, St Jean / St Jacques et Touvent / Grands-Champs.

La fréquentation a été conséquente et les échanges nombreux dans les quartiers Beaulieu et Est ; beaucoup plus faible à Saint Jean et quasiment nulle à Touvent / Grands Champs. Le quartier Vaugirard ne bénéficiait pas de ces permanences, aucun site d'accueil

n'ayant été repéré.

Après quelques mois de fonctionnement, il a été décidé d'inclure le quartier Vaugirard dans cet ensemble, d'arrêter les permanences sur le quartier de Touvent / Grands Champs et de tester un nouveau lieu d'implantation sur le quartier Saint-Jean.

Durant l'année 2015, 98 permanences ont été effectuées dont 65 dans les quartiers périphériques et 33 au Centre-ville.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

#### > Prévention - Sensibilisation - Education à la santé

- Accueil santé : en 2015, 1573 personnes ont été accueillies en Mairie dont 33 % issues des quartiers St Jean / St Jacques et 20 % issues des autres quartiers du Contrat de Ville soit 53 % de la population issue des quartiers prioritaires.

Un focus sur une problématique actuelle : dans le cadre des difficultés d'accès aux soins de la population, un critère « médecin traitant » a été intégré sur la fiche





statistique 2015. 244 personnes ont déclaré ne pas ou ne plus avoir de médecin traitant.

- Avis de vaccinations et tenue du fichier vaccinal : à partir de ce fichier vaccinal, des requêtes sont effectuées par tranche d'âge et des courriers envoyés (nommés avis de vaccination) tous les mois. En 2015, 5793 avis ont été envoyés ; l'objectif étant de les faire parvenir de plus en plus par courriel.

- Action bucco-dentaire : le service Santé Publique anime et coordonne les actions de prévention buccodentaire dans les écoles maternelles de la Ville. Pour l'année scolaire 2014 / 2015, une première intervention, nommée « sensibilisation à la technique de brossage » a été assurée auprès de tous les élèves, de la Toute Petite Section (TPS) à la Grande Section (GS), soit 1392 élèves dans 59 classes.

Une seconde intervention est proposée pour approfondir certaines notions (dents de lait, fonction et noms des dents etc...) : 619 enfants. Une troisième intervention est mise en place sous forme d'atelier de brossage. Permettant de passer de la théorie à la pratique, elle s'adresse aux élèves de GS : 233 enfants.

- Action nutrition : pour l'année scolaire 2014 / 2015, l'animatrice est intervenue essentiellement dans les écoles des quartiers Saint-Jean et Saint-Jacques.

L'objectif de cette action est de rendre les enfants conscients (dès le plus jeune âge) de l'importance de bien manger (de façon diversifiée) et d'avoir une activité physique suffisante pour être en bonne santé. Cette action a touché 576 enfants et 52 parents.

### > L'accès aux soins

- Séances de vaccinations : en partenariat avec le Centre de l'I.R.S.A. de l'Indre (établissement habilité à effectuer des vaccinations sur le département de l'Indre), la Ville de Châteauroux organise des séances de vaccinations gratuites. L'I.R.S.A. fournit les vaccins, le matériel de récupération des déchets et met un médecin vaccinateur à disposition pour les séances.

La Ville de Châteauroux met à disposition une infirmière et une secrétaire pour assurer le bon déroulement de ces séances : prise de rendez-vous, envoi des convocations, vérification des relevés de vaccinations, accueil des personnes, assistance au médecin... En 2015, 15 séances ont été effectuées. 323 personnes ont été vaccinées. 12 références de vaccins ont été utilisées.

### > Point Santé (quartier Saint-Jean)

- Accueil santé : 211 personnes ont bénéficié de cet accueil spécifique. Elles ont des problématiques de santé complexes qui donnent lieu à des entretiens infirmiers et prises en charge spécifiques.

- Mise à disposition du local en faveur d'associations santé et handicap : en 2015, les associations France Parkinson, ALAVI, Dys +

Dys, AFEP, ACSAC, Vie Libre ont comptabilisé 75 heures de permanence.

R.E.S.P.I.R.E. dispose ponctuellement d'un bureau pour y assurer des entretiens menés par un psychologue ou un(e) infirmier(e) du réseau avec certains de leurs patients. L'objectif est de poursuivre le suivi de personnes habitant le quartier Saint-Jean et ayant des «difficultés d'organisation et de mobilité». Ces entretiens menés au plus près de l'habitation de la personne permettent d'éviter la rupture de soins.

- Groupe santé Vaugirard / Saint-Christophe / Les Rocheforts / Belle-Isle : le groupe a travaillé tout au long de l'année sur « la connaissance des structures et l'organisation de la prise en charge des troubles et du handicap chez l'enfant » et a organisé une journée sur ce thème en juin 2015.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

Une action particulière : en partenariat avec la Médecine Préventive, démonstration à l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque aux agents intéressés et travaillant au plus proche de l'implantation d'un DAE.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### SERVICE SANTÉ PUBLIQUE

##### Séances de vaccination

**173<sub>h</sub>**  
de temps infirmière

**227<sub>h</sub>**  
de temps secrétaire

##### Action bucco-dentaire

**253<sub>h</sub>**  
de temps animatrice et  
coordinatrice de l'action  
255h en 2014

**170<sub>h</sub>**  
de temps secrétaire aux  
actions collectives  
120h en 2014

##### Action nutrition

**279<sub>h</sub>**  
de temps animatrice et  
coordinatrice de l'action  
254h en 2014

**253<sub>h</sub>**  
de temps secrétaire  
aux actions collectives  
201h en 2014

##### Permanences infirmières dans les quartiers

**310<sub>h</sub>**

##### Groupe santé Vaugirard

**60<sub>h</sub>**  
de temps  
responsable de service



## 5.9. Police municipale et la sécurité publique

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- renforcement du matériel de la Police Municipale :

- renouvellement de 7 gilets pare-balles ;
- acquisition d'un calibre permettant d'étalonner le sonomètre.

- remplacement de certains matériels du CSU : sécurisation de l'accès au C.S.U via l'installation d'une caméra et d'un lecteur de badges.

- Au sein de la Direction : finalisation de l'installation de la géolocalisation des radios de l'ensemble de la DMSP (poste Directeur et Chef de Police).

### LE ZOOM 2015

Un agent de la Police Municipale a souhaité organiser un jeu-concours sur le thème de la prévention routière pour les piétons et les vélos, en faveur des résidents de l'établissement « Les Ecureuils », de Blanche de Fontarce (handicapés mentaux). Une recherche de « sponsors » a été entreprise en vue de fournir des récompenses à tous les participants.

L'évènement a eu lieu le 3 juin 2015, en présence de la Police Municipale, la Police Nationale, la Croix Rouge, les Pompiers, etc... et

a remporté un vif succès. Des récompenses ont été remises, à tous les participants, par un jury composé des responsables du foyer, d'un Maire-adjoint et du Directeur municipal de la sécurité publique.

### L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

#### > Régies des parkings

- mise en place du « super-jeton » à l'attention des commerçants. Distribué à leurs clients, ce jeton permet le stationnement gratuit sur une durée variable en fonction de la zone. Le bilan est mitigé : 4300 jetons vendus en 2015 sur 5000 mais seulement 800 récupérés. Il est décidé de ne pas les reconduire en 2016 ;

- 1900 Super-cartes vendues (permettant de bénéficier de 2 fois 1 heure de gratuité par jour en zone rouge) ;

- extension de l'utilisation des carnets de stationnement à tout agent missionné pour intervenir professionnellement en zone payante : le feuillet dûment complété est déposé sur le tableau de bord du véhicule utilisé (sérigraphié ou personnel) ;

- mise en place de la tarification au quart d'heure dans les parkings en ouvrage à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

- mise en place de nouveaux services dans les parkings en ouvrage tels que les forfaits week-end et

semaine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

- réflexion sur un rapprochement des tarifs entre parkings municipaux et parkings communautaires.

#### > CSU

- installation et mise en service d'une caméra mobile rue Paul Verlaine ;

- installation et mise en service d'une caméra mobile rond-point Roger Cazala

- installation et mise en service d'une caméra mobile à l'intersection de la rue de la République et l'avenue Charles de Gaulle ;

- installation et mise en service d'une caméra mobile place Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ;

- installation et mise en service d'une caméra fixe sur la nouvelle sortie du parking Diderot ;

- installation du logiciel Axis pour l'exploitation des images ;

- conception de 2 caméras mobiles autonomes ;

- renouvellement d'un certain nombre de caméras.

#### > Police municipale (PM)

- renforcement de la surveillance générale avec la patrouille VTT (en faveur du développement durable) ;

- participation active au Conseil Municipal des Enfants ;

- formation à la détection des stupéfiants (conducteurs sous l'em-

prise de stupéfiant) ;

- consolidation du commandement de la Brigade de gestion de la proximité et du renseignement

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

### > Direction

être attentif à la parution des décrets d'application relatifs à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement payant sur voirie (loi MAPTAM) et anticiper l'application de cette nouvelle réglementation.

### > Régie des parkings

- assurer le suivi de la nouvelle grille tarifaire des parkings en ouvrage et en mesurer les effets = nouvelle grille tarifaire appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;
- faire le bilan des nouveaux services (forfaits week-end et semaine) proposés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;
- convergence de la gestion des tarifs avec l'Agglomération : en cours de réalisation (une nouvelle étape a été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

### > CSU

- participation à la réalisation du

programme 2016 d'équipement en vidéoprotection et perfectionnement du système ;

- intervention au profit d'autres communes de l'agglomération en matière de vidéoprotection : Diors, Ardenes notamment. Le degré de ces interventions se précisera en cours d'année 2016.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### LA POLICE MUNICIPALE



**67**

Captures de chiens

68 en 2014



**164**

Mises en fourrières

112 en 2014



**34**

Manifestations encadrées  
(culturelles, sportives,  
patriotiques)

28 en 2014



**13**

Actions dans le cadre du  
Plan d'Actions  
de Sécurité Routière

14 en 2014



**188**

Lignes de bus  
surveillées

91 en 2014



**883**

Élèves sensibilisés aux  
risques de la circulation  
routière (45 classes)

599 (29 classes) en 2014

**1 708**

Évènements  
traités

1 882 en 2014

**18 214**

Infractions relevées  
(PM + SGS)

22 146 en 2014

**432**

Rapports et  
procès-verbaux

390 en 2014

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

- Avril 2015 : la gestion de l'aire de grand passage est confiée au CCAS par Châteauroux Métropole.
- Mai 2015 : voyage d'études à Cologne avec l'association Hal'âge, pour se rendre compte d'expériences réussies d'habitat participatif prenant en compte les séniors.
- Juin 2015 : 1<sup>ères</sup> récoltes de pommes de terre du jardin collectif cultivé au bénéfice de la Banque Alimentaire par des habitants bénévoles, dont des bénéficiaires de minimas sociaux, avec le soutien du CCAS, de Solidarité Accueil et du service des espaces verts. 1 870 kg de légumes ont été récoltés et distribués en 2015.
- Juillet 2015 : envoi de 6 754 courriers aux personnes âgées de plus de 70 ans de Châteauroux pour renouveler l'attention portée aux personnes âgées vulnérables dans le cadre d'un fichier utilisé en cas d'intempéries.
- Août 2015 : réception des espaces de vie du Foyer Résidence pour personnes âgées Saint-Jean dans le cadre de la construction de la future Résidence Isabelle.
- Septembre 2015 : adhésion du CCAS à la Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés (MONALISA) avec le soutien de la Fondation Isabelle Camenen, création d'un nouveau réseau de bénévoles « Livres et moi » en lien avec la Médiathèque, recrutement d'une chargée de mission et de jeunes en service civiques à l'OPR, 35 partenaires rencontrés.
- Octobre 2015 : réception chemin des Vignes Saint-Jean des deux premiers terrains familiaux pour des Gens du voyage castelroussins accompagnés par la MOUS et financés avec le soutien du FEDER

en particulier.

- Décembre 2015 : débat départemental organisé par le CCAS sur le thème de l'accès aux soins.

### LE ZOOM 2015

- Le dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation du service de prévention spécialisée

En 2015, l'équipe de prévention a accompagné 154 jeunes de 16 à 25 ans issus principalement des quartiers dits prioritaires. 50 jeunes ont été positionnés sur le dispositif d'accompagnement vers l'emploi et la formation, dont 37 sur les chantiers éducatifs.

Par demi-journées de travail sur 5 jours, les chantiers éducatifs sont un outil qui se situe en amont des dispositifs d'insertion professionnelle et s'inscrit dans un accompagnement global. Il est axé sur les modifications des comportements et la prévention des risques d'exclusion ou de marginalisation.

En 2015, grâce aux fonds F.S.E., un encadrant technique d'insert jeunes participe aux chantiers, il apporte une plus-value dans la qualité des travaux et dans les apports techniques donnés aux jeunes. Son expérience permet aux participants de mieux cerner les pré-requis nécessaires pour accéder à un emploi.

Les 8 chantiers éducatifs 2015 ont porté sur :

- nettoyage et peinture au Restaurant social « L'Assiette », à l'Association Intermaide, sur le quartier Saint-Jean (halls 2 et 4 rue Chateaubriand, 2 rue Villon) avec la société HLM Scalis, et à l'aire d'accueil des Gens du voyage de Notz ;
- travaux d'espaces verts et de peinture de jeux et bancs de squares municipaux de Blancafort (Cher) ;

- rénovation d'un pont au Maroc avec les habitants du village.

Grâce à ce dispositif d'accompagnement :

- 8 jeunes ont signé un contrat de six mois à 21h ou 35 h ;
- 1 jeune a été embauché en CDD dans un magasin de vente (il est en attente d'un CDI) ;
- 5 jeunes ont intégré le dispositif « Garantie Jeunes » ;
- 1 jeune effectue des missions intérimaires longues dans plusieurs entreprises intérimaires ;
- 4 jeunes ont pu accéder à un logement ;
- 4 jeunes ont effectué une formation en espaces verts via Intermaide au lycée agricole, 4 autres en peinture, 1 en FLE et une jeune est entrée à Indre formation ;
- 2 jeunes sont en attente d'une entrée en formation longue en espaces verts ;
- 1 jeune a signé un contrat de trois mois renouvelable dans une entreprise de téléphonie.



## L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

### > Service CCAS insertion et coordination des aides

L'action du service s'inscrit dans un large partenariat local (social, culturel, sportif,...).

4 951 personnes accueillies (+ 7 % par rapport à 2014), 7 013 appels reçus (+ 3,4% par rapport à 2014). Le service a instruit 681 demandes d'aide, pour 518 accordées dont 323 aides à la vie quotidienne.

80 domiciliations ont été accompagnées permettant aux bénéficiaires de faire valoir leurs droits et recevoir leur courrier. 16 demandes de regroupements familiaux (+100 % par rapport à 2014) ont été traitées.

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA a concerné 150 personnes et généré 800 entretiens sociaux individuels.

Les animations proposées (24 activités différentes sur 70 séances) ont favorisé la mise en avant des potentialités des usagers ainsi que la connaissance des structures locales (Equinoxe, Centres sociaux, etc.).

Enfin, l'axe développement social local, particulièrement centré sur la participation des habitants, a visé la poursuite de la coordination de l'Université du Citoyen, l'appui au Réseau d'échanges réciproques de savoirs, au Conseil Municipal des Enfants, la participation au dispositif Bourse au permis, la mise en œuvre de la formation des Conseillers Citoyens la création des jardins collectifs, ainsi que le soutien financier et technique aux associations caritatives (notamment les épiceries sociales). Le service a par ailleurs coordonné deux rencontres sur le thème de « l'accès et recours aux soins » et la mise en place d'une nouvelle complémentaire santé avec le groupe Actiom.

### > Service CCAS logement et ingénierie sociale :

585 demandes distinctes ont été formulées par des ménages en 2015 (contre 555 en 2014).

Dans le cadre d'un accompagnement social spécifique logement, 75 ménages ont été suivis pour des demandes d'accès ou mutation logement (dont 20% orientés

par la mairie de Châteauroux), 42 ménages ont été suivis pour un impayé locatif avec procédure d'expulsion engagée (dont 50% orientés par la CAPPEX, 25% orientés par la mairie de Châteauroux). 18 mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL/ fonds Etat) ont été faites. 43% avaient un habitat très précaire (chez un tiers, en caravane, hôtel, SDF, CHRS).

Le service participe à une permanence hebdomadaire au SIAO de Solidarité Accueil, 316 personnes ont été reçues.

Le service est également présent pour l'étude de situations complexes, les réunions habitat, et l'animation d'une mission pour la sédentarisation de Gens du voyage castelroussins.

Avec le concours du FEDER, le service a ainsi suivi 24 ménages Gens du voyage (41 adultes pour 124 personnes). Il a travaillé à la création en octobre des deux 1ers terrains familiaux à Châteauroux.

L'aide à l'intégration dans leur nouvel environnement des deux familles installées a été possible grâce à des financements d'Etat.

Enfin, la lutte contre la précarité énergétique, inscrite dans l'agenda 21, a été poursuivie par des interventions collectives du groupe Maîtrise des Energies avec le CCAS et le Conseil Départemental auprès de 45 participants. Un accompagnement individuel est proposé aux 438 ménages en impayés énergie électricité et gaz non connus du service social de secteur (contre 139 en 2014) : 11 % des ménages reprennent contact avec le service avec des problématiques de taille de logement, de coût du loyer, ou trop énergivore, de précarité voire de surendettement. Les 2/3 sont dans le parc privé.





#### > Service CCAS office des personnes à la retraite :

Le public accueilli est en hausse par rapport à 2014 (2 128 personnes et 7 700 appels téléphoniques, soit + 12 %).

L'OPR est devenu le chef de file à Châteauroux de la démarche MONALISA (mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés) avec le soutien de la Fondation Isabelle CAMENEN qui a permis le recrutement d'une chargée de mission et de deux jeunes en service civique. Les réseaux des bénévoles des clubs de quartiers et des visiteurs à domicile « Donsansol », et plus récemment ceux de « Livres et moi » (créé en 2015 avec la Médiathèque pour le portage de livres et CD aux personnes âgées à domicile) sont devenus les premières équipes citoyennes Monalisa.

Tous les 5 ans, l'OPR adresse un courrier de sensibilisation pour figurer sur le fichier des personnes vulnérables aux 6 754 personnes âgées de plus de 70 ans de Châteauroux. En 2015, 785 personnes

âgées ont répondu favorablement, soit 11 % ce qui est remarquable par rapport à d'autres CCAS de villes de France de même taille.

Les bénévoles de la Protection Civile ont apporté leurs concours à l'OPR pour s'assurer que ces personnes se portaient bien au moment de la canicule des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet.

Le service de portage de repas à domicile a livré 43 814 repas en 2015 (-1 % par rapport à 2014) à 274 personnes inscrites. L'assistante sociale a accompagné 96 usagers de l'OPR qui rencontraient des difficultés, 1 113 colis de Noël ont été distribués aux aînés non imposables, 900 retraités ont participé aux fêtes de juin et de Noël. Enfin, la collaboration avec Châteauroux Métropole et « 55 et + » se poursuit pour une ouverture de la Maison des Séniors Cours Saint-Luc en 2017 !

#### > Service CCAS prévention spécialisée :

Financé par le Conseil Départemental et la Ville de Châteauroux,

ce service réunit 3 éducateurs spécialisés dont le chef de service. Ensemble, ils ont suivi 154 jeunes en 2015 (contre 143 en 2014 et 121 en 2013). Il s'agit à 65 % de jeunes hommes, issus des quartiers de la politique de la Ville, avec une moyenne d'âge de 19 ans. 78 d'entre eux étaient des nouveaux suivis en 2015.

Le projet phare de « l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation » avec la Mission Locale a permis à 50 jeunes déscolarisés et très éloignés de l'emploi, de participer à des chantiers éducatifs en partenariat avec des entreprises d'insertion pour des travaux de peinture (cages d'escalier de Scalis, parties communes au FJT, à l'aire d'accueil, au restaurant l'Assiette), d'entretien d'espaces verts dans le Cher, et de réparation d'un pont au Maroc.

20 jeunes sur les 50 ont depuis repris une formation (12), trouvé des missions (11 CDD), 5 ont rejoint la garantie jeunes, et 4 ont pu accéder à un logement.

En 2015, le concours du Fonds Social Européen a permis de renforcer l'encadrement technique des chantiers et le nombre de jeunes accompagnés.

17 activités (séjours, soirées, ateliers, sorties, débats) ont été mises en place.

Le service de prévention travaille en étroite collaboration avec le Dispositif de réussite éducative et les établissements scolaires pour prévenir le décrochage et encourager la citoyenneté.

#### > Service CCAS Etablissements pour personnes âgées :

La réception du bâtiment administratif et de restauration du FRPA en 2015 marque l'avancée d'un projet ambitieux de création d'une plate-forme services seniors sur les quartiers Saint-Jean – Saint-Jacques adossée à 50 logements en foyer logement, 12 en maison relais, et demain 27 en EHPAD.

120 000 € annuels ont été accordés en 2015 par la Fondation « Isabelle Camenen », sous l'égide de la Fondation de France, au bénéfice du bien-être des résidents âgés du CCAS et pour le maintien d'un niveau de redevance supportable dans le cadre des restructurations en cours. Avec cette même fondation et Equinoxe, une action au long cours de pratiques culturelles intergénérationnelles, a concerné 12 résidents depuis 3 ans.

#### > Service CCAS FJT :

169 jeunes ont séjourné au FJT (79 logements meublés), 56 % sont issus du département.

Le taux d'occupation moyen sur l'année 2015 a été de 92,15%.

La durée moyenne de séjour des

jeunes en 2015 est de 6,6 mois. Sur les 106 jeunes entrés au FJT en 2015, près de 50% sont en apprentissage ou stagiaires de la formation professionnelle. Tous ont un référent au sein du FJT à leur entrée pour favoriser au mieux leur autonomie.

493 participations aux animations proposées ont été recensées sur les 40 actions proposées.

L'évaluation externe du FJT, réalisée en 2015 a souligné le bon fonctionnement général de l'établissement. Quelques axes d'amélioration ont été notés et devront être mis en œuvre sur les 7 années à venir.

#### > Service CCAS aire d'accueil des Gens du voyage et aire de grand passage :

118 accueils de familles Gens du voyage ont eu lieu en 2014 sur l'aire de Notz, pour 66 familles différentes, dont 33 « semi-sédentaires » castelroussines. Malgré une baisse du nombre de familles accueillies, le taux d'occupation reste stable, s'établissant à 21,59% sur l'année contre 22% en 2014.

Des infrastructures de loisirs (jeux pour enfants et parcours santé), co-financées par les communes de Châteauroux, Déols, Le Poinçonnet et la CAF de l'Indre ont été installées en fin d'année.

L'aire de grand passage de grand Déols n'étant pas fonctionnelle pour la saison 2015, les grands passages ont été accueillis aux Tourneix et à Coings. 6 groupes ont ainsi été accueillis sur 8 semaines d'occupation.

#### > Service CCAS moyens fonctionnels

Sur un budget global ajusté (M. 14 et M. 22 pour les établissements médico-sociaux) de 6 720 335 €, la subvention d'équilibre de la Ville

de 2015 est de 1 720 900 €, soit le quart de ses recettes.

Le suivi comptable rigoureux contribue à l'équilibre budgétaire, voire à dégager un léger excédent permettant l'affectation d'une partie de ce résultat en fonctionnement sur des travaux de maintenance, le reste en investissement pour des travaux ou la modernisation des équipements (locaux Buffon et FJT notamment).

La capacité financière du CCAS est faible, notamment depuis l'emprunt contracté pour l'acquisition des nouveaux bureaux sur Balsan et la baisse, puis le gel, du montant de la subvention d'équilibre municipale.

Les niveaux de redevances et de prestations du CCAS sont plafonnés du fait de la faible solvabilité des usagers, du contexte réglementaire et du marché local. La recherche de financements auprès de tiers mobilise chaque direction. La plupart des segments d'achats ayant une ampleur financière significative ont fait l'objet d'une procédure d'achat « marché ».

Durant l'année 2015, un groupe de travail intitulé « patrimoine-sécurité et Prévention » a été mis en place, ayant pour tâche de superviser l'ensemble des opérations nécessaires sur le patrimoine bâti, de l'organisation des travaux aux opérations de maintenance des locaux, dans des conditions de sécurité conformes, intégrant la problématique de prévention des risques professionnels. Le CCAS a déposé en préfecture son "Agenda d'Accessibilité Programmée" (Ad'Ap). En sa qualité de propriétaire d'établissements recevant du public (ERP), le CCAS s'est engagé sur un calendrier et des engagements financiers pour la mise en accessibilité des bâtiments

concernés d'ici à 2018.

Le renouvellement du Document Unique a été également réalisé en 2015 avec le concours d'un cabinet spécialisé.

Les 85 agents du CCAS sont concernés par cette démarche. 3 CT-CHSCT ont été réunis en 2015.

#### > Service CCAS Secrétariat des assemblées et de direction :

Le Conseil d'administration du CCAS est présidé de droit par le Maire de Châteauroux, entouré de 8 représentants élus du conseil municipal et de 8 représentants associatifs œuvrant dans l'insertion. Il s'est réuni à 7 reprises en 2015 pour débattre et délibérer sur l'actualité des services et le soutien apporté à des projets.

Les administrateurs sont membres de commissions et de conseils de vie sociale avec les résidents. La commission des aides a eu lieu 48 fois en 2015, celle pour les actions en direction des personnes âgées 3 fois, la commission des appels d'offres 1 fois, et il y a eu 8 rencontres avec les résidents à l'échelle des 4 établissements concernés (EHPAD, FRPA/Maison Relais, Rives, FJT). Enfin, ils ont participé aux 3 CT-CHST.

#### > Les objectifs de mutualisation

Il a été demandé d'étudier en 2015 la faisabilité et la pertinence d'un CIAS à l'échelle de l'Agglomération.

Une journée inter-services sur ce thème a réuni les agents du CCAS, les administrateurs ainsi que des représentants des communes de Déols et du Poinçonnet avec lesquels des habitudes de travail existent (service logement/MOUS GDV, aire d'accueil des Gens du voyage, coordination gérontolo-

gique). Les 77 participants ont débattu sur l'existant, les enjeux et les propositions. Le projet de territoire de l'agglomération pondère les ambitions d'une action sociale intercommunale en fixant comme principal objectif en ce domaine de renforcer la communication entre CCAS et d'œuvrer ensemble sur les problématiques de l'accueil et de l'habitat adapté pour les Gens du voyage.

## LES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2016

#### > Service CCAS Insertion et coordination des aides

- Renforcer les actions de développement social en poursuivant, à sa demande, l'accompagnement du Conseil citoyen.

- Participer au développement de structures alternatives en termes d'aides : jardins collectifs, etc.

- Poursuivre le travail entrepris sur l'axe mobilisation des partenaires concernant l'accès aux droits.

#### > Service CCAS Logement et ingénierie sociale

- Poursuivre les actions de lutte contre la précarité énergétique,

- Poursuite des actions d'accompagnement tout public en adéquation avec les besoins repérés sur le territoire,

- Poursuivre la participation aux dispositifs en soutenant les publics accompagnés et en apportant un éclairage aux élus statuant dans certaines commissions,

- Conduire la mission MOUS Habitat Gens du voyage reconduite pour 2016 / 2017

#### > Service CCAS Office des personnes à la retraite

- Accompagner l'évolution du ser-

vice des Repas à Domicile

- Participer à la finalisation du projet Maison des Séniors en lien étroit avec l'équipe, les usagers et 55 et plus et aux nouveaux outils (livrets d'accueil)

- Poursuivre l'accompagnement des nouvelles missions liées aux réseaux Monalisa

#### > Service CCAS Prévention spécialisée

- Poursuivre l'accompagnement concernant l'insertion professionnelle des 16 / 25 ans (chantiers éducatifs de niveaux 1 et 2),

- Mettre en œuvre un chantier solidaire au Maroc en partenariat avec la Mission locale et le PRIJ de Déols,

- Développer des actions et projets collectifs à destination des jeunes des quartiers,

- Poursuivre le partenariat avec le DRE pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les élèves décrocheurs vers un parcours adapté.

#### > Service CCAS Etablissements pour personnes âgées

- Promouvoir la mise en service de la Résidence Isabelle - Organiser les déménagements et l'accompagnement dans les nouveaux appartements

#### > Service CCAS FJT

- Mettre en œuvre le plan d'amélioration de l'évaluation externe

#### > Service CCAS aire d'accueil des Gens du voyage et aire de grand passage

- Proposer une activité « Foot » aux enfants fréquentant l'aire d'accueil en s'appuyant sur les qualifications d'un des agents de l'aire.

- Poursuivre l'accompagnement so-



cial des familles en lien avec les démarches de sédentarisation.

- Faire en sorte que l'aire de grand passage à Déols soit opérationnelle.

#### > Service CCAS Moyens fonctionnels

- Remplir les obligations légales en matière de conditions d'hygiène et de travail et risques psychosociaux.

- Appliquer une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et

de la masse salariale.

- Concrétiser le PPI avec l'impact financier (inventaire des matériels informatiques, puis patrimoine bâti par établissement).

- Veiller aux enjeux patrimoniaux, sécurité et prévention.

- Contribuer au processus de la dématérialisation de la chaîne comptable.

#### > Service CCAS Secrétariat des assemblées et de direction

- Maitriser les charges de fonctionnement, consolider les partenariats financiers et anticiper la préparation du BP 2017.

- Accompagner les projets structurants : extension EHPAD, ouverture de la Résidence Isabelle, programme de la Maison des Séniors, animation de la démarche d'habitat participatif.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES MOBILISÉS



**1 251**

Personnes solidaires  
de personnes vulnérables  
recensées

1 026 en 2014



**134**

Bénévoles des associations  
caritatives et  
réseaux DO Sans Sol  
sur des actions de solidarité  
tout au long de l'année

126 en 2014

### SERVICE INSERTION ET COORDINATION DES AIDES



**7 013**

Appels reçus

6 783 en 2014



**4 951**

Personnes accueillies  
en premier accueil

4 627 en 2014

**518 sur 681**

Demandes d'aides  
facultatives attribuées

479 sur 637 en 2014

### L'OFFICE POUR LES PERSONNES RETRAITÉS



**785**

Personnes vulnérables  
isolées répertoriées

594 en 2014



**900**

Participants aux deux grandes fêtes  
destinées aux retraités

865 en 2014



**43 814**

Repas livés à domicile  
pour 274 usagers sur l'année

44 291 en 2014



**2 128**

Accueils physiques

2 055 en 2014



**1 113**

Colis de Noël distribués

1 090 en 2014



**7 700**

Appels reçus

7 104 en 2014

|   | Nb de personnes accueillies | Taux d'occupation annuel moyen (%) |
|---|-----------------------------|------------------------------------|
| Aire d'accueil des Gens du voyage                   | 282                         | 21,59                              |
| Résidence Pierre Perret - Foyer jeunes travailleurs | 179 (197*)                  | 92,15 (90*)                        |
| Foyer résidence pour personnes âgées Saint-Jean     | 26 (29*)                    | Nc (56,9*)                         |
| Maison relais séniors Saint-Jean                    | 13 (11*)                    | Nc (90*)                           |
| Résidence des Rives de l'Indre                      | 38 (47*)                    | Nc (92,5*)                         |
| L'EHPAD Saint-Jean                                  | 26 (27*)                    | 99,56 (98,6*)                      |

## BUDGET 2015 DU CCAS

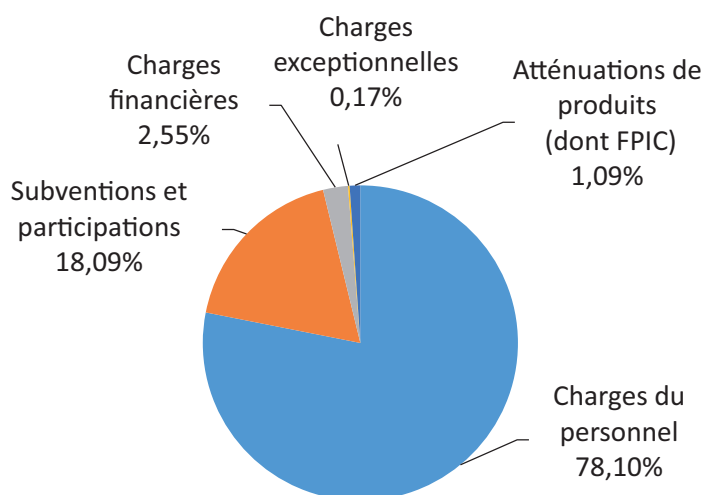
|                        | 2015             | 2014             |
|------------------------|------------------|------------------|
| Budget général         | 4 376 544        | 3 196 450        |
| Budget annexe foyer    | 1 088 442        | 932 478          |
| Prévention spécialisée | 228 397          | 218 010          |
| Maison de retraite     | 1 026 952        | 804 082          |
| <b>Total</b>           | <b>6 720 335</b> | <b>5 151 020</b> |



## VILLE

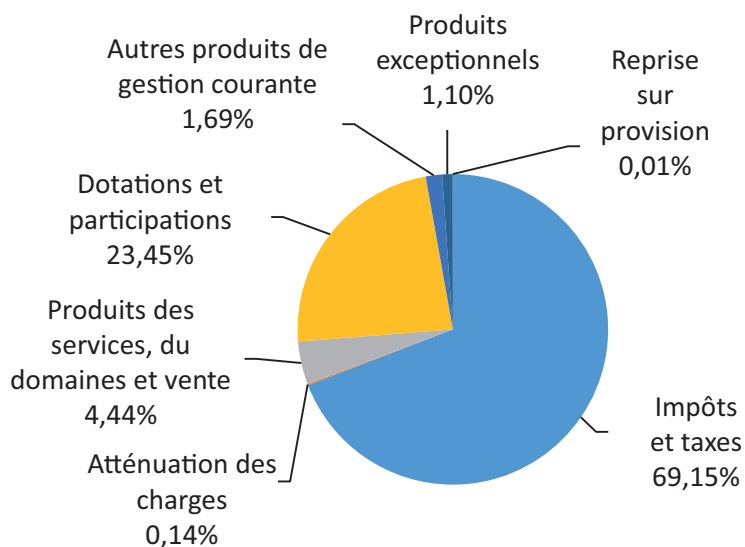
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|                                     | Dépenses 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 (en %) |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| Charges de personnel                | 12 337,64           | -5,11 %                             |
| Charges d'exploitation              | 36 389,22           | -1,36 %                             |
| Subventions et participation        | 8 428,61            | -2,19 %                             |
| Charges financières                 | 1 189,65            | -17,44 %                            |
| Charges exceptionnelles             | 77,40               | 329,99 %                            |
| Atténuation de produits (dont FPIC) | 506,56              | 41,50 %                             |
| <b>Total dépenses réelles</b>       | <b>58 969,09</b>    | <b>-2,32 %</b>                      |



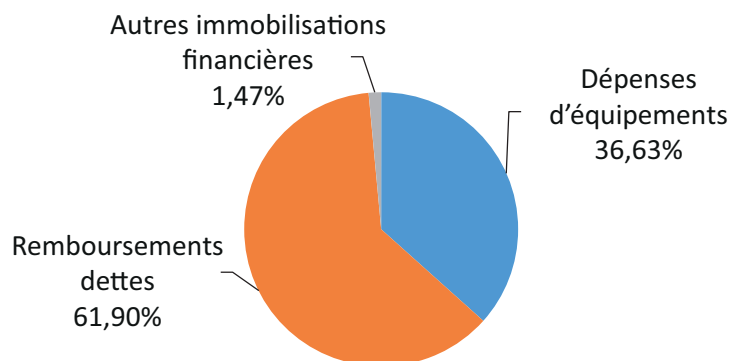
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|   | Recettes de 2015 en K€ | Evolution entre 2014 et 2015 (en %) |
|---|------------------------|-------------------------------------|
| Impôts et taxes                             | 48 256,22              | 1,09 %                              |
| Atténuation des charges                     | 99,59                  | 33,71 %                             |
| Produits des services, du domaines et vente | 3 101,42               | -2,98 %                             |
| Dotations et participations                 | 16 365,88              | -7,60 %                             |
| Produits financiers                         | 0,14                   | -98,71 %                            |
| Autre produits de gestion courante          | 1 180,39               | -2,23 %                             |
| Produits exceptionnels                      | 766,16                 | 55,90 %                             |
| Reprise sur provision                       | 10,46                  | 0 %                                 |
| <b>Total recettes réelles</b>               | <b>69 780,27</b>       | <b>-0,92 %</b>                      |



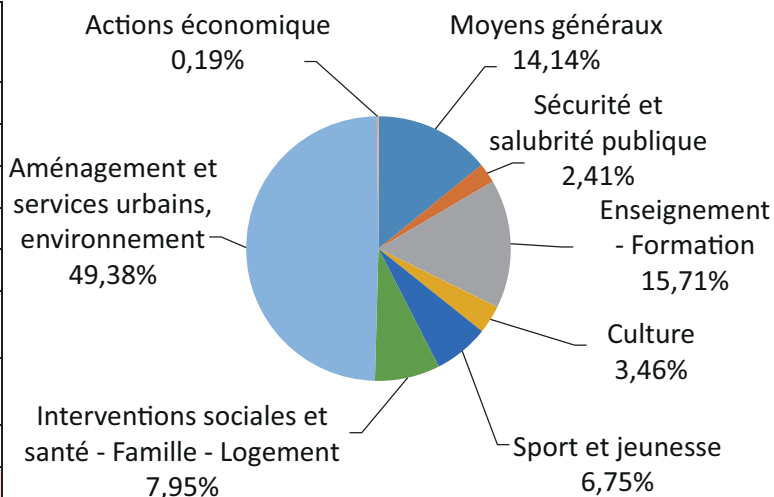
## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

|                                    | Dépenses 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Dépenses d'équipements             | 7 991,10            | -26,23 %                     |
| Remboursements dettes              | 13 503,50           | 38,02 %                      |
| Autres immobilisations financières | 320,00              | -46,47 %                     |
| Remboursements dettes              | 0                   | 0                            |
| <b>Total des dépenses réelles</b>  | <b>21 814,60</b>    | <b>27,79 %</b>               |



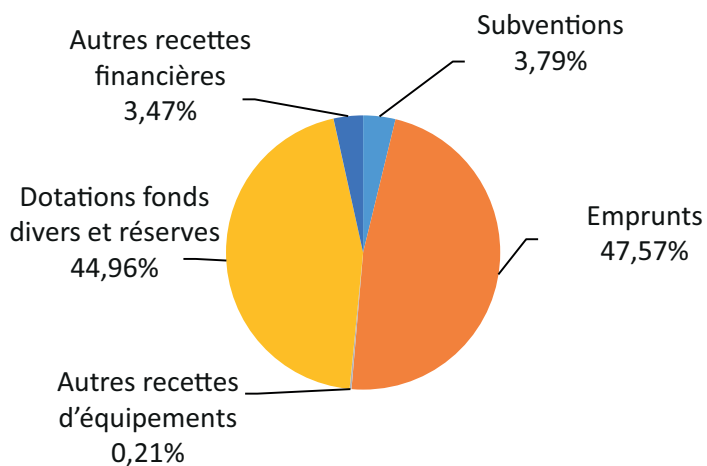
## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

|  | Dépenses en K€  |
|--|-----------------|
| Moyens généraux                                    | 1 130,33        |
| Sécurité et salubrité publique                     | 192,50          |
| Enseignement - Formation                           | 1 255,72        |
| Culture  | 276,75          |
| Sports et jeunesse                                 | 539,55          |
| Interventions sociales et santé Famille - Logement | 635,37          |
| Aménagements et services urbains, environnement    | 3 945,83        |
| Action économique                                  | 15,05           |
| <b>Total des dépenses d'équipements</b>            | <b>7 991,10</b> |



## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

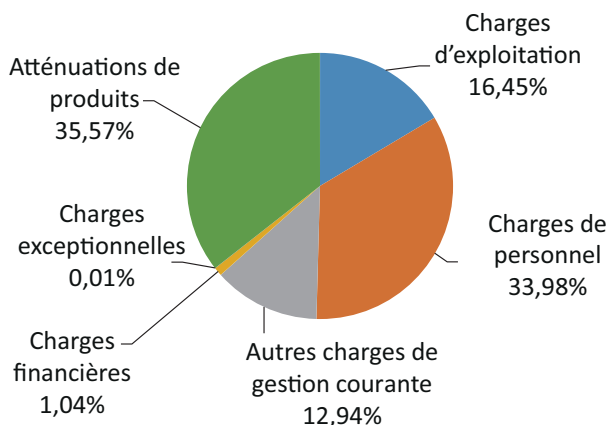
|                                    | Recettes 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Subventions                        | 47,79               | 0,0552                       |
| Emprunts                           | 600,02              | -0,1651                      |
| Autres recettes d'équipements      | 2,68                | NS                           |
| Dotations fonds divers et réserves | 567,07              | NS                           |
| Autres recettes financières        | 43,83               |                              |
| <b>Total recettes réelles</b>      | <b>1 261,39</b>     |                              |



# AGGLOMÉRATION

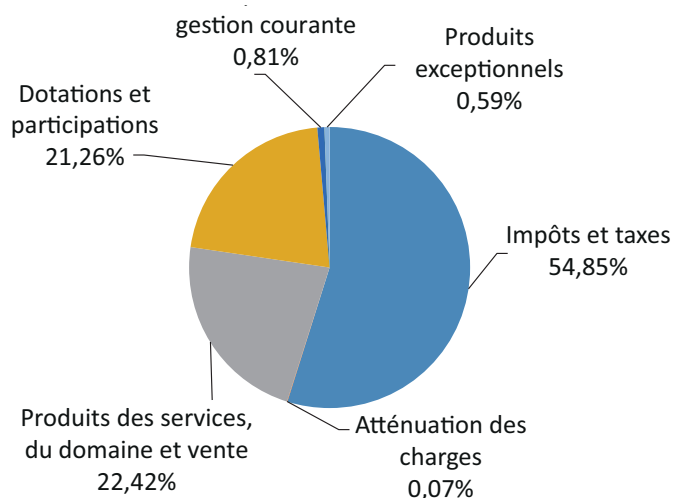
## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|                                    | Dépenses 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Charges d'exploitation             | 10 351,42           | -2,0 %                       |
| Charges de personnel               | 21 383,90           | 312,6 %                      |
| Autres charges de gestion courante | 8 142,58            | -0,7 %                       |
| Charges financières                | 652,94              | 10,6 %                       |
| Charges exceptionnelles            | 9,12                | -99,6 %                      |
| Atténuations des produits          | 22 384,38           | 0 %                          |
| <b>Total des dépenses réelles</b>  | <b>62 924,34</b>    | <b>62,4 %</b>                |



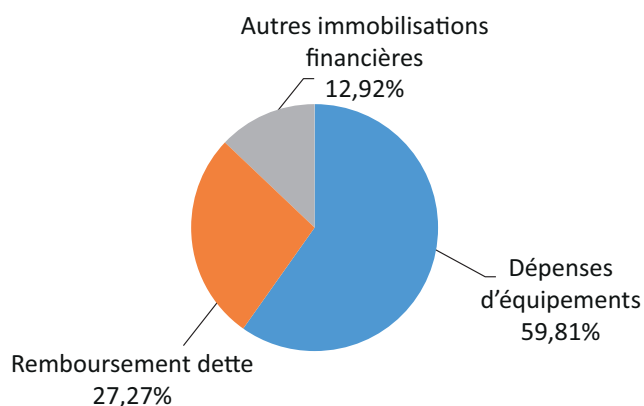
## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|   | Recettes 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|---|---------------------|------------------------------|
| Impôts et taxes                             | 40 775,85           | 2,09 %                       |
| Atténuation des charges                     | 48,90               | -31,10 %                     |
| Produits des services, du domaine et ventes | 16 667,60           | 2 194,25 %                   |
| Dotations et participations                 | 15 804,98           | -4,62 %                      |
| Autres produits de gestion courante         | 605,23              | -2,95 %                      |
| Produits financiers                         | 0                   | 0 %                          |
| Produits exceptionnels                      | 436,74              | -82,54 %                     |
| <b>Total recettes réelles</b>               | <b>74 339,32</b>    | <b>23,01 %</b>               |



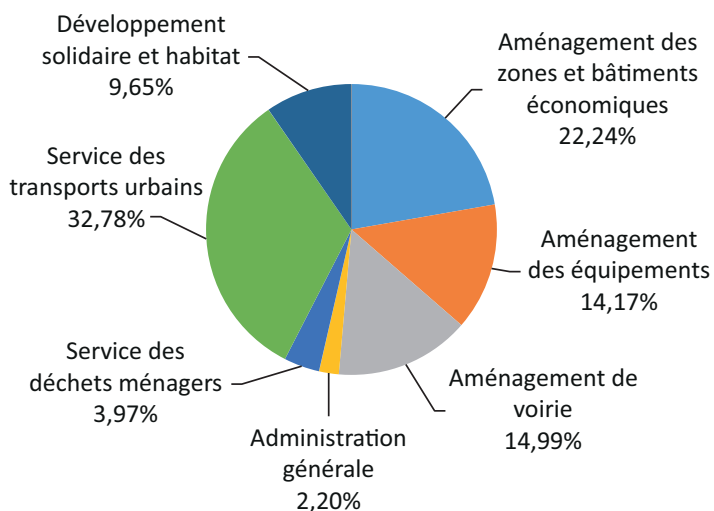
## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

|                                    | Dépenses 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Dépenses d'équipements             | 4 394,15            | -48,75 %                     |
| Remboursement dette                | 2 003,12            | 0 %                          |
| Autres immobilisations financières | 949,48              | -83,39 %                     |
| <b>Total des dépenses réelles</b>  | <b>7 346,75</b>     | <b>-54,91 %</b>              |



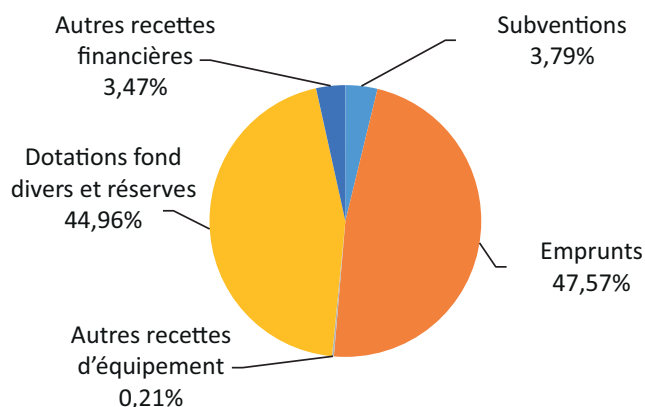
## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

|  | Dépenses en K€  |
|--|-----------------|
| Aménagement des zones et bâtiments économiques | 997,20          |
| Aménagement des équipements                    | 622,47          |
| Aménagements de voirie                         | 658,58          |
| Administration générale                        | 96,51           |
| Service des déchets ménagers                   | 174,50          |
| Service des transports urbains                 | 1 441,03        |
| Développement solidaire et habitat             | 423,86          |
| Environnement                                  | 0               |
| <b>Total des dépenses d'équipement</b>         | <b>4 394,15</b> |



## RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

|                                    | Recettes 2015 en K€ | Variation entre 2014 et 2015 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Subventions                        | 47,79               | -73,91 %                     |
| Emprunts                           | 600,02              | -72,35 %                     |
| Autres recettes d'équipements      | 2,68                | 232,46 %                     |
| Dotations fonds divers et réserves | 567,07              | -91,51 %                     |
| Autres recettes financières        | 43,83               | -98,88 %                     |
| <b>Total recettes réelles</b>      | <b>1 261,39</b>     |                              |



## RATIOS FINANCIERS

|   | Valeurs de l'Agglomération | Moyenne nationales de la strate |
|---|----------------------------|---------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population   | 808,00                     | 573,00                          |
| Produit des impositions directes / population   | 293,00                     | 333,00                          |
| Recettes réelles de fonctionnement / population   | 896,00                     | 633,00                          |
| Dépenses d'équipement brut / population   | 56,00                      | 118,00                          |
| Encours de dette / population   | 244,00                     | 397,00                          |
| DGF / population  | 131,00                     | 148,00                          |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement  | 10,49 %                    | 19,70 %                         |
| Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 93,94 %                    | 90,90 %                         |
| Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement   | 6,28 %                     | 17,70 %                         |
| Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement   | 27,09 %                    | 60,00 %                         |

Hôtel de ville  
CS 80509  
36012 Châteauroux cedex

Tél. : 02 54 08 33 00  
Fax : 02 54 07 03 11

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)



CHÂTEAUX  
Métropole